

POUR VOTRE PROTECTION ...ELECTRONIQUE

Un reportage de Jean-Paul Soulié
Photos de Michel Gravel

Le public les verra sans doute très peu, mais ces caméras de haute précision seront présentes un peu partout aux Jeux Olympiques de Montréal, l'été prochain. "Nous avons eu une grosse commande, mais il ne nous est pas permis de divulguer le nom de notre client, dit un représentant de la compagnie. C'est une agence du gouvernement fédéral". Les mouvements de foule, le moindre incident seront ainsi suivis par la police sur des moniteurs, et enregistrés sur film.

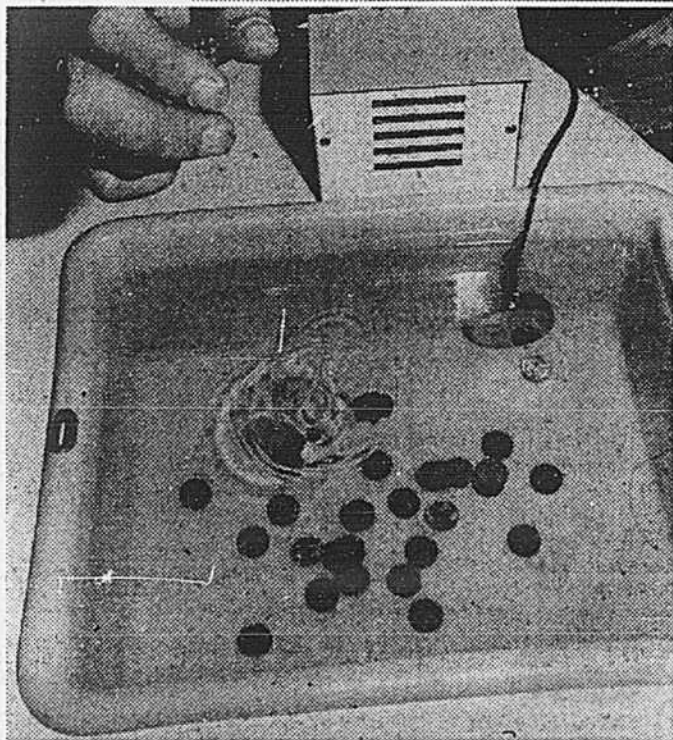
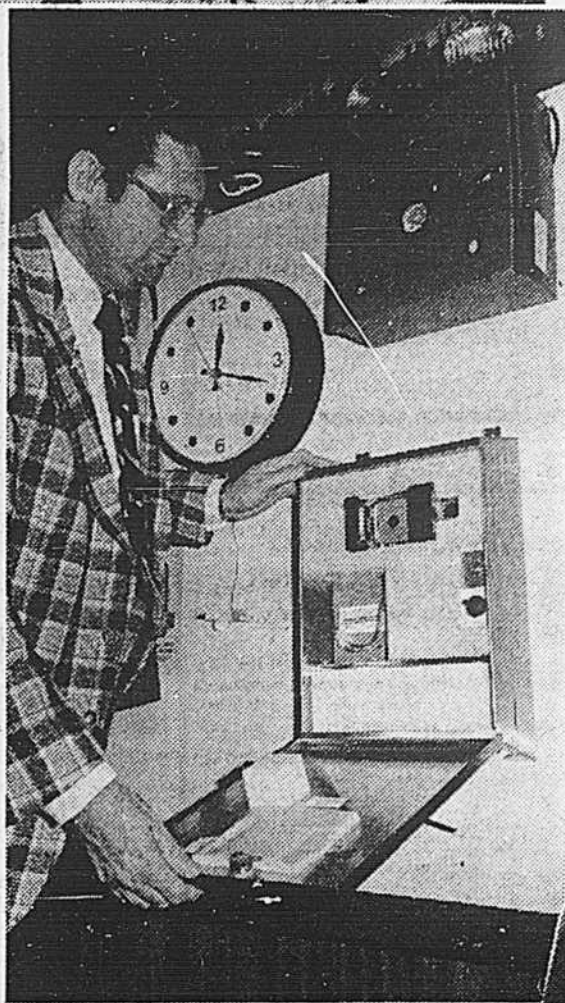
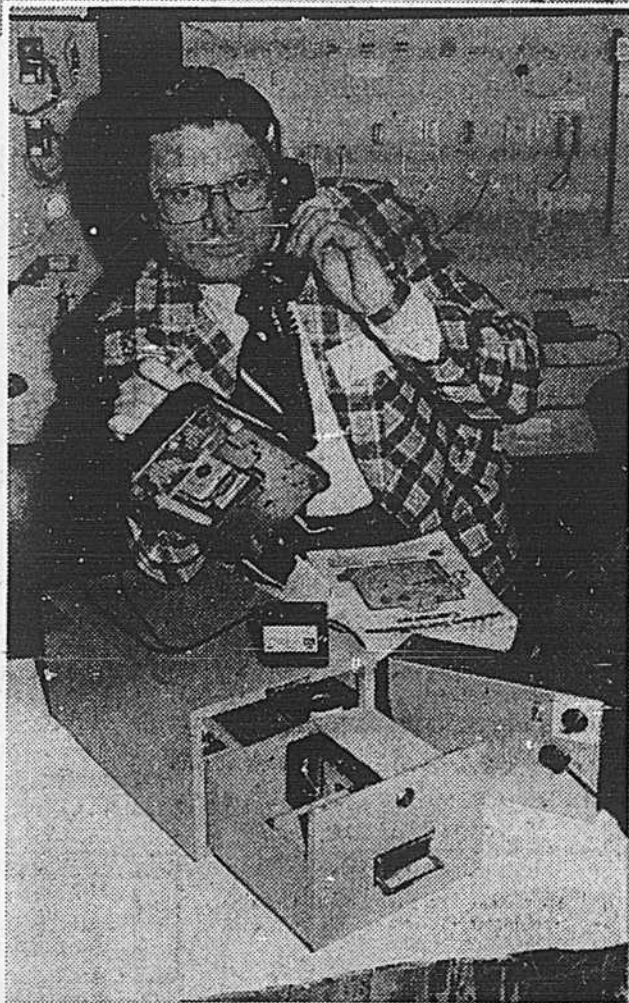
par Jean-Paul SOULIE

La sécurité, c'est une affaire de police, mais c'est également une affaire de matériel. La prévention des crimes, la recherche des criminels, ont créé une véritable industrie où la technologie la plus moderne, l'électronique, le film côtoient les serrures hautement sophistiquées, les armes à feu et les matraques.

La semaine dernière se tenait à Montréal une exposition "anti-crime". Les organisateurs de cette manifestation, la première du genre à Montréal, notent que, depuis quelques années, le taux du crime au Canada a augmenté huit fois plus vite que le taux de croissance de la population. Aux Etats-Unis, une enquête a récemment démontré que le crime était la principale préoccupation des Américains, avant les problèmes d'éducation ou la politique. Parmi les nombreux équipements exposés par plus de cinquante manufacturiers ou distributeurs, il y avait tous ceux qu'utilise la police officielle dans sa lutte contre les criminels ou les fauteurs de trouble. Ces équipements ne sont évidemment pas en vente libre. Mais on trouvait également des installations de surveillance, comme des circuits de télévision, des appareils de photographie destinés à prévenir et à décourager les crimes et à en identifier les auteurs.

Vols, enlèvements, fraudes, ne sont pas les seules menaces qui pèsent sur les personnes et surtout sur les propriétés. La protection contre le feu est également une préoccupation majeure. Des détecteurs de fumée, qui mettent en marche un système d'alarme, sont maintenant d'usage courant. Enfin, parce que beaucoup d'accidents arrivent dans les piscines privées de plus en plus nombreuses en Amérique du Nord, un système d'alarme relié à un micro plongé dans l'eau avertit immédiatement si un enfant tombe dans la piscine.

Cette innocente boîte à serviettes de papier, qui ressemble à toutes celles qu'on peut voir dans les toilettes des restaurants est en fait un espion: une caméra est dissimulée à l'intérieur. Des dispositifs semblables sont installés dans l'horloge, comme dans la boîte de l'éclairage de secours. Quant au téléphone de bureau, il enregistre sur film tout ce qui se passe en avant de lui.



Dans la panoplie des appareils de sécurité, il n'y a pas que des armes, des systèmes d'alarme et des caméras indiscretes. Ce micro, placé dans une piscine, déclenchera une sonnerie dès qu'un enfant tombera dans l'eau. Une simple pièce d'un cent peut déclencher le mécanisme.



Le meilleur ami de l'homme est aussi un bon policier. Ce doberman, parfaitement dressé et entraîné, ne laisse aucun doute sur ce qui peut arriver à un attaquant, pour peu que sa propriétaire lui en donne l'ordre.



S'agit-il du policier idéal? Il n'a pas de tête, mais l'appareil qui se dissimule sous sa casquette est une caméra très efficace. L'ensemble caméra-moniteur coûte environ \$2.000.

La corporation attend avant de se prononcer

— 6 —

par Ingrid SAUMART

La Corporation professionnelle des médecins du Québec attend avant de se prononcer sur le traitement contre l'obésité par des injections de Gonadotropine chorionique humaine. Selon le président de la corporation, le docteur Augustin Roy, "il serait prématuré de prendre position en ce moment. Nous ne pouvons pas excommunier un traitement ou un médecin sans raison valable. Et pour le moment, nous n'en avons pas".

Aucun cas de maladie, suite à ce traitement, n'a été rapporté à la corporation. De plus, en mai, des endocrinologues n'ont pas encore toutes été déposées ou étudiées

par les responsables. De plus, avant de condamner ce traitement, la corporation devra avoir en mains des études scientifiques sérieuses lui prouvant que le traitement est nocif. Or, rien n'est pas encore fait.

Le traitement n'est pas nouveau, dit le docteur Roy; on le pratique depuis longtemps en Europe et aux États-Unis. C'est évident qu'il va se trouver des gens pour le rejeter d'emblée et pour dire que c'est de la foutaise. Aussi évident que les gens qui font de la médecine traditionnelle vont dire que c'est mauvais. De la même façon que je ne peux pas condamner un médecin qui traite l'obésité uniquement avec une diète, de la même façon je ne peux pas condamner ceux qui utilisent ces hormones."



cure-miracle ou racket?

Le seul cas où la corporation pourrait intervenir c'est dans celui où le médecin qui utilise cette méthode se servirait des journaux pour faire sa publicité, dans le style "nouveau traitement contre l'obésité par hormones, résultats garantis". Mais tel n'est pas le cas en ce moment. Pour ce qui est de l'hormone utilisée, le docteur Roy confirme qu'à l'origine elle n'a pas été prévue pour le traitement des obèses mais il précise "que les médecins ont le droit de l'utiliser pour un autre traitement que celui qui est prévu. Il existe bien d'autres exemples de médicaments qui sont destinés au traitement d'une maladie et qui servent pour en guérir d'autres."

La seule recommandation qu'il peut faire aux médecins qui utilisent l'hormone GCH dans le traitement de l'obésité, c'est de bien suivre leurs patients. "Si le traitement est fait de façon professionnelle, il ne devrait pas y avoir de problèmes. L'obésité est une maladie qui en engendre d'autres. Les choses sont des gens malheureux et ce n'est pas une sinécure que de les aider. Il faut surtout éviter d'être excessif et de tout rejeter à prime abord. Le rapport que nous avons demandé n'est pas complètement terminé et nous ne nous précipiterons pas à la légère. L'affaire est à l'étude en ce moment."

FIN



Le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

mon œil sur montréal

PAR DOLLARD PERREAULT

Ennuis en perspective

Le Conseil d'orientation du Front commun des secteurs public et para-public (CEQ-PTQ-CSN) se réunira demain à Montréal pour discuter des mesures de pression envisagées pour obtenir que le gouvernement du Québec revise ses offres salariales et se montre plus généreux à leur égard.

Malheureusement, les mesures de pression de ces travailleurs contre leur employeur entraînent généralement des ennuis sérieux pour la population. Tout arrêt de travail ou tout ralentissement dans ces secteurs ont des effets immédiats sur un grand nombre de personnes, que ce soit dans les écoles, dans les hôpitaux ou dans les services gouvernementaux.

Si, cependant, on veut reconnaître à ces travailleurs le droit à la négociation collective, il faut bien leur reconnaître le droit à des moyens de pression. On ne peut pas dire en effet que le gouvernement a toujours raison.

Du moment que les services essentiels sont maintenus et que les actions entreprises ne sont pas trop sauvages, il faut se montrer patient si l'on respecte la liberté d'autrui.

M. Crombie à Montréal

Le maire de Toronto, M. David Crombie, sera à Montréal lundi pour y prononcer une causerie au déjeuner du Cercle canadien de Montréal (Canadian Club), à l'hôtel Windsor.

Il a intitulé sa causerie "The Cities and the Nation". Le rôle de l'organisation municipale dans le

pays". Selon le communiqué du Cercle, il exposera la nécessité d'une révision du rôle des divers paliers de gouvernement, à une époque où la population se concentre dans les villes.

On sait que M. Crombie s'était fait élire à Toronto avec un programme visant à mettre fin aux grands projets prestigieux et à donner à la ville un caractère plus humain.

Les problèmes du 3e âge

Les problèmes des personnes âgées donneront lieu à d'importantes discussions à la réunion des militants du parti libéral du Québec de sept comités de la région de Québec, demain.

Une quinzaine de projets de résolutions, sur un total de 125 portant en effet sur les difficultés des personnes âgées. Les problèmes économiques et sociaux de même que des questions d'intérêt régional seront abordées au cours de cette réunion qui se tiendra au cégep de Limoilou.

Services sociaux

Le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain tiendra une assemblée publique d'information, lundi, à 20 h, à la bibliothèque Nationale, 1700, rue Saint-Denis.

Toute la population y est invitée.

Information économique

L'Association des journalistes en économie du Québec, en collabora-

tion avec la Fédération professionnelle des journalistes du Québec tiendra lundi un colloque sur l'information économique au Québec.

Plusieurs journalistes, directeurs et propriétaires de journaux, hommes d'affaires et hommes politiques participeront aux discussions.

M. Anthony Hampson, président de la Corporation de développement du Canada, ouvrira le colloque en disant ce qu'il pense de la façon dont la presse traite l'information économique.

Le colloque se tient à l'hôtel Bonaventure.

• Un grand bazar organisé au profit des activités parascolaires de l'école Saint-Germain d'Outremont, 46, avenue Vincent d'Indy, aura lieu mercredi prochain, le 19 novembre, de 18h30 à 22h, sous les auspices du comité d'école. On y vendra des pièces d'artisanat, des marinades, confitures, jouets, gâteaux, plantes... etc. Renseignements: 733-0964.

• En vue de rapprocher les communautés juives et francophones de Montréal, les organisateurs du Mois du livre juif présentent demain une soirée de discussions en langue française. Le professeur Jean Ouellette et Mlle Esther Benaim, tous deux du Programme des études juives de l'Université de Montréal y parleront de la nouvelle façon d'envisager l'enseignement de la culture juive. La réunion se tient à l'édifice Samuel Bronfman, 1590, avenue MacGregor, à 20 h. Le public est invité et l'entrée est libre.

• Une conférence d'introduction sur Eckankar, "Voie de la conscience totale", se tient lundi soir au cégep Vieux-Montréal, pavillon Marie-Victorin, 244 est, rue Sherbrooke, à 19h30. Pour plus amples informations: 521-6518.

Boutique du gourmet Eaton



Un cadeau qui se repète toute l'année: un abonnement au Club des Fromages du Mois

Chaque année, à Noël, offrez un abonnement au Club des Fromages du Mois Eaton. Offrez-le à vos parents, amis ou relations d'affaires qui recevront trois différents fromages, emballés individuellement, aux envois du premier de chaque mois. Nous joindrons à chacun des envois, une description des fromages et des recommandations concernant le vin le plus apte à les accompagner. La première livraison se fera avant Noël dans la région de Montréal. À cet envoi, nous joindrons un certificat de membre portant votre message personnel.

5 mois 25.00 10 mois 45.00

Téléphone: 842-8231, poste 361 pour renseignements et commandes.

Livraison sans frais dans le circuit Eaton. (Frais postaux pour le reste du Canada et les États-Unis).

Hâte d'envoyer aux vôtres de chaleur. JUILLET et AOÛT

Eaton La Boutique du Gourmet, 1100, rue Saint-Catherine, Montréal 110, H3B 3V6, Québec.
Nom: _____
Adresse: _____
Numéro de téléphone: _____
Cadeau à: _____
Adresse: _____
Numéro de téléphone: _____
Numéro de compte Eaton: _____
Message carte cadeau: _____
Paiement par carte de crédit: _____
Livraison sans frais dans le circuit Eaton.

EATON

ÉBÉNISTERIE Les ateliers R. Gingras Inc.

SPECIALISTE EN RÉPARATION ET FINITION DE MEUBLES
REMODELAGE ET REMBOURAGE
PIANOS, MEUBLES DE TOUTES SORTES

Maison établie depuis 25 ans

2555, rue Charlevoix, Montréal, Québec. Tél. 255-2021

Savez-vous que nous n'utilisons que 10% de notre potentiel mental?

NOUS pouvons VOUS aider à augmenter ce potentiel qui vous permettra de:

MAÎTRISER: Le stress, l'insomnie, la timidité, la concentration, votre self-control, vos pouvoirs créateurs.

TECHNIQUES ENSEIGNÉES: Relaxation autogène, auto-hypnose, programmation du subconscient, radiesthésie, influence à distance, télépathie, force, pensées, etc.

Durée des cours: 9 semaines (32 heures)

Conférences — informations — expérience tous les samedis à 14 heures. Entrée libre.

Téléphonez-nous, nous vous ferons parvenir notre brochure explicative par notre système d'expédition.

INSTITUT JACCAS
1448, rue Beaudry (station métro Beaudry)
522-6227



POUR LE PLAISIR DE VOTRE TABLE PENDANT LES FÊTES 3 COURS DE DÉMONSTRATION PAR LE PROFESSEUR HENRI BERNARD

MENUS

• BUFFET CHAUD ET FROID	REPAS TRADITIONNEL DE NOËL	MENU DE RÉVEILLON
Amuse-gueule Québecois	Vielotte aux huîtres	Porch Martiniquais
Cassoulet Madrilène	Tourtière feuilletée	Cocktail de crabe à l'antillaise
Coquille de homard à la Parisienne	Dinde farcie à la Québécoise	Vol au vent Régence
Cassoulet de cassard à la Marseillaise	Petits pains	Œuf farci
Pièce de bœuf Localux en gelée au Porto	Bonne Femme	Jus fruits du verger
Salade tout Montréal	Salade Ratatouille	Entrée de champignons Duchesse
Pudding flambe au Sabayon	Bûche de Noël sur tronc sauvage	Salade Saint-Sylvestre
Mer. 18 nov., 18 h 45	Mer. 26 nov., 18 h 45	Mer. 3 déc., 18 h 45
ou jeudi 20 nov., 18 h 15	27 nov., 18 h 15	ou 18 h 15
	ou lundi 8 dec., 18 h 45	Jeu. 4 dec., 18 h 15

Frais à payer pour chaque cours de 3 h 30 incluant livret de recettes et dégustation copieuse des plats avec un vin et café: \$22.00

Sur réservation seulement. Prière de téléphoner à:

Institut Culinaire Henri Bernard
843-6481
2015, rue de la Montagne, suite 610, Montréal, Québec

INSTITUT DÉDIÉ À LA PRÉPARATION DE LA CUISINE EN ART CULINAIRE

BAZAR

ET VENTE D'ARTICLES PRESQUE NEUFS

DES AUBAINES INNOMBRABLES!

VETEMENTS POUR HOMMES, FEMMES OU ENFANTS — ARTICLES DE MAISON — MEUBLES — TISSUS — PRIX — ENCAN — CASSE-CROÛTE

LE DIMANCHE 16 NOVEMBRE 10h00 à 22h00

LE LUNDI 17 NOVEMBRE 10h00 à 14h00

SHAARE ZEDEK CONGREGATION
5305, Avenue ROSEDALE, N.D.G.
Autobus 102 ou 103



K.M. DINARD

NOUS VOUS INVITONS A VENIR ASSISTER GRATUITEMENT AUX 3 PREMIÈRES HEURES DE

L'ATELIER DU CONTRÔLE MENTAL

Detente. Concentration. Communication avec autrui. Auto-contrôle des habitudes. Élimination des pensées négatives. Créativité. Développement de l'intuition et des perceptions extra-sensorielles.

LUNDI 17 NOVEMBRE À 19h30
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
SALLE COPPER, 10e étage
1455, RUE PEEL
Téléphone: 845-4473

Sears

17 NOV. - 13 DEC. '75



RABAIS \$10

HAIR BAZAAR

Une permanente comprenant le traitement à base de produits organiques, la coupe, et mise en pli.

DITES: "CHARGEZ A MON COMPTE". Pour un rendez-vous, composez:

PLACE VERTU 333-5299 BROSSARD 465-1000

SIMPSON-SEARS LTD



Le Club 2/3: une agence d'éducation à la coopération et au développement

par Cécile BROSSEAU

Le Club 2/3 a lancé, il y a quelques semaines déjà, un projet spécial de coopération. Il s'agit du café haïtien baptisé Gran' Gou' (en créole cela signifie faim), mis sur le marché canadien dans le but d'aider les coopératives agricoles d'Haïti.

La Presse rencontrait hier M. Bernard Dubois, directeur fondateur de ce groupe qui a vu le jour il y a cinq ans.

"Le Club 2/3 est une agence d'éducation à la coopération et au développement international. Il est né d'une prise de conscience au sein d'un groupe de pastoral. Comme ce genre d'action sociale n'entraîne pas directement dans un programme de catéchèse, on a décidé d'en faire une association indépendante", explique-t-il.

"Il est important, poursuit M. Dubois, de donner aux jeunes la possibilité de prendre des responsabilités. Le Club 2/3 permet aux adolescents d'acquiescer une expérience, en dehors de leurs études, dans le contexte de l'écologie humaine. Sur une cinquantaine de participants réguliers, nous comptons une trentaine de jeunes. Trois étudiants siègent au Conseil d'administration. C'est également un travail d'éducation que nous réalisons à ce niveau.

"Six comités fonctionnent au sein de l'organisation: finance, publicité, promotion, étude de projets spéciaux et de projets outre-mer."

Le Club 2/3 trouve sa principale source de revenus lors de sa marche organisée avec les étudiants. Il est également subventionné par l'ACDI sur le même principe que tous les autres organismes non gouvernementaux comme Oxfam, Paix et développement, etc.

"Dans les écoles, l'époque du colonialisme religieux est terminée. Il

faut aborder les problèmes du Tiers-Monde de façon concrète. L'animation pastorale se prête bien à cette éducation à la justice plutôt qu'à la charité. Mais encore faut-il que les animateurs soient imprégnés de cette philosophie. Quant aux jeunes, ils ont l'occasion de se rencontrer lors de camps de fin de semaine.

"Récemment, un groupe de scouts et de guides invitait le Club 2/3 à prendre connaissance d'un projet qu'ils ont mis sur pied pour venir en aide à une paroisse du sud de Haïti. Le groupe de Montréal travaillera en collaboration avec un groupe de jeunes qui oeuvrent en Haïti.

"A l'occasion de Noël 1976, les jeunes Québécois rendront visite à leurs compagnons haïtiens. Ce sera une rencontre sur le terrain avec tout le choc culturel que cela comporte", conclut M. Dubois.

Le projet du café a été amorcé il y a un an. Un haïtien qui avait étudié le système coopératif au Québec, avait pu à sa rentrée dans son pays, grouper des producteurs de café qui effectivement avaient une bonne production à offrir. Mais où l'écouler? C'est à cette occasion que le Club 2/3 entreprend des démarches pour trouver un débouché québécois.

"J'ai feuilleté les pages jaunes et j'ai commencé à communiquer avec des "brûleurs" de café. Sur vingt-huit, deux seulement ont répondu favorablement à mon appel. Nous avons donc, à ce moment, grâce à une subvention particulière, acheté pour \$10.000 de café haïtien", explique M. Dubois.

"Mais il fallait des lors trouver des marchands qui entreraient dans le jeu, c'est-à-dire qui consentiraient à vendre ce café sans en retirer de bénéfice. Nous en avons trouvé l'an dernier. Mais, après réflexion, nous nous sommes rendu compte que les épiciers ne pouvaient assumer ce qui de-

venait une perte, si l'on calcule la diminution de ventes plus payantes, le salaire des employés, etc. Aussi, dès cette semaine nous vendrons aux marchands le café à \$1.40. Comme ils le

détailleront \$1.60 pour le brun et \$1.70 pour le noir, ils ne feront pas de perte. Pour le moment, ce café Gran' Gou' est disponible dans les Coop et les Co-Prix et devrait l'être avant



Le café Gran' Gou', un café haïtien à goût de solidarité. Il est produit par une coopérative agricole d'Haïti et vendu au Québec. Les bénéfices réalisés seront réinvestis dans d'autres projets.

longtemps dans les magasins d'alimentation Richelieu-Select et Metro."

A propos du projet spécial du café Gran' Gou' le directeur du Club 2/3 précise: "Dans le cas qui nous occupe, c'est l'étude pratique d'un projet particulier d'aide aux coopératives du Tiers-Monde et c'est en même temps une mise sur pied d'une structure de coopération en fonction d'un nouvel ordre économique."

"Un projet comme celui-ci existe en deux autres exemplaires à travers le monde: en Suisse pour un projet avec la Tanzanie et OXFAM-Belgique pour aider des associations en Belgique même."

Au cours de l'été, des étudiants ont travaillé à préparer un dépliant sur le projet. On peut y lire comme réponse au pourquoi du projet: pour être solidaires avec les petits producteurs du Tiers-Monde et pour être davantage authentiques dans nos gestes quotidiens.

Un comité spécial a été formé afin de sensibiliser le public à ce moyen vraiment efficace de coopération.

A l'instar de certains promoteurs de la coopération internationale, les responsables du Club 2/3 pensent que pour aider vraiment les pays du Tiers-Monde "il ne suffit pas de donner, mais encore faut-il cesser de prendre". Le projet du café Gran' Gou' est "moulu" de ce principe et c'est cette saveur de vraie solidarité que le Club 2/3 veut lui donner.

En s'approvisionnant de ce café, les Québécois font la preuve qu'il est encore possible de réinventer la justice dans nos transactions avec le Tiers-Monde.

Les bénéfices du café sont réinvestis dans des projets de développement et encouragent ainsi les gens des pays en développement dans leurs efforts de s'en sortir eux-mêmes.

Pour renseignements: 326-6060.



M. Bernard Dubois, directeur du Club 2/3, une agence d'éducation à la coopération et au développement international.

Chanterelle del Vasto est morte

Chanterelle del Vasto, épouse de Lanza del Vasto, est décédée cette semaine à la Communauté de l'Arche en France. Elle avait souvent accompagné son mari dans ses tournées sur la non violence à travers le monde et elle comptait de nombreux amis au Québec. Spécialisée en musique médiévale et en chant grégorien, elle s'était fait connaître par ses concerts et ses disques.

Chanterelle del Vasto avait épousé celui que Gandhi avait surnommé Shantidas ou serviteur de la paix, en 1948. Elle fonda avec lui la première communauté rurale et artisanale de l'Arche à Tournier. L'Arche se déplaça ensuite et est maintenant installée à Borie-Noble. C'est là que repose Chanterelle del Vasto sous un bouquet de pins.

Huit Québécois, en stage à l'Arche, étaient présents lors de l'inhumation. Les Amis de l'Arche au Québec se réuniront demain à 11h dans la chapelle du Grand Séminaire de Montréal.

Les Japonaises "libérées" par le maquillage

TOKO (AP) — La Japonaise "libérée" arbore un rouge à lèvres rouge vif et une ombre à paupières légère, que les femmes occidentales modernes considéreraient comme démodés.

Au Japon, la libération se manifeste en effet par le maquillage plutôt que par son absence.

Autrefois, seules les "professionnelles", telles que les geishas et les barmaids, se fardaient lourdement. Maintenant, d'après une étude effectuée par la plus grande fabrique de produits de beauté japonaise (Shiseido) 50 pour cent des Japonaises de 13 à 50 ans se maquillent quotidiennement.

Pâleur idéale

L'été dernier, le visage féminin avait un aspect classique, teint pâle et lèvres rouges donnant une apparence de fragilité qui s'accordait avec

la mode des volants. Cet aspect était encore de bon ton à l'automne; il fait penser aux étrangers que les Japonaises sont en retard sur leur temps.

Au Japon, le teint pâle est, par tradition, un signe de beauté, si bien que la mode récente a été facile à suivre. Par contre, il y a dix ans, les fabricants de produits de beauté ont eu l'intuition de mal à convaincre les Japonaises que le bronzage embellissait.

Les produits d'entretien du visage représentent une grande partie des ventes: 37,8 pour cent, selon une étude faite par un organisme de Tokyo. Les produits de maquillage représentent seulement 19,7 pour cent et la parfumerie 3,3 pour cent.

"Les Japonaises utilisent davantage de produits de traitement tels que crèmes et lotions que les Européennes

et les Américaines", déclare M. Omura.

"Il y a de nombreuses années, les Japonaises devaient avoir un certain comportement social, ce qui signifiait qu'elles ne devaient pas porter de maquillage lourd, ni trop apparent. Néanmoins, les femmes désirent s'embellir, alors elles utilisent des produits de traitement."

Au Japon, le cou de la femme étant un élément de beauté, des crèmes onéreuses sont vendues à cet effet. La ligne du kimono est flatteuse pour le cou et lorsqu'elles portent ce costume traditionnel, les Japonaises relèvent leurs cheveux avec soin afin de dégager leur cou.

D'après M. Omura, l'événement du maquillage est relativement récent. Ce sont les produits de beauté japo-

nais qui dominent le marché, mais des marques étrangères sont lancées à l'aide d'une forte publicité.

Un certain âge

Les femmes qui ont atteint un certain âge continuent toutefois à penser que la beauté réside dans le naturel.

N. Shotaro Shimomura, directeur d'un grand magasin Daimaru l'explique ainsi: "Aux Etats-Unis et en Europe, ce sont les femmes d'un certain âge qui se maquillent. Elles utilisent un tas de produits de beauté et portent des vêtements de couleurs vives. Au Japon, lorsqu'une femme a atteint un certain âge, elle ne se maquille

pas et porte des vêtements classiques. Les femmes d'un certain âge ne décorent pas l'extérieur. C'est l'intérieur qui est le plus important, elles se raffinent à travers leur sagesse et leur expérience. C'est ce qui les rend attrayantes. Même si elles ne portent aucun maquillage, elles sont belles parce que leur sagesse intérieure transparait."

M. Shimomura convient que les jeunes femmes japonaises portent beaucoup de maquillage et il pense que lorsqu'elles auront atteint un certain âge elles utiliseront davantage de produits que leurs aînées ne le font aujourd'hui.

DEUX SOUS UN TOIT.



Ensembles, enfin!

Vivre tous les jours, au jour le jour, côte à côte. Se découvrir dans les petites choses. Choisir et créer ensembles notre maison. Décorer, rêver et imaginer cet univers douillet, tout empreint de notre amour.

Chaque instant devient un plaisir nouveau... à partager. La hâte de montrer une trouvaille. L'agréable surprise de se découvrir les mêmes goûts. Partager le même objectif. S'émerveiller des mêmes nouveautés. Sentir le même empressement et la même impatience.

Vivre à deux; partager les plaisirs et les responsabilités, et aussi, s'embellir et se faciliter la vie. Pourquoi ne pas profiter de la seule Place à Montréal qui a réuni toutes les merveilles pour vous deux, sur un seul étage. Nous ne faisons pas de vente au détail. Cependant, nous vous référons aux magasins qui détiennent les articles qui vous intéressent.

DecorAction!

Mart 'D'
Place Bonaventure
Montréal

Heures d'ouverture du Mart 'D':
Mardi au Vendredi
Samedi

10h à 17h
10h à 14h



chez reid fourrures on obtient
toujours la plus belle qualité possible pour le prix

MANTEAUX
RAT MUSQUÉ
\$595

MANTEAUX
CHAT SAUVAGE
\$595 - \$695

MANTEAUX
CASTOR
garnis renard
\$795

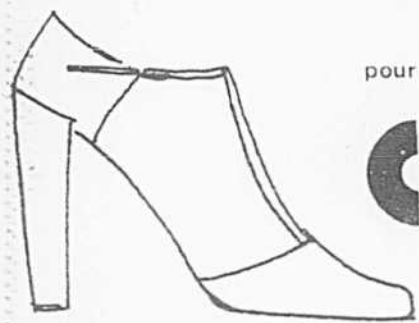
MANTEAUX
VISON
pastel ou élevage foncé
\$1,250

AUSI QUELQUES MANTEAUX DE VISON A
\$995

Comme dans les bijoux, il y a des bijoux en fourrure qui commandent des prix plus élevés

REID FOURRURES INC.
1473, rue Amherst
522-3181
Stationnement gratuit

CHARLES JOURDAN



pour 45.



Westmount square 935-9777

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR netant à profit leurs multiples expériences inévitables, apprendront à chercher plus loin et plus haut ce qu'ils croyaient à portée de leur main. Ils seront des types plutôt indécis, toujours entre deux feux, sans concentration ni persévérance et forcément malheureux.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
LIBRAIE
 Passez au crible les documents comptables qui doivent passer par vos mains, car vous pourriez être tenus pour responsables d'une erreur. Demandez à votre partenaire de modérer ses dépenses: le budget commun accuse un léger déficit.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TALIEUR
 Un déplacement à but confidentiel vous permettra de contacter des gens fort intéressants: si vous ne vous fiez

pas aux apparences extérieures, vous pourrez en tirer d'appréciables avantages sur le plan de l'amitié.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX
 Votre dynamisme, vos initiatives et votre façon de travailler vous attireront la bienveillance de vos supérieurs et vous permettront de consolider votre situation ou votre carrière. Malheureusement, votre conduite privée peut constituer un handicap à ces belles possibilités.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER
 Pourquoi diable, vous enlisez-vous dans les marais de situations sentimentales si compliquées? Ne hâtez pas le processus des événements: ce qui se construit avec le temps aura beaucoup de solidité.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION
 Votre situation se consolide, vous pourrez réaliser des projets, effectuer des changements qui l'amélioreront, mais agissez toujours avec prudence. Possibilité de régler les petites questions d'argent, mais réfléchissez bien avant de prendre de grandes décisions.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE
 Les efforts que vous avez fournis n'auront pas été vains; vous pourrez maintenant conclure à condition d'être optimistes et sereins. N'abandonnez rien à mi-chemin, mettez à jour votre correspondance et tout ce qui pourrait vous bloquer plus tard.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE
 Votre impulsivité et votre imprudence seront responsables d'un accident que vous provoquerez: surveillez vos réflexes et ne conduisez pas en état d'ébriété. Les nouvelles que vous recevrez d'un ami ou d'une personne bien disposée à votre égard vous aideront à faire avancer un projet.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION
 C'est le moment de tirer au clair une affaire nébuleuse: ne vous laissez pas démonter par la mauvaise foi d'un parent. Si vous êtes bien décidé à suivre une carrière qui convient à vos possibilités, ne vous laissez pas démonter par des propos pessimistes.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE
 Pleins feux sur votre vie sentimentale: vous hésitez entre d'anciens amours et une passion naissante. Il est vrai qu'en amour, avec les natiés de votre signe, rien n'est jamais définitif. Gains à la suite d'un travail supplémentaire imprévu.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE
 Montrez vous coopératifs, cela renforcera votre prestige et votre popularité. Récoltez le plus de renseignements que vous pourrez sur les connexions relatives à vos occupations professionnelles. Période favorable pour toute œuvre que exige de l'imagination artistique.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU
 Mettez de la bonne volonté à retrouver un terrain d'entente dans les affaires que vous aurez à traiter. Au besoin, n'hésitez pas à faire arbitrer votre différend par une personne très expérimentée. Faites passer votre travail avant le plaisir.

Mamie a 79 ans

GETTYSBURG, Pa. (PA) — Mamie Eisenhower conserve toujours ses cheveux châtains et, à 79 ans, elle est bien décidée à continuer d'habiter la ferme où elle vivait avec son mari, l'ancien président Dwight Eisenhower.

En fait, Mme Eisenhower a eu 79 ans le 14 novembre et elle ne veut rien changer à la vie qu'elle mène depuis la mort de son mari, il y a six ans.

Lors d'une récente entrevue, elle a nié catégoriquement la rumeur voulant qu'elle se retire bientôt dans une maison de retraite pour personnes âgées.

"Je sais très bien que je ne pourrais pas vivre dans ce genre d'institution. J'ai besoin d'espace et les pièces dans ces maisons sont trop petites".

Mme Eisenhower habite cette ferme de 189 acres de-

puis 1960, époque où elle et son mari ont quitté la Maison Blanche.

Mme Eisenhower n'a pas de loyer à payer pour cette ferme que son mari a léguée, par testament, au gouvernement américain comme site historique. Mais elle assume les frais d'entretien et les impôts qui s'élèveraient à



Mamie Eisenhower pose ici pour une photo d'anniversaire avec ses fleurs préférées: des roses de la paix.

environ \$40,000 par année incluant sa rente de \$20,000 comme veuve d'un ancien président.

Un ancien sergent de l'armée américaine et sa femme sont au service de Mamie Eisenhower, qui dispose toujours d'un agent de sécurité.

Sa famille comprend son fils John et sa femme de même que leur quatre enfants. L'un d'eux, David, a épousé Julie Nixon, fille de l'ancien président des Etats-Unis.

"J'ai souvent causé avec le président Nixon et sa femme ce sont de vieux, vieux amis."

Et le président Ford?

"Je connais le président Ford depuis des années, j'ai été invitée très souvent à la Maison-Blanche, mais je ne sors presque plus, maintenant" ajoute-t-elle.

Mais que fait-elle alors toute la journée?

"Nous allons chercher le courrier dès 9h du matin. Vous ne sauriez croire le nombre de lettres que nous recevons chaque jour."

Après le dévouement du courrier qui prend toute la matinée, Mme Eisenhower occupe le reste de la journée à lire, à faire des réussites et à regarder la télévision.

DÉFILÉ de MODE CHEZ BILL WONG'S

Tous les lundis à 20 heures

Tout en admirant les dernières créations de la mode, nous vous offrons notre fameux buffet chinois chaud et froid.

Pour réservation 731-8202

Après la soirée venez vous détendre et danser

AU BAR-SALON SON VIDA

Cette semaine nous vous offrons les exclusivités de
 SALON 2001 COUPES INC.
 Centre Langlois, Saint-Laurent
 205, Côte Vertu, Saint-Laurent
 MARCEL JODIN FOURRURES
 1228, rue Saint-Denis
 BOUTIQUE MASKOF RADUO
 Centre Langlois, Saint-Laurent
 3131, Côte Vertu, Saint-Laurent

BILL WONG'S
 7965, boul. DÉGARIE

ADMISSION GRATUITE

Choix exclusif de robes longues importées

Des modèles raffinés pour toutes occasions: fiançailles, cocktails!!!

Nos prix vous surprendront agréablement

Et pour accompagner mademoiselle et madame, l'homme élégant s'habillera chez Pronuptia Boutique homme

PRONUPTIA de Paris

La Maison du Bonheur

Carrefour Laval

Place Bonaventure

7513, rue Saint-Hubert (près station de métro Jean-Talon)



Plus d'épilation avec l'électrolyse "Kreen"

Ne serait-il pas merveilleux de ne plus jamais avoir à se soucier des poils disgracieux qui poussent çà et là sur le visage et le corps...? Voici la solution tant attendue: La méthode d'épilation électrique par électro-coagulation "Kreen" fera disparaître les poils indésirables en toute sécurité, rapidement et pour toujours.

Venez chez Simpson's pour une consultation sans obligation de votre part; ou composez: 842-3241, postes 207, 208. Salon de beauté, Fairview 697-4870, Anjou 353-3300.

Rayon 765 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou

Le centre commercial par excellence

TÉLEGRAMME DU PÈRE NOËL

Veuillez expédier la dépêche suivante aux conditions mentionnées au verso que j'accepte par la présente.

À TOUS MES AMIS:

CETTE ANNÉE, À L'APPROCHE DE LA NOËL, IL Y AURA UNE AMBIANCE SENSATIONNELLE AUX GALERIES D'ANJOU-STOP-DES SPECTACLES DE MARIONNETTES POUR TOUS, GRATUITS, AURONT LIEU-STOP- ET CE, DURANT TOUTE LA PÉRIODE DU 12 NOVEMBRE AU 25 DÉCEMBRE-STOP ET FIN.

(s) PÈRE NOËL,

LES GALERIES D'ANJOU.

Adresses et numéros de téléphone de l'expéditeur:

Ne manquez pas le petit déjeuner avec le Père Noël

Venez toute la famille! Vous et les petits pourrez prendre un délicieux repas avec le Père Noël et ses aides, vous verrez des clowns, des acrobates, vous entendrez de la musique gaie des Fêtes. Un déjeuner qui mettra tout le monde dans l'ambiance. Des bas de Noël remplis de jouets seront distribués aux filles et garçons.

les samedis, 29 novembre, 6 et 13 décembre

1 39 le repas

Le Buffet — Centre-ville — à 8h30, 9h, 9h30 et 10h.
 La Chaumière — Place Veru, Dorval, Laval, Place Versailles à 9h et 10h.

Billets en vente au Bureau de crédit.

Demandez-nous n'importe quoi...ou presque

Le procès des "34": choix difficile des jurés

par Léopold LIZOTTE

Même si, au départ, l'on a convoqué quelque 500 candidats-jurés, pour le procès des 34 grévistes de la United Aircraft, il est maintenant possible que, d'ici mardi peut-être, on soit dans l'obligation de recourir à une vieille formule permise par le code, mais peu fréquemment utilisée de nos jours, pour en trouver d'autres.

Soit celle d'aller quérir des citoyens dans la rue, pour les amener au palais de justice, et tenter de trouver parmi eux, ceux qui pourront décider du sort des prévenus, accusés d'effraction et de méfait aux usines de la Rive sud, en mai dernier.

C'est ce que l'on peut prévoir, en tout cas, à la suite de ce qui s'est produit tout au long de la journée d'hier, devant le juge James K. Hugessen.

Sur 107 candidats appelés en cour, seulement deux ont été effectivement choisis comme jurés jusqu'à maintenant.

Et à la cadence où les candidats sont rejetés péremptoirement par les procureurs de la défense, on peut dès maintenant prédire qu'en fin de journée, lundi, les 252 qui restent (car tous les autres auraient été exemptés pour des raisons diverses) n'auront pas réussi à fournir les 12 membres requis.

Car, à elle seule, la défense peut se prévaloir, en raison du nombre des prévenus à la barre, de 408 rejets du genre, sans donner aucune raison.

La Couronne, elle, peut recourir à quatre seulement, mais elle peut par ailleurs exiger que 48 candidats soient mis temporairement à l'écart. Ce qui fait donc un grand total de 460 rejets possibles.

Si la défense y va aussi rondement dans les rejets péremptatoires, par ailleurs, il semble évident que ce soit en "protestation" de l'attitude adoptée par le tribunal des hier matin.

S'appuyant en effet sur une décision de la Cour d'appel de l'Ontario, rendue le 15 juin dernier, et sur un jugement du même genre prononcé par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, le juge Hugessen a décidé que pour permettre l'interrogatoire des candidats que l'on voulait refuser pour cause, il fallait que les procureurs des deux parties lui soumettent des raisons spécifiques de leur opposition au choix de celui qui était appelé.

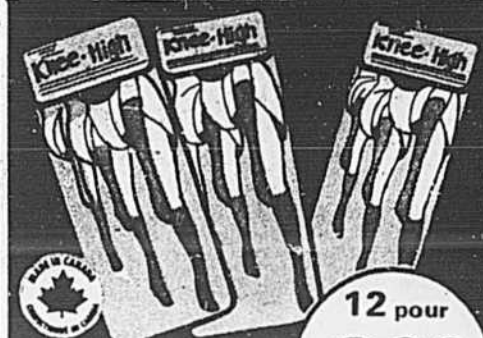
Et il a décidé par la même occasion que le seul fait de la grande publicité accordée à la longue grève de la United Aircraft, et plus particulièrement aux événements du 12 mai dernier, ne constituait pas une raison suffisante.

Citant et commentant largement les deux décisions rendues hors du Québec, il a également rejeté l'argument rappelé de Me Serge Masse, à l'effet que, de tout temps, ici, on avait procédé autrement, exception faite de quelques causes instruites au cours des dernières années.

Et il n'a pas porté plus d'attention à l'opinion émise par le juge Lagarde, dans son code pénal annoté, qui conseille précisément aux avocats de faire un tri judicieux de gens pouvant être favorables à leur cause, en procédant au choix du jury.

Selon le juge Hugessen, tous les jurés sont présumés aptes à rendre justice, et à le faire selon leur serment d'office. Et ce que l'on doit chercher, c'est un jury impartial, et non favorable aux accusés.

A partir de ce moment-là, c'est le tribunal lui-même qui a effectivement posé aux 107 personnes appelées (à quelques exceptions près) les questions préliminaires qui devaient littéralement exclure tout interrogatoire ultérieur de la part des avocats, ceux-ci préférant rejeter les candidats péremptoirement.



Mi-bas pour dames
Modèle populaire à bout sandale, en 100% nylon. Choix de beige et épice. Unitaillé.

12 pour
368



Verres à eau 11 oz
Beaux verres à eau évasés, de ton or. Offerts en boîtes de 12.

377
la boîte



Détergent Swan
Fameux détergent liquide Swan en bouteilles de 32 oz. Caisse de 12 bouteilles.

899
la caisse



Sacs à ordures
De marque Woolco. Sacs très robustes mesurant 26" sur 36", 1.75 mm d'épaisseur. Caisse de 10 paquets de 10 sacs.

887
la caisse



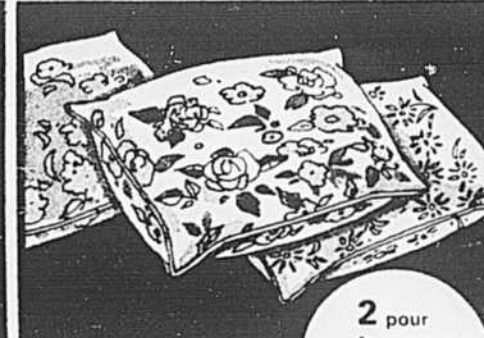
Bas-culottes pour dames
Bas-culottes Sapphire non renforcés, en tricot ultra-fin. En beige et épice. Tailles P.M.G.

6 pour
477



Bûches artificielles
S'allument facilement et durent jusqu'à 3 heures. Offertes en caisses de 6.

594
la caisse



Oreillers de 20" sur 26"
Bourre en mousse synthétique déchiquetée recouverte d'une couche de mousse synthétique. Recouvrement en couil à motif de roses sur fond blanc. Teintes variées.

2 pour
\$8



Filé à tricot
Filé genre peigne Savelle irrétrécissable, grand teint et lavable à la machine. Un ou multicolore. Vaste choix de teintes. Paquet de 6 écheveaux de 4 oz.

1134
le paquet



Bas-culottes pour dames
En tricot 100% nylon très fin. En beige et épice. 2 tailles au choix: pour 100 à 125 lb et 125 à 150 lb.

6 pour
296



GRAINES POUR OISEAUX SAUVAGES
Sacs économiques de 7 1/2 lb de graines de choix mélangées de marque Woolco. Chaque boîte contient 6 sacs.

888
la boîte



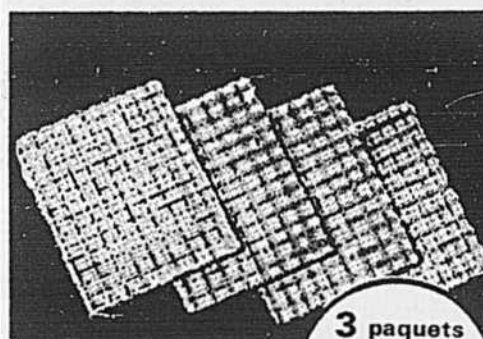
Chips
Servez-en avec les sandwiches ou à l'heure de la collation! Boîte de 12 sacs.

887
la boîte



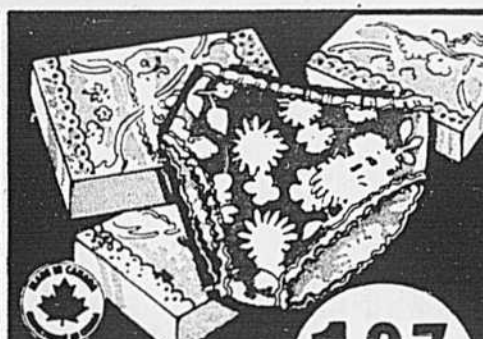
Couches Curity
Couches "Tape-Tab" à jeter après usage. Caisse de 24 boîtes nouveau format contenant 9 couches chacune.

995
la caisse



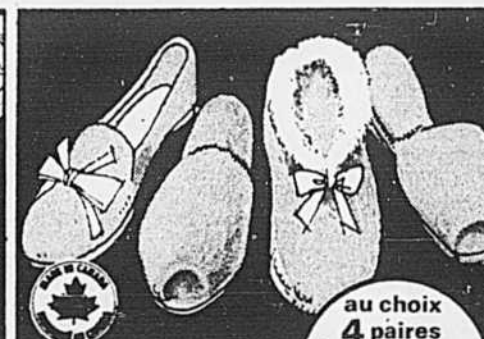
Débarbouillettes en coton
Motif jacquard à fleurs. Fini en surjet. Vert, jaune, bleu et rose. 11" sur 11".

3 paquets
399



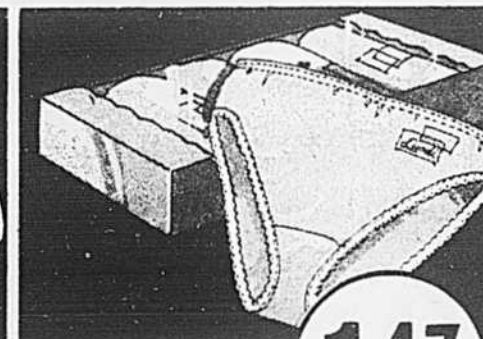
Culottes bikinis pour dames
En acétate imprimé. Taille et entrées élastiques 15 deniers. Tailles P.M.G. Boîte de 3.

197
la boîte



Pantoufles pour dames
Choix de 4 modèles ravissants et confortables. Teintes variées. Pointures: 6 à 9.

au choix
4 paires
\$12



Culottes bikinis pour fillettes
Culottes bikinis en acétate à taille et entrées élastiques. Blanc, rose et bleu. Tailles 8, 10, 12 et 14. Boîte de 3.

147
la boîte



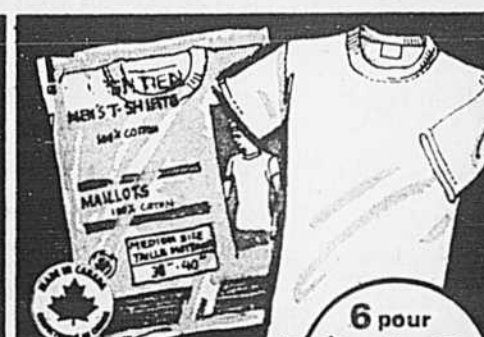
Chemises sport
Chemises en douce finette lavable. Motif plaid aux teintes vives. Encolures 14 1/2 à 17 1/2. Boîte de 4.

\$18
la boîte



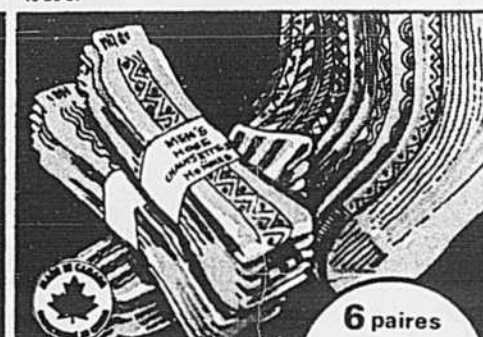
Caleçons en coton pour hommes
Caleçons Fruit Of The Loom à taille ordinaire ou basse. Choix de bleu, vert et ton or. Tailles P.M.G. TG. Paquets de 3.

4 paquets
\$10



Tee-shirts pour hommes
De marque Laurentien. En coton lavable à la machine. Encolure ras-du-cou. Choix de blanc, ton or, marine et bleu. Tailles P.M.G. TG.

6 pour
\$10



Chaussettes chics pour hommes
Achetez-en plusieurs paires à ce bas prix formidable! En tricot 100% nylon. Noir, brun, marine. Pointures 10 à 13.

6 paires
\$4

Ces prix sont en vigueur lundi et mardi, les 17 et 18 novembre.

LES GRANDS MAGASINS

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CO. LTD.

BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7200, boul. Taschereau
et pont Champlain

LAVAL
CENTRE LAVAL
Secteur BE de l'intersection des
Laurier et boul. Saint-Martin

SAINT-LEONARD
CENTRE L'ANGELIER
7445, boul. Langelier
et Jean-Talon est

KIRKLAND
PLAZA SAINT-CHARLES
Secteur 31 de la Transcanadienne
et boul. Saint-Charles

LONGUEUIL
CENTRE CENTREVILLE
Boul. Roland-Thériault
et Carl-Francis

ST-LAURENT
CENTRE LE BAZAR
3150, Côte-Verte (Avenue 141)
Transcanadienne section 30

ST-JEAN
LES GALERIES RICHELIEU
878, boulevard
de Sébastien

LaSALLE
CENTRE LE CAVALIER
8240, boul. Champlain
LaSalle

VALLEYFIELD
CENTRE VALLEYFIELD
20, Côté-Road
Valleyfield

REPERTIGNY
LES GALERIES RIVE NORD
100, boul. Rive
Repertigny

ROSEMERE
PLACE ROSEMERE
421, boul. LaSalle
Rosemere

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI: De 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI et VENDREDI: De 9:00 a.m. à 9:00 p.m. — SAMEDI: De 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

VISON
DEMI-BUFF
Pouliot
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de La Roche,
Lachine (à l'intersection)
527-8664



Le sen. Edward BROOKE

Ford prêt à accepter un Noir comme vice-président

DURHAM, Caroline du Nord (AFP). Le président Ford a déclaré hier, qu'il était prêt à accepter un Noir comme candidat à la vice-présidence avec lui aux élections de 1976.

Repondant aux questions posées par des étudiants de l'Université noire de Caroline du Nord à Durham, M. Ford a déclaré qu'il accepterait le sénateur noir du Massachusetts, M. Edward Brooke, comme coéquipier en 1976.

Le vice-président Nelson Rockefeller a annoncé qu'il ne serait pas candidat l'an prochain et il appartiendra à la convention républicaine de désigner un nouveau postulant à la vice-présidence.

Le nom du sénateur Brooke a déjà été mentionné pour plusieurs hautes fonctions gouvernementales. Il est le seul membre noir du Sénat de Washington.

De Durham, M. Ford s'est rendu à Raleigh, Caroline du Nord, et à Atlanta, Géorgie, avant de partir hier soir pour Paris où il prendra part au sommet de Rambouillet.

Kissinger cité pour outrage au Congrès

WASHINGTON (AFP). — M. Henry Kissinger a été cité hier pour outrage au Congrès par la commission d'enquête sur les services secrets de la Chambre des représentants qui, depuis plusieurs semaines, demande en vain au secrétaire d'Etat de lui remettre les documents relatifs à certaines opérations clandestines à l'étranger.

Toutefois la décision de la commission, acquise par 10 voix contre deux, devra être entérinée par la Chambre avant que des poursuites soient éventuellement engagées contre M. Kissinger. Ces poursuites pourraient, en théorie, aller jusqu'à l'impeachment du secrétaire d'Etat, c'est-à-dire sa destitution.

La commission, que préside M. Otis Pike, le bouillant représentant démocrate de New York, avait enjoint, la semaine dernière, à M. Kissinger de lui remettre les documents portant sur huit opérations clandestines effectuées par les services secrets américains à la demande du département d'Etat depuis janvier 1961.

Pour sa part, M. Kissinger avait affirmé, lundi, au cours d'une conférence de presse, que toutes ces opérations clandestines avaient été approuvées par trois présidents successifs, MM. Kennedy, Johnson et Nixon.

Le secrétaire d'Etat s'était également déclaré prêt à témoigner sous serment que chacune de ces opérations avait été accomplie "dans l'intérêt national".

M. Pike a dit qu'il soumettrait trois citations pour outrage à la Chambre les mois prochains et, si elles sont approuvées, elles seront remises au ministère de la Justice pour qu'il entame des poursuites. M. Kissinger serait passible d'une peine maximum d'un an de prison et de \$1.000 d'amende pour chaque citation, s'il était trouvé coupable.

Privilège exécutif
Tentant d'empêcher cette action sans précédent, le président Ford a invoqué le privilège de l'exécutif pour protéger M. Kissinger et les documents réclamés. On pourrait donc assister à une nouvelle bataille juridique.

au sujet des limites du privilège exécutif.

Le président a fait savoir que c'est lui, qui a ordonné à M. Kissinger de ne pas donner suite à l'injonction de la commission. Le porte-parole du département d'Etat a tenu à souligner que M. Kissinger n'avait fait dans cette affaire qu'obéir au président et que le conflit opposait désormais la commission à la Maison-Blanche et non plus au département d'Etat.

Le Chili

On a révélé par ailleurs que l'administration Ford avait interdit aux fonctionnaires du gouvernement de té-

moigner en public devant la commission sénatoriale d'enquête sur les activités clandestines des Etats-Unis au Chili.

La commission attribue cette interdiction au secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger lui-même. A l'époque, M. Kissinger président le comité quarante de la Maison-Blanche qui coordonnait les opérations secrètes des Etats-Unis à l'étranger.

C'est ce comité qui avait doté la CIA de \$8 millions destinés à empêcher l'élection et ensuite à provoquer le renversement du président Salvador Allende.

L'Espagne se retirera du Sahara fin février

MADRID (AFP, Reuter). — L'Espagne se retirera du Sahara occidental au plus tard le 23 février 1976, après avoir formé avec le Maroc et la Mauritanie une administration provisoire à laquelle elle participera jusqu'à son départ.

C'est ce qu'a déclaré hier soir le ministre de l'Information, M. Leon Herrera, à l'issue de trois jours de négociations entre les trois pays. Le ministre a rappelé à cette occasion que la politique espagnole était toujours conforme à celle définie par le gouvernement le 23 mai dernier: décoloniser suivant les recommandations des Nations unies, organiser le transfert des pouvoirs le plus tôt possible, coopérer sur le plan international, précipiter le retrait espagnol le cas échéant.

L'Espagne, a-t-il précisé, est disposée à procéder à un transfert provisoire de ses responsabilités administratives au Maroc, à la Mauritanie et à la population saharouie, représentée par la Yema (assemblée locale). Il a affirmé que le souhait de l'Espagne était de voir l'opinion de la population saharouie respectée, le moment venu.

Cet accord est intervenu lors des négociations ministérielles de Madrid, reprises mardi après l'interruption provoquée par la marche de 350.000 volontaires marocains sur le territoire contesté. Le commandement militaire espagnol fait savoir que les derniers "marcheurs de la paix" ont repassé la frontière, jeudi, et regagné leur camp-base de Tarfaya.

Le communiqué publié vendredi

matin à l'issue des pourparlers entre les premiers ministres espagnol et marocain, MM. Carlos Arias Navarro et Ahmed Osman et le ministre mauritanien des Affaires étrangères, M. Hamdi Ould Mouknass, fait état de "résultats positifs". Il ne mentionne toutefois pas l'accord, par respect aux Cortes, le parlement espagnol ne se prononcera que la semaine prochaine sur un projet de loi rendant officielle la décolonisation au Sahara occidental.

Les consultations de Madrid ont également porté sur les problèmes économiques complexes soulevés par le départ des Espagnols. L'avenir de l'exploitation des gisements de phosphate de Bou Craa, mis en valeur par l'Espagne au prix d'investissements considérables, et les droits de pêche au large des côtes du territoire ont été étudiés. Aucune précision n'a été fournie sur ces deux aspects, mais on sait Madrid désireux d'obtenir de substantiels dédommagements en cas de départ.

Celui-ci pose également la question d'un accord entre le Maroc et la Mauritanie en vue de gérer le territoire. Avant de quitter Madrid, M. Mouknass a déclaré que l'entente répondait aux intérêts des trois pays. Il n'en a pas dit plus, mais a affirmé que les relations entre Nouakchott et Alger ne devraient pas en souffrir.

De son côté, M. Osman a souligné à son départ de Madrid que les négociations se sont déroulées dans une "atmosphère de coopération, d'amitié et de franchise".

400 conseillers russes sont arrivés en Angola

LUANDA (UPI). — De sources diplomatiques d'Europe orientale, on annonce que quelque 400 "conseillers" soviétiques ont débarqué hier à Luanda pour prêter main forte aux forces du MPLA — déjà appuyées par des troupes cubaines — qui s'apprêtent à résister à l'assaut de la coalition FNLA-Unita contre la capitale.

Selon ces sources, les Soviétiques, au nombre de 400 environ, comprennent des tankistes, des pilotes et des conseillers militaires pour les 25.000 hommes de l'armée du MPLA.

Les unités de la coalition FNLA-Unita sont à moins de 12 milles de Luanda, au nord, et une colonne motorisée, commandée par des mercenaires blancs, fonce vers la capitale du sud.

Par ailleurs, M. Agostinho Neto, premier président de la république populaire de l'Angola proclamée unilatéralement par le MPLA, a formé son cabinet qui a prêté serment hier. Il a choisi comme premier ministre, M. Lopo Do Nascimento, qui fut l'un des trois chefs du gouvernement éphémère de coalition tripartite mis en place par les Portugais au moment où fut prise la décision d'accorder l'indépendance à la colonie, et qui comprenait des représentants du MPLA, du FNLA et de l'Unita.

M. Nascimento est considéré géné-

ralement comme un modéré, du moins par rapport à M. Neto.

Dans l'attente de l'attaque contre Luanda, tous les hommes entre 18 et 35 ans ont été mobilisés pour former une milice populaire, des emplacements de mitrailleuses ont été préparés à tous les points stratégiques de la capitale et les troupes du MPLA ont été munies de missiles soviétiques sol-air "SAM-7" en prévision d'éventuelles attaques aériennes.

L'alimentation en eau de la ville, coupée depuis cinq jours après les bombardements des forces de la coalition FNLA-Unita, a été rétablie hier et, symbole d'un retour à la normale, les policiers ont recommencé à faire appliquer les règles de stationnement des voitures, oubliées depuis des mois. Mais le ramassage des ordures ne se fait toujours pas et les rues ne sont toujours encombrées. Les queues devant les boulangeries commencent à s'allonger et les magasins de vêtements de super-marchés restent vides.

Par ailleurs, Radio-Luanda a démenti hier les informations diffusées à plusieurs reprises par une radio sud-africaine et selon lesquelles 20 blancs auraient été massacrés mercredi à Luanda et enterrés dans des fosses communes.

L'autorité du régime portugais est de plus en plus contestée

LISBONNE (AFP). — Le siège de Sao Bento a été levé, mais la crise demeure plus grave que jamais. Les événements des dernières 48 heures ont profondément ébranlé le gouvernement et en particulier la position du Premier ministre l'Amiral Pinheiro de Azevedo, séquestré pendant 48 heures dans sa résidence par les grévistes du bâtiment, a dû céder à leurs exigences hier matin, après une nouvelle nuit d'angoisse.

Pourtant, jeudi soir, le Premier ministre avait reçu l'appui public du général Costa Gomes. Celui-ci, rompant un silence étrange de plusieurs semaines, avait stigmatisé dans une allocution à la nation, les excès commis par les organisations de travailleurs pour

faire pression sur les responsables gouvernementaux.

Le Conseil de la révolution s'était réuni jeudi soir pour analyser la situation. En fait, il n'a pas pu délibérer, faute de quorum.

Alors que l'on assiste à une désagrégation de l'armée, le problème est en effet pour le régime actuel celui de s'assurer les moyens militaires de faire respecter son autorité. Les événements de Sao Bento ont démontré qu'il n'a pas encore ces moyens ou qu'il hésite à les employer parce qu'il n'est pas absolument sûr de contrôler la situation politique et militaire qui résulterait d'une épreuve de force.

Un épisode

Mais le siège du palais de Sao Bento ne semble être qu'un épisode



M. Kissinger témoignant, hier, devant une sous-commission de la Chambre pour appuyer le programme d'aide à l'étranger.

Kissinger envisage de quitter ses fonctions

WASHINGTON (AP). — Les répaties spirituelles de M. Kissinger, tout comme ses litotes subtiles, ne laissent aucun doute: le secrétaire d'Etat envisage de quitter ses fonctions.

Au lendemain du "massacre de la Toussaint" qui avait vu le limogeage de plusieurs collaborateurs du président Ford, le chef de la diplomatie américaine avait affirmé qu'il n'était en rien touché par ces mesures. Et il avait minimisé le fait qu'il n'était plus conseiller pour la sécurité nationale.

Mais ces protestations, par trop abondantes, avaient paru forcées. M. Kissinger avait toujours apprécié cette fonction qui lui permettait de rencontrer une heure par jour le président, d'abord M. Nixon, puis M. Ford.

Le secrétaire d'Etat est, d'autre part, trop bien informé pour ignorer que le Conseil national de sécurité joue un rôle déterminant dans l'élaboration de la politique étrangère américaine.

Certes, M. Kissinger entretient toujours des rapports étroits avec le chef d'Etat américain, mais il semble avoir perdu sa position d'interlocuteur privilégié.

M. Ford a bien fait savoir qu'il comptait sur M. Kissinger pour s'intégrer dans l'équipe qui formulera la politique étrangère du pays. En d'autres termes, le secrétaire d'Etat, qui avait joui d'une très grande liberté jusqu'à présent, devra apprendre à composer avec M. Donald Rumsfeld, nouveau secrétaire à la Défense, et le général Brent Scowcroft, conseiller pour la sécurité.

Politique contestée

L'autre inquiétude de M. Kissinger est de voir sa politique étrangère mise en pièces à l'occasion des élections présidentielles, l'année prochaine.

M. Ronald Reagan et tous les autres dirigeants conservateurs du Parti républicain entendent se livrer à une critique en règle de la politique de détente avec l'Union soviétique.

Le mot "détente" a pris une signification tellement explosive ces derniers temps, aux Etats-Unis, que M. Kissinger préfère employer le terme "coexistence" ou quelque autre synonyme.

La détérioration récente des contacts avec les soviétiques—rapport de la visite de M. Brejnev aux Etats-Unis, l'impasse dans les négociations SALT, le durcissement soviétique en Europe

— risque de rendre difficile la tâche du secrétaire d'Etat.

En outre, le secrétaire d'Etat a regretté les conditions dans lesquelles M. Nelson Rockefeller s'est vu empêcher de devenir le colistier de M. Ford en 1976.

"Je regrette profondément cette décision", a déclaré M. Kissinger, pourtant peu enclin à manifester publiquement ses émotions.

Lorsqu'on l'interroge directement sur ses projets à terme, M. Kissinger répond par des formules elliptiques. Manifestement, le cœur n'y est plus, mais il ne veut pas révéler ses projets.

Une chose est certaine, il refusera de collaborer avec un gouvernement démocrate dans le cas d'une victoire de l'adversaire de M. Ford.

Le secrétaire d'Etat a cependant avoué qu'il compte s'établir à New York et reprendre ses fonctions de professeur, probablement à l'université Columbia.

M. Kissinger n'a pas encore écrit sa propre épitaphe politique, mais le temps approche.

Jeûne collectif contre la torture au Brésil

SAO PAULO (UPI). — L'évêque de Sao Paulo, dom Paul Evaristo Arns, a pris la tête d'un jeûne collectif de 24 heures auquel auraient participé quelque 2 millions de catholiques, hier, pour protester contre la torture et autres violations des droits de l'homme au Brésil et ailleurs dans le monde.

Un porte-parole a dit que le prêtre s'était abstenu de toute nourriture et n'avait bu que de l'eau depuis le crépuscule, jeudi, comme il avait demandé à tous les fidèles de son diocèse de le faire dans des messes pastorales lus dans toutes les églises depuis deux semaines.

Dans ces messages, il dénonçait les arrestations arbitraires qui prennent généralement la forme de véritables enlèvements et les tortures qui se terminent souvent par la mort.

en bref

L'émissaire du pape confère avec Arafat

BENRUTH (AFP, P.). — Le cardinal Paolo Bertoli, émissaire du pape Paul VI, a conféré hier avec M. Yasser Arafat, leader de l'O.L.P. L'entretien a porté sur le problème palestinien ainsi que sur l'attitude de la résistance palestinienne dans la crise libanaise, action approuvée de bonne source. Aucune déclaration officielle n'a été faite à l'issue de l'entretien, qui a duré deux heures et demie, mais l'agence palestinienne Wata a indiqué que la discussion s'était déroulée dans une atmosphère d'amitié et de compréhension.

Mgr Bertoli terminera demain une mission d'une semaine au Liban au cours de laquelle il a tenté de rapprocher les diverses tendances et croyances.

Dépendant, la vague d'enlèvements s'est poursuivie hier et, ajoutée à des tirs isolés, a continué à paralyser la vie normale de la capitale libanaise. Selon la police, au moins 60 personnes ont été enlevées par des jeunes miliciens musulmans ou chrétiens.

L'Ouganda renvoie des armes à l'URSS

NAIROBI (AFP). — L'Ouganda semble être en train de renvoyer à l'Union soviétique des armements qu'il a reçus au cours des derniers mois, peut-être des avions à réaction MIG démodés, apprend-on au Kenya.

Une douzaine de wagons de chemin de fer scellés se trouvent au port de Mombassa, sur l'océan Indien, où ils attendent l'arrivée d'un cargo soviétique dans quelques jours, apprend-on de source proche de la direction du port kenyan.

Le convoi est gardé par la police kenyane depuis son arrivée à Mombassa, qui a précédé l'expulsion de l'ambassadeur d'URSS à Kampala, M. Andre Zakharov, par le président Amine, et la suspension des relations diplomatiques avec l'Ouganda décidée mardi par Moscou.

Le Dr Sheila Cassidy libérée au Chili

SANTIAGO (UPI). — Le médecin britannique Sheila Cassidy, arrêtée par la police secrète chilienne et accusée de complicité avec des guérilleros de gauche, a été libérée

hier, après 14 jours de détention. Elle avait été interrogée hier matin au ministère de la Défense.

La doctoresse avait été arrêtée le 1er novembre dernier et accusée d'avoir soigné Nelson Gutierrez, un chef guérillero, qui, depuis, s'est réfugié à l'ambassade du Vatican à Santiago.

On estime que le docteur Cassidy quittera vraisemblablement le Chili dans les prochains jours.

Le conflit des journaux est réglé à Londres

LONDRES (AFP). — Le conflit qui a privé totalement de journaux la capitale britannique hier a pris fin en début de soirée avec la décision du Daily Express de réintégrer les 96 mécaniciens du journal, licenciés à la suite d'un conflit salarial.

Un communiste signé par le chef du syndicat des mécaniciens, M. William McLoughlin, et lord Goodman, président de l'Association des éditeurs de journaux, affirme que les deux parties sont tombées d'accord pour reconnaître que dans cette situation critique il ne serait pas rentable de prolonger le conflit et que les deux parties reprennent immédiatement le travail dans des conditions normales.

Le chef du syndicat des mécaniciens a précisé que la question pendante des revendications salariales des mécaniciens, à l'origine du conflit, serait débattue lundi lors de nouvelles négociations avec lord Goodman.

7.000 fonctionnaires limogés au Nigeria

LAGOS (Reuter). — Le nouveau régime militaire nigérian poursuit son épuration au sein de l'administration: environ 7.000 agents publics au total ont été limogés pour motifs divers depuis que le gouvernement a commencé, selon ses propres termes, à élaguer "le bois mort" de ses services.

L'une des plus importantes purges s'est déroulée jeudi dans l'Etat occidental, où plus de 1.500 fonctionnaires, dont des instituteurs, ont été limogés.

Dans l'Etat du Centre-Nord, 500 personnes viennent d'être mises à la porte de l'administration. Il en est de même à Lagos pour 150 membres de l'administration universitaire, dont quatre professeurs.

Les motifs invoqués dans tous ces cas varient considérablement: âge avancé, santé vacillante, productivité déclinante, mauvaise conduite, intégrité douteuse, vol, éthylisme, corruption, absentéisme et détournement de fonds.

Pompier dans le racket de la protection?

Un pompier montréalais, André Morel, 34 ans, de la 1ère Avenue, à Rosemont, aurait apparemment tenté de se faire un revenu supplémentaire, ces derniers temps.

C'est tout au moins ce que l'on a prétendu hier, devant le juge Paul Papineau, alors qu'il a comparu sous une double accusation d'extorsion et de meurtre.

Il appert, en effet, que les 14 et 16 septembre derniers, il aurait accompagné quatre autres individus qui voulaient exiger une rente hebdomadaire de cent dollars de la part d'une propriétaire de restaurant de la rue Prince-Arthur, pour lui accorder leur "protection".

Morel aurait lui-même bousculé et renversé des chaises, pour impressionner la femme, pendant qu'un de ses compagnons faisait tourner un pistolet autour de ses doigts dans le même but apparent.

Le 16, Morel lui-même aurait jeté une lourde brique dans la direction d'une vitrine du restaurant.

Les dommages causés seraient de \$217.

Devant la Cour, le prévenu a cependant nié toute culpabilité et, sans dossier antérieur, il a pu reprendre sa liberté aux conditions usuelles.

Vol des 38 tableaux: une comtesse et un peintre arrêtés

MILAN (Reuter) — La police a arrêté hier une comtesse que l'on dit de nationalité suisse, ainsi qu'un peintre italien, dans le cadre de l'enquête sur le vol cette année de trente-huit tableaux au musée d'art contemporain de Milan.

La comtesse s'appelle Clara Siegfriedo Cattanei est âgée de quarante ans, a déclaré la police, en alléguant qu'elle avait pris livraison des tableaux dans son appartement de Milan avant leur envoi à Perouse, dans le centre de l'Italie, et à Duisberg, en Allemagne de l'Ouest.

La police italienne et la police ouest-allemande ont recouvré vingt-six des tableaux, le 1er novembre.

Le peintre, Bruno Facchini, connu sous le nom de Bruno Contenotte, a été arrêté et accusé de possession de cocaïne après que la police l'eut interrogé à propos du vol de tableaux.

Quatre autres personnes sont recherchées par la police.

MUSIQUE

Vous cherchez un instrument de musique à bon prix? Alors, consultez la rubrique 511 des petites annonces de

La Presse

CHEZ ASSOLIN
ON S'ARRANGE
TOUJOURS BIEN

RAT MUSQUÉ

NATUREL
A partir de
\$575.00

Assolin

Fourures Enr
1471, rue AMHERST

524-3517

Stationnement à l'arrière



QUAND IL NEIGE SUR MON PAYS,

JE CHAUSSE DES BOTTES DE MON PAYS!



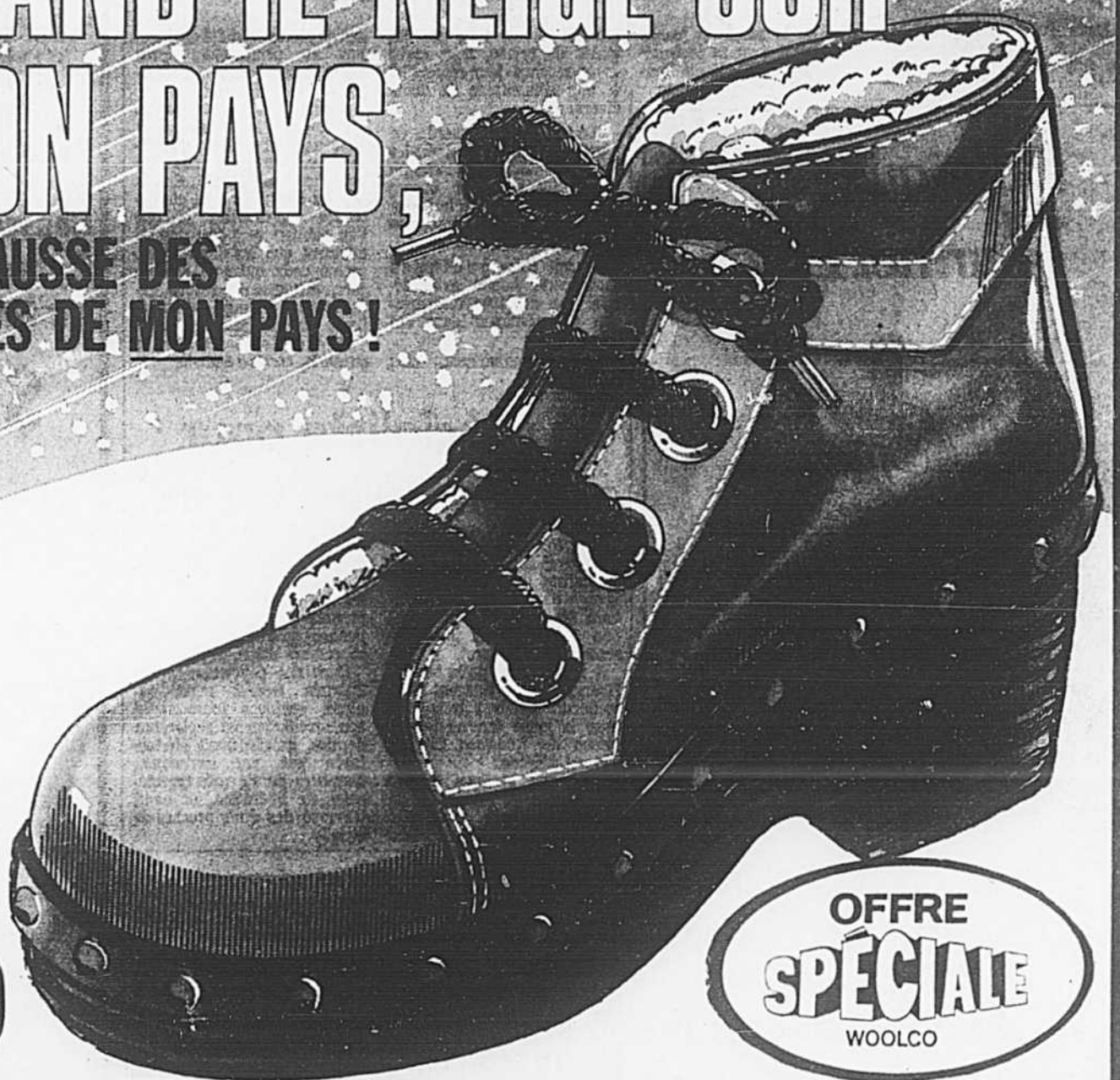
Chaudes bottes à semelle non glissante pour dames

Ces bottes à doublure en peluche acrylique vous permettront de jouir pleinement des plaisirs de l'hiver. Modèle à quatre oeillets, nouvelle semelle non glissante et tige facile d'entretien. En deux teintes de brun. Pointures 6 à 9, sans demies.



La paire

\$15



OFFRE SPÉCIALE
WOOLCO



Bottes pour dames et fillettes

La doublure de peluche acrylique de ces bottes vous apportera chaleur et confort tout au long de l'hiver. Bottes à glissière latérale pour dames et sans glissière pour fillettes. Simili-cuir brun ou noir, très facile d'entretien. Demi-pointures non offertes.

Pour fillettes, pointures 1 à 4 la paire **797**
Pour dames, pointures 5 à 10 la paire **1197**



Couvre-chaussures pour hommes

Un vrai bon achat! Couvre-chaussures en caoutchouc, à 4 boucles devant et semelle résistante. Noir. Pointures 7 à 12, sans demies.

La paire **997**



Bottes de motoneige

Pour les adeptes de la motoneige, une chaude botte à empeigne de nylon, glissière devant et cordon coulissant à l'entrée. Chaussons de feutre, courroies de cuir et semelle de caoutchouc durable. Noir avec rayures jaunes.

Pour bambins, pointures 11 à 13 \$11
Pour garçons, pointures 1 à 6 1277
Pour hommes, pointures 7 à 11 1277



Bottes en cuir suédé pour hommes

Une botte résistante et confortable! Empeigne de cuir suédé, chausson de feutre, semelle en caoutchouc durable. Modèle à bout protecteur également offert. Empeigne brune. Pointures, 7 à 11, sans demies.

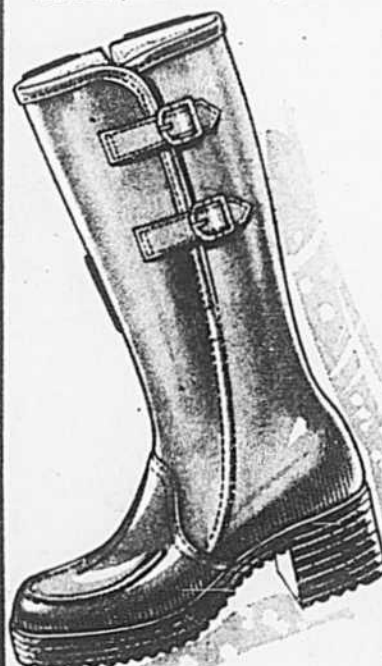
A bout protecteur: 1797
A bout ordinaire: 1597



Couvre-chaussures pour hommes

Protégez vos souliers et gardez-les au sec avec ces couvre-chaussures en caoutchouc imperméable. Modèle à glissière devant, 10" de hauteur. Noir. Pointures, 6 à 12, sans demies.

La paire **897**



Bottes à tige haute pour dames

Botte facile d'entretien, dotée d'une épaisse doublure en peluche acrylique, de 2 courroies réglables et d'une empeigne moccasin. Semelle non glissante. Brun et noir. Pointures, 5 à 10, sans demies.

La paire **2488**



Bottes d'hiver pour bébés

Cette botte facile à nettoyer, est doublée en peluche acrylique, entrée en nylon à cordon coulissant, semelle de caoutchouc. Blanc, rouge, marine. Pointures 5 à 10, sans demies.

La paire **944**



Bottes d'hiver pour enfants

Protégez-les du froid et de l'eau avec ces bottes à doublure en peluche acrylique. Empeigne brune et entrée en nylon de même teinte. Pointures, 5 à 13.

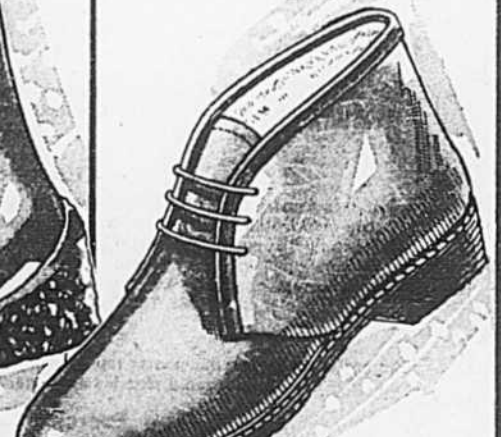
La paire **844**



Bottes pour hommes et garçons

Botte facile d'entretien, avec empeigne moccasin. Semelle de caoutchouc et doublure en peluche acrylique. Brun.

Pour garçons, pointures 3 à 6 la paire **1097**
Pour hommes, pointures 7 à 11 la paire **1297**



Bottillons d'après-ski

Bottillons d'après-ski, 3 oeillets, pour hommes. Empeigne facile d'entretien, doublure de peluche acrylique et semelle non glissante. Brun. Pointures, 7 à 12, sans demies.

La paire **\$14**

LES GRANDS MAGASINS



BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7700, boul. Taschereau
et pont Champlain

LAVAL
CENTRE LAVAL
3818, boul. Langelier
et boul. Saint-Martin

SAINT-LÉONARD
CENTRE LANGELIER
7445, boul. Langelier
et Jean-Talbot est

KIRKLAND
PLAZA SAINT-CHARLES
3111, boul. Saint-Charles
et boul. Saint-Charles

LONGUEUIL
CENTRE CENTREVILLE
Boul. Roland-Thériault
et Carle-Poirier

ST-LAURENT
CENTRE LE BAZAR
3750, Côte-Verte (Autobus 147)
Transcanadienne sortie 28

ST-JEAN
LES GALERIES RICHELIEU
878, boulevard
de Sennar

LA SALLE
CENTRE LE CAVALIER
8148, boul. Champlain
LaSalle

VALLEYFIELD
CENTRE VALLEYFIELD
30, Dufferin Road
Valleyfield

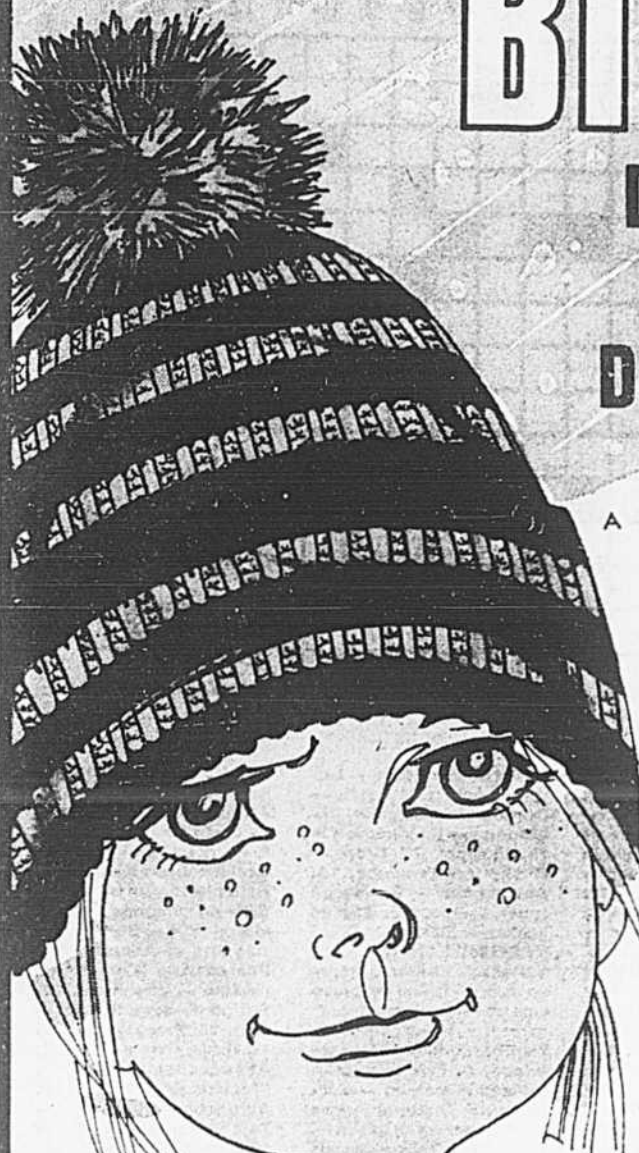
REPERTIGNY
LES GALERIES RIVE NORD
100, boul. Rive
Repertigny

ROSEMERE
PLACE ROSEMERE
401, boul. LaSalle
Rosemere

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI: De 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI et VENDREDI: De 9:00 a.m. à 9:00 p.m. — SAMEDI: De 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

COUVREZ-VOUS BIEN...

DE LA TÊTE
AU BOUT
DES DOIGTS!



A. AU CHOIX

Vaste assortiment de tuques et bonnets à mini-prix pour enfants. Tricot 100% acrylique.

.92

B. TUQUE PASSE-MONTAGNE

Pour enfants. Tricot 100% acrylique. Rebord à motif attrayant. Variété de couleurs pimpantes.

194



C. MOUFLES POUR ENFANTS

Épais tricot 100% acrylique. Ravissant motif jacquard sur fond uni. Sélection de couleurs à la mode.

147

D. CHAUDES MOUFLES

Dessus 100% nylon. Paume en vinyle. Doublure en mousse / acrylique. Pour fillettes (7-14) et enfants (2-6X).

Pour fillettes 147 Pour enfants 174



TUQUE DERNIER CRI

Tricot 100% acrylique. Feuille d'érable en contraste. Blanc, marine, rouge, vert, brun ou bleu royal.

174



CAGOLE POUR ENFANTS

Cagoule en tricot 100% acrylique. Rayures contrastantes. Bouton décoratif. Marine, vert, brun ou ton or.

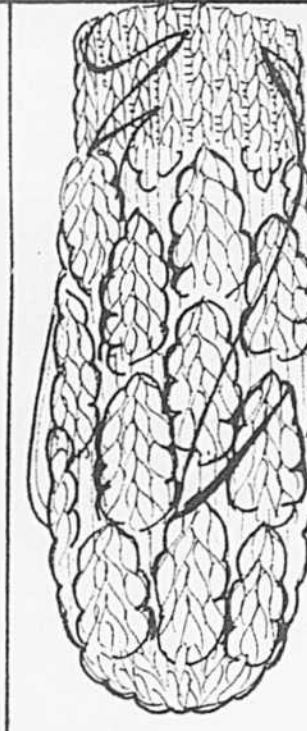
194



MOUFLES POUR FILLETES

Épais tricot 100% acrylique. Motif jacquard sur fond uni. Choix de couleurs. 7-14.

174



MOUFLES POUR DAMES

Tricot épais 100% acrylique. Blanc, noir, brun, beige, café, marine, rouge, rose ou vert.

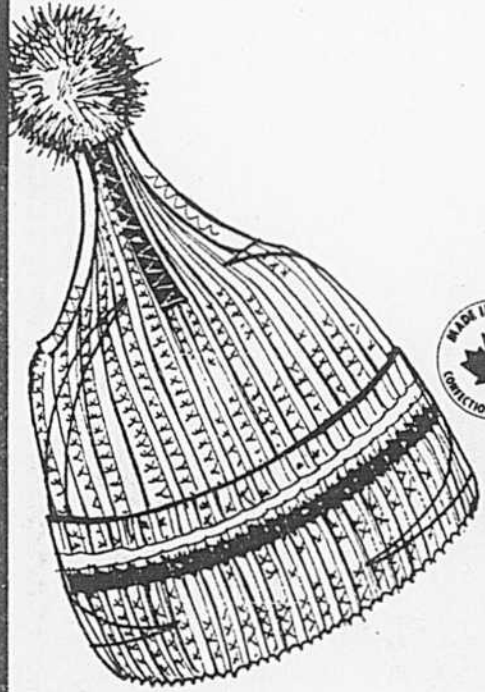
174



MOUFLES POUR DAMES

Tricot épais 100% acrylique. Motif jacquard sur fond blanc, marine, pourpre, brun ou vert.

174



MIGNONNE TUQUE

Tuque à la mode norvégienne, en tricot 100% acrylique. Rebord à rayures. Brun, marine ou vert.

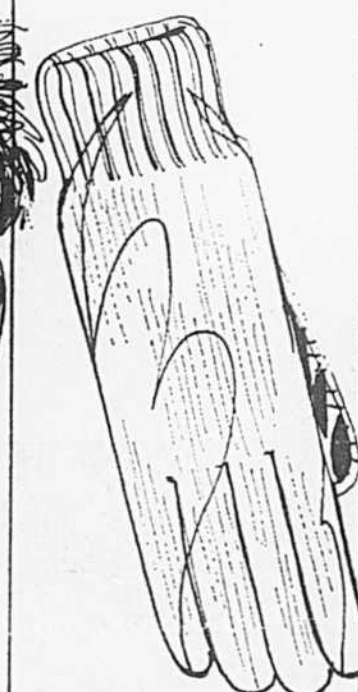
194



TUQUE À GROS POMPON

Tuque en tricot épais 100% acrylique. Motif jacquard. Marine, rouge, bleu royal, brun, orange ou vert.

247



GANTS POUR DAMES

Tricot 100% acrylique. Paume en cuir. Choix de noir et de brun.

247



SUPERBES MOUFLES POUR DAMES

Ces adorables mufles, à dessus en fourrure de lapin et paume en vinyle, allient confort et élégance. Doublure en molleton. Une excellente suggestion-cadeau!

547

Inondations : aide possible aux citoyens de Saint-Jean

SAINT-JEAN (PC) — Les gouvernements, à trois échelons différents, ont laissé entendre hier qu'ils sont prêts à venir en aide aux victimes des inondations de la ville portuaire de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Des équipes nombreuses s'emploient présentement à débarrasser les débris et à trouver des abris aux nombreuses personnes qui ont été évacuées durant les pluies torrentielles de jeudi.

Le premier ministre Richard Hatfield a déclaré qu'il attendait un rapport de l'organisation des mesures d'urgence mise sur pied, avant de prendre une décision.

Aucune aide financière n'a toutefois encore été offerte.

Aux Communes, le ministre James Richardson de la Défense a fait savoir que son ministère est prêt à intervenir pour venir en aide aux victimes, mais qu'aucune demande officielle en ce sens n'a encore été transmise par la province.

En tout, on a signalé 15,3 centimètres de pluie sur la ville en moins de 36 heures.

Le nombre des personnes évacuées n'est pas encore connu, mais il serait réduit. Les dommages à la propriété seraient toutefois très considérables.

"Mme Kelly ne devrait pas insister pour savoir la vérité"

KAZABAZUA (PC) — Dans ce village du Québec, à une trentaine de milles de Hull, il existe au moins un ministre protestant qui n'est pas satisfait de son sort.

C'est Mme Patricia Kelly, âgée de 36 ans, qui a été repudiée de l'Eglise unie du Canada, au mois de juin dernier, mais qui n'en continue pas moins à présider les services religieux tous les dimanches... sans être payée.

Réunissant les journalistes à son domicile de Kazabazua, vendredi, Mme Kelly a montré une pétition signée par 144 personnes, qui l'appuient dans sa campagne pour connaître la cause de son renvoi.

Un autre ministre, M. Morgan McFarlane, qui semble connaître cette raison, a répliqué que Mme Kelly ne devrait pas insister pour savoir la vérité. "Il serait sage de ne pas en parler", a-t-il dit.

Ontariens inculpés de la mort d'un Québécois

NEW SARUM, Ontario (PC) — Deux Ontariens ont été accusés d'homicide punissable par l'emprisonnement à vie pour la mort d'un Québécois dont le corps a été découvert près de New Sarum, le 18 mai dernier.

Richard Joseph Denomme, 23 ans, de North Bay, et Allan Charles Parker, 20 ans, de Pembroke, sont accusés du meurtre de Joseph Paquet, 20 ans, de Sainte-Anne-des-Monts.

Le corps décomposé de ce dernier a été découvert par un jeune homme de la région. La victime était morte depuis près d'un an.

POUR UNE FOURRURE IMPECCABLE VOYEZ

VISON
à partir de \$1295

Cherco Chevalier

1475, rue AMHERST 521 2176
près du Joli de Marianne

LES GRANDS MAGASINS



BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7700, boul. Taschereau
et boul. Champlain

LAVAL
CENTRE LAVAL
7445, boul. Longueuil
et boul. Saint-Martin

SAINT-LEONARD
CENTRE LANGELIER
7445, boul. Longueuil
et boul. Saint-Martin

KIRKLAND
PLAZA SAINT-CHARLES
3151, boul. Saint-Charles
et boul. Saint-Charles

LONGUEUIL
CENTRE CENTREVILLE
3151, boul. Saint-Charles
et boul. Saint-Charles

ST-LAURENT
CENTRE LE BAZAR
3151, boul. Saint-Charles
et boul. Saint-Charles

ST-JEAN
LES GALERIES RICHELIEU
875, boul. Saint-Charles
et boul. Saint-Charles

LA SALLE
CENTRE LE CAVELIER
875, boul. Saint-Charles
et boul. Saint-Charles

VALLEYFIELD
CENTRE VALLEYFIELD
20, boul. Saint-Charles
et boul. Saint-Charles

REPENTIGNY
LES GALERIES RIVE NORD
100, boul. Saint-Charles
et boul. Saint-Charles

ROSEMERE
PLACE ROSEMERE
481, boul. Saint-Charles
et boul. Saint-Charles

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI: De 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI et VENDREDI: De 9:00 a.m. à 9:00 p.m. — SAMEDI: De 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

MOT-MYSTÈRE

MAMMIFÈRES — Un mot de 6 lettres

1	A	B	P	U	O	L	V	I	A	I	B	A	C	I	V
2	U	G	O	N	A	K	I	E	Y	R	A	H	P	A	T
3	U	B	A	X	E	C	N	O	R	E	A	A	C	W	O
4	L	O	E	P	E	P	C	E	N	T	K	H	E	U	R
5	U	U	N	Z	L	R	K	I	S	O	E	H	T	R	E
6	O	C	I	O	U	A	U	Q	L	A	S	B	A	S	L
7	L	E	A	P	R	O	E	M	M	O	H	I	R	E	T
8	L	O	D	D	F	E	N	N	E	C	I	U	V	E	E
9	S	A	U	R	S	R	U	E	G	N	O	R	L	B	N
10	O	I	M	V	A	G	N	E	A	U	I	U	E	A	E
11	N	S	N	I	E	H	R	Y	N	E	M	U	L	U	G
12	I	A	O	G	N	B	E	O	R	I	N	O	A	D	L
13	R	T	S	E	E	A	T	A	M	U	P	R	N	E	A
14	E	I	I	Z	Y	A	N	E	S	S	E	A	O	T	I
15	M	S	B	E	R	G	I	T	S	I	R	O	L	C	E

AYE-AYE	CORNE	LAIE	MONTE	RONGEURS
ALPAGA	DAINE	LAPINE	MORSE	SINGE
ANESSE	ELAN	LEROT	MULET	TIGRE
ANIMAL	EXTRA	LEVRIER	OKAPI	VACHE
AGNEAU	FENEC	LOIR	ONCE	VERTEBRE
BAUDET	FOUINE	LORIS	OURSE	VISON
RISON	GENET	LOULOU	PORC	ZEBRE
BOUC	HARDE	LOUP	PUMA	ZEBU
BOXER	HASE	LOUVE	RATE	
CABIAI	HOMME	MAKI	RATON	
CHAT	ISATIS	MERINOS	RENARD	

Solution du dernier problème: JAZZ

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous restent composent le mot mystère.

AU FIL DES LOISIRS

AVEC DOLLARD MORIN

CE SOIR: à 7h30, au club de l'Age d'Or "Rosemont", 5415, 4e avenue, angle Masson, soirée d'Appréciation de la Jeunesse avec le club Optimiste-Rosemont et hommage rendu à 100 gars et filles du quartier.

—A 8h30, soirée canadienne à "l'Accord", 286 est, rue Ste-Catherine, pour Neo-Québécois et Québécois, avec danses carrées, gigue, etc., sans oublier la tarte au sucre (288-3771).

—Jusqu'à 10h, bazar d'artisanat au Centre Ste-Georgette, 11833, rue Lamoureux, à Montréal-Nord (demain, de 10h à 5h).

—Soirées bavaroises: — à 9 h, aux Loisirs Marie-Reine-des-Coeurs, (sous-sol de l'église), angle Turenne et Bosquet, avec l'orchestre Stan Marut; — à 8h, aux Loisirs St-Arsène, 1025 est, rue Bélanger, avec orchestre bavarois et Fernand Lapierre à l'orgue.

—A 8h30, danse sociale avec le groupe "Vif Argent", à l'école William-Hingston,

415, rue St-Roch (entrée à l'arrière, rue Durocher), pour 18 ans et plus, avec spectacle.

—A 8h, ouverture de la "Folkothèque" pour les amateurs de danses folkloriques internationales, à l'école du 4300, rue de Lanaudière (entrée libre).

— Soirées dansantes: — à 8 h 30, au sous-sol de St-Grégoire-le-Grand, 7910 rue Marquette; — à 8h30, avec les Loisirs Ste-Madeleine-Sophie, à l'école St. Ste-Anne-Marie, 1200 est, boul. Gouin;

— à 8h, aux Loisirs "Argent et Or" (école Chomedey Annexe), 1955, rue Létourneux;

— à Outremont: — à 8h, au Centre récréatif municipal, 1185, rue Fairmount, avec les Loisirs Ste-Madeleine, pour 18 ans et plus; — à Longueuil: — à 8h, au club de l'Age d'Or école Curé-Lequin, 653, rue Préfontaine;

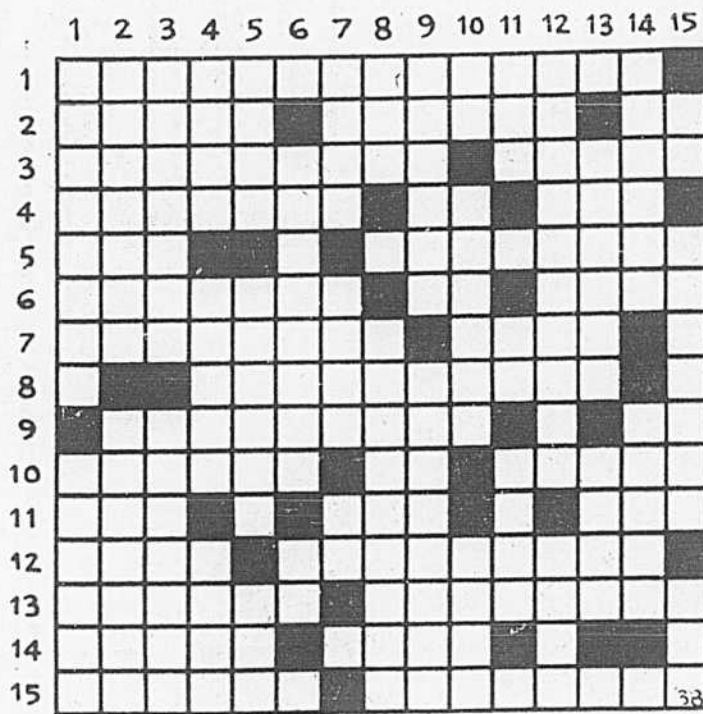
— à Duvernay: — à 8 h 30, au sous-sol de N.-D.-des-Ecoles, angle Rosemere et Roland-Forget, avec les Loisirs, pour 18 ans et plus.

Solution du problème no 37

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	F	E	R	N	A	N	D	L	A	L	O	N	D	E	
2	A	M	E	U	T	E	R		M	A	L	I	E	N	S
3	T	A	C		V	O	R	A	C	E		S	T	E	
4	I	N	I	T	I	A	L	E	S		S	O	R	T	
5	G	A	T	E	R		E	N	S	E	M	B	L	E	S
6	U	T	E	R		C	E		A	I	E				
7	E	I	S	E	N	A	C	H		V	I	R	E	N	T
8		O	B		I	R	E	N	E		E	S	A	U	
9	E	N	G	R	E	N	E	R		R	A	S		R	
10	N		A	M		M	I	L	A	N		T	V	A	
11	C	L	O	T	U	R	E	R		T	P	E	A	U	
12	H	E	R	O	L	E	S		T	R	E	I	L	L	E
13	E	G	A	L	E	S		C	R	I	S	S	E	R	
14	R	A	L	E		T	A	L	E	N	T		G	E	
15	E	T	E	S	I	E	N		S	E	E	L	A	N	T

La grille des mordus

Problème No 38



HORIZONTALEMENT

1. "Destination: monde", pour lui, c'est un vrai programme. 2. C'est vraiment la fin — A le musée pointu — Proposition. 3. Quartier — Ecrase le coussin. 4. Ne dépasse pas le coude — Se transmettent sans frais — Est baigné par le Reuss. 5. Port du Japon — Cachent des mines. 6. Ornement d'architecture — D'un auxiliaire — Ouvre la porte. 7. Gorille. — Joue le rôle d'un filtre. 8. A Paris... ou sur le lac Ontario. 9. Juste avant l'attaque — Pronom. 10. Vieille arme — Patrie d'un patriarche — Critique. 11.

Image de la candeur — Lutter contre le Reich — Commune de Belgique. 12. Manque — Se penche à la fin du repas. 13. Barre — Deshonore l'homme. 14. Assemblée — Germe en toute saison. 15. Tas de buches — Solitaire.

VERTICALEMENT

1. Font de l'ombre, même en hiver — On ne peut faire cela que dans le monde. 2. Interdits — Vexant. 3. Bombardier — C'est un noyau. 4. Fait le mur — Protège le matelot — Supprimer. 5. Quitte la France pour passer en Belgique — Titre turc — Pousse des cris

de bête fauve. 6. Partie de sabot — Démonstratif. 7. Attirent bien des touristes — Coule au Zaire — Note. 8. Est riche en vitamines — Exclut toute amabilité. 9. Articulation immobile — Série de numéros. 10. Indique un mâle — Se reproduit très vite — Adverbe. 11. Possessif — S'emploie à Mexico — Virtuosité. 12. Bande de sans-le-sou — Brut. 13. Prénom masculin — Releve le goût. 14. Abandonner — Auteur du "Maitre de forges". 15. Abreviation chrétienne — Fais apprendre — Figure biblique.

Solution au prochain numéro

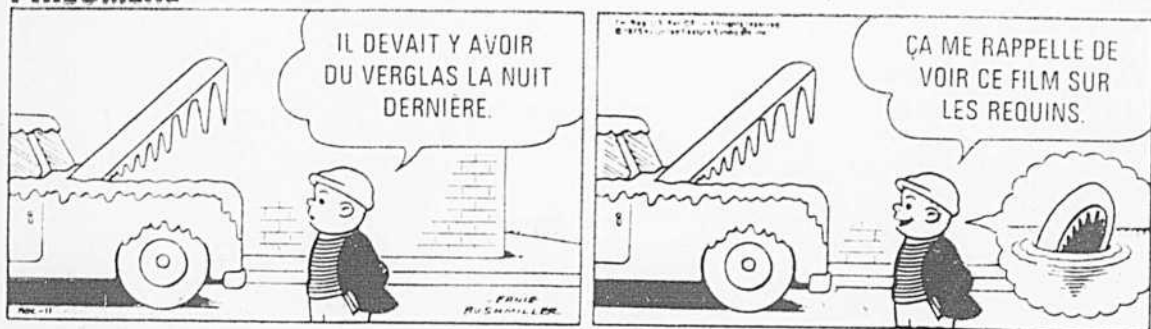
BASILE



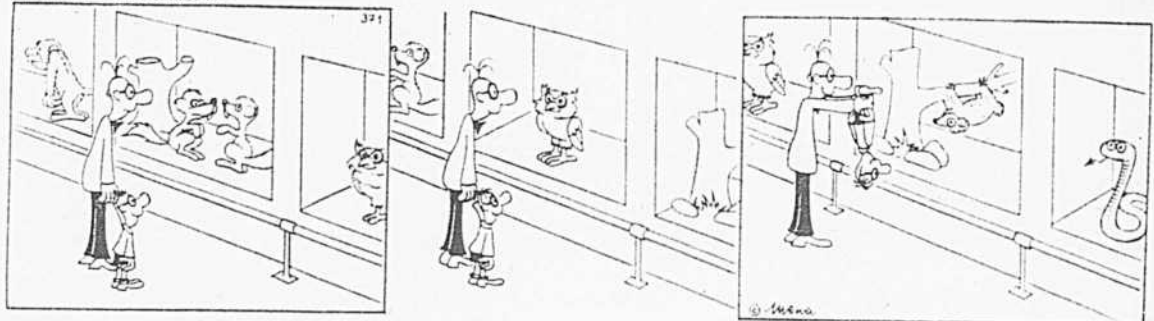
JULIETTE DE MON COEUR



PHILOMENE



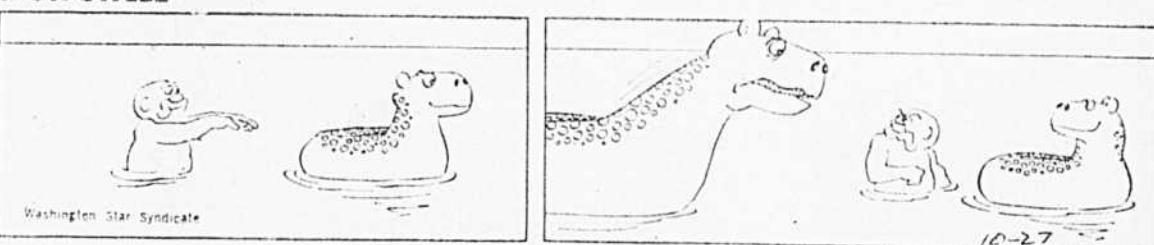
CANDIDE PAR MENA



BOZO



MON ONCLE



PEANUTS



HAGAR DUNOR le VIKING



FERDINAND



RENCONTRES

À Montréal-Nord, durant le week-end, se déroulent les compétitions pour les championnats provinciaux de '76 en patinage artistique.

Elles ont débuté jeudi matin pour se continuer hier et aujourd'hui, et se termineront demain soir, à 5 h 30, avec la proclamation des grands vainqueurs et la remise des médailles. On y compte près de 300 participants de tous les coins de la province.

Ce soir, dès 7 h 15, il y aura: style libre pour pré-juniors, finale en danse et style libre pour juniors (hommes). Demain, les épreuves débuteront à 10 h du matin, avec le style libre qui se poursuivra tout l'après-midi pour les différentes catégories.

Le public est invité à ce tournoi: il se déroule à l'aréna de Montréal-Nord, sis au 11212, rue Garon, près Charlevoix. On pourra y applaudir entre autres: le jeune Daniel Bélanger, champion novice du Canada, Moira McPherson, Karen Alexan-

der, Danielle et André Nadeau, et autres.

Colloque à St-Henri

Le colloque "Femme en 75" se déroule avec succès, à la polyvalente ST-HENRI, 4115 ouest, rue St-Jacques. Toute la fin de semaine, on peut y admirer une magnifique expo des oeuvres de sept femmes artistes (entrée libre).

En outre, cet après-midi, au même endroit, jusqu'à 5 h, c'est le récit de la délégation québécoise à la Conférence internationale des Femmes de Berlin, avec table-ronde et diaporama. De 7 h 30 à 11 h 30, ce soir, il y aura cinq ateliers d'échanges sur le thème "Femme en 75, qui es-tu?"

Il y sera question du 3e Âge, de la vie familiale, de la femme au travail, de la santé, de l'éducation, de la femme chrétienne, etc. Suivra une plénière intitulée "La joie d'être femme", sous l'animation de Mme Rollande Pelletier.

Demain, le programme

comportera: à 1 h 30, présentation de la revue "Ah! les femmes", avec la troupe de Denise Guénette, suivie d'une table-ronde sur les différents aspects du spectacle. À 8 h, ce sera le récit mettant en vedette le soprano Lise Lamarre et la pianiste Mado Rock, sous la présidence de Mme Laurette Robillard, présidente du Conseil du Statut de la Femme. Pour renseignements: 932-0704 ou 932-5200.

Des associations

Demain, se tiendra l'assemblée générale annuelle de l'Association des Veuves de Montréal. Elle aura lieu au Centre du Bon-Conseil, 65 est, boul. Dorchester, avec messe à 11 h 30, dîner et, à 2 h, réunion avec présentation des rapports annuels et élection du nouveau conseil d'administration. À noter que ce communiqué sert d'invitation, en raison du conflit des Postes. Renseignements: 254-4281.

Demain également, l'Association des Femmes célibataires tiendra son assemblée mensuelle, à la salle

Notre-Dame, 426, rue St-Sulpice, à 2 h 30 de l'après-midi. Au programme: exposition des travaux exécutés par les membres et tirage des prix de présence (entrée libre; 522-2073).

D'autre part, le festival de musique traditionnelle, organisé pour la 3e année consécutive par l'université du Québec à Montréal, débutera le lundi 17 novembre, à 8 h 30 du soir, à l'auditorium Le Plateau, 3710, av. Calixa-Lavallée, au parc Lafontaine.

Le programme comprendra cinq veillées qui mettront en vedette les Bretons, les Acadiens, les Québécois, les Irlandais, pour se couronner dans la "Veillée des veillées", le vendredi 21 novembre, à 8 h 30. Renseignements: 876-3084.

Jardiniers amateurs

C'est le mercredi 19 novembre, à 8 h du soir, qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture et d'écologie de Laval. Elle se tiendra à l'amphi-

théâtre de la polyvalente George-Vanier, 3985, boul. Levesque (près pont Pie-IX).

Outre la revue des activités de l'année écoulée, il y aura élection du conseil d'administration pour 1975-76. De plus, le programme prévoit une causerie de M. Paul Grothe, président de la Société des orchidées de Montréal, avec diaporama. Le public et les amis des plantes sont cordialement invités à cette réunion. Renseignements: 663-5495.

D'autre part, on nous annonce que ce soir même, à 8 h, la Société culturelle Québec-URSS prendra la crémaillère. Elle fera l'inauguration officielle de ses locaux, sis au 4570, rue St-Denis, et l'on y célébrera aussi la fête nationale de l'URSS. Pour renseignements: 845-5778.

À "l'Accord"

D'importantes activités sont prévues au programme de "l'Accord". Demain, dès 1 h 30 de l'après-midi, à l'école St-Stanislas, 5155, rue de

Gaspé, angle Laurier, ce sera une rencontre des Québécois et des Roumains, avec la collaboration de l'équipe folklorique "Les Sortilèges".

Il y aura atelier de danse, exposition d'art et d'artisanat, souper typiquement roumain et soirée folklorique. Entrée libre.

Sous le thème "Visage ethnique du Québec", une exposition artistique sera offerte au public, le vendredi 21 novembre, dès 4 h de l'après-midi, au C.I.R.L., 3898, rue St-Laurent, angle Napoléon, avec le concours de 40 artistes québécois d'origines ethniques différentes.

Cette expo durera jusqu'au 28 novembre. Renseignements: 288-3771.

Par ailleurs, le lundi novembre, à 8 h, au café Tropicana, 2901 est, rue Sherbrooke, se fera la présentation de la nouvelle danse, le "Hustle", avec les spécialistes June Laberta et Eddie Dorfer, Manon Bérubé et Serge Vilson (325-4032).

MÉMO Expositions

Cette fin de semaine, la "capitale" de l'artisanat au Québec est installée à Richelieu, en la salle de la Vallée du Richelieu, 9, rue Du-four. C'est là que les Artisans du Richelieu tiennent leur 3e exposition annuelle d'automne.

Cette expo est ouverte aujourd'hui et demain, avec la participation de plus de 80 exposants en différentes disciplines (poterie, émailerie, batik, tissage, poupées, ceinture flechée, macramé, etc.). Excellente occasion d'acheter ses cadeaux de Noël!

Jusqu'au 18 novembre, à l'A-

telier-Galerie Laurent Tremblay, 4809, rue Marquette, angle Gifford, expo de dessins et lithographies de Louis-Pierre Bougie, de sculptures terrarium de Jacques Samson, de sculptures ornementales de Laurent Tremblay.

Du lundi 17 au vendredi 21 novembre, de midi à 10 h: expo "Esquimaux et Indiens" dans la cour intérieure du CEGEP Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke (entrée libre).

À Pointe-Claire, jusqu'au 22 novembre: au Centre culturel, 176, Bord-du-Lac, expo "L'art de calligraphie chinoise" et "Marionnettes indonésiennes" (695-3312).

Le lundi 17 novembre, à 7 h 30, à l'Atelier J. Lukacs, 1430

ouest, rue Sherbrooke, vernissage de l'expo du sculpteur Joseph Petruska, d'Oakville, gagnant du Prix "Aviva" de 1974, et du peintre Julius Damasy (933-9877).

Pour faire pendant à son expo estivale du "Square des Arts", le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal organise une exposition de groupe qui se tiendra du 4 décembre au 4 janvier, au Centre d'art du Mont-Royal. Toutes les disciplines y seront admises: peinture, gravure, pastel, dessin, etc.

Un jury présidé par M. Paul Gladu, conseiller artistique auprès de la Récréation municipale, choisira les travaux qui seront exposés. Les intéressés sont priés de porter leurs oeuvres au Centre d'art du Mont-Royal, près du rond-point Camilien-Houde, sur la montagne, entre le 15 et le 25 novembre, de 10 h du matin à 6 h du soir. Pour tout renseignement: 872-3015.

Du cinéma

Demain après-midi, à 2 h, séance du Ciné-jeune, aux Loisirs St-Paul-de-la-Croix, 10217, rue Georges-Baril, angle Fleury, avec "Tintin et le lac aux Requin".

Le mardi 18 novembre, à 7 h 30 du soir, à la succursale "Ahuntic" de la Bibliothèque municipale de Montréal, 770 est, boul. Henri-Bourassa: projection du film "Magie et Miracles", premier de la série "Regards sur l'occultisme" (entrée libre, pour adultes).

Le même soir, à 7 h 30, à la succursale "St-Michel" de la Bibliothèque municipale, 7601, rue François-Perrault, à St-Michel, projection du 2e film de la série "Regards sur l'occultisme": "Science et esprits" (entrée libre, pour adultes).

Le mardi 18 novembre, à 12 h 30, 3 h 30 et 7 h 30, séances du Ciné-club au CEGEP Ahuntic, 9155, rue St-Hubert, avec "Pas de fumée sans feu" et le long métrage de Denys Arcand, "La Maudite Galette".

Des conférences

Ce soir, à 8 h 30, ainsi que

demain, à 2 h et à 8 h 30, ciné-spectacle des Grands Explorateurs, à l'auditorium Le Plateau, 3710, av. Calixa-Lavallée, au parc Lafontaine, avec Jacques Cornet et son film-couleurs "De la Perse à l'Iran", (527-9507).

Le lundi 17 novembre, à 8 h du soir, à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, 2230, rue Sauriol, angle Parthenais, conférence biblique de M. Guy Couturier, sur "L'Archeologie — Pour ou contre l'histoire biblique?" (849-9744).

Le mardi 18 novembre, à 8 h, "mardi mystique" animé par le maître égyptien Anubis Schenouda, au 6933-A, rue Ch.-Colomb, près Bélanger, sur "Technologie du désir

sexuel" (334-7268).

Le mercredi 19 novembre, à 1 h 30 de l'après-midi, à l'auditorium N.-D.-de-la-Merci, 555 ouest, boul. Gouin, 3e conférence sur "Musique d'hier et d'aujourd'hui", offerte par les Services culturels Sophie Barat, avec l'animatrice Maryvonne Kendergi, sur "Le Romantisme et ses conséquences" (Beethoven, Berlioz, Chopin, Liszt, Wagner): 388-4751 ou 331-9036.

Le jeudi 20 novembre, à 8 h du soir, au même endroit, dernière causerie de la série "Comprendre l'homme", avec Jean Langlois, sur "L'Humanité à la recherche d'un pôle spirituel", (334-3927 ou 331-1349).

Art et sport

Un nouveau cours d'œuvres sur cuivre est maintenant offert aux jeunes et adultes, les mercredi et jeudi, l'après-midi et le soir, au centre récréatif Marquette, 1600, rue Druccourt, près Bellechasse et Marquette. Renseignements: Mme Lucille Drolet (655-4209).

Une dernière session de conditionnement de préski doit débuter le lundi 17 novembre, pour se continuer les lundi et mercredi, de 8 h 30 à 10 h 30 du soir, pendant 4 semaines, au Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau (527-1256). Le mardi 18 novembre, au même endroit, s'ouvriront les cours de ski de fond.

À ST-HYACINTHE Brillante fête des Bénévoles

Une brillante et très agréable manifestation s'est déroulée en fin de semaine dernière, à St-Hyacinthe. Il y avait là le maire Grégoire Girard et son conseil municipal.

Le maire Grégoire Girard et son conseil municipal, l'évêque du lieu, S.E. Mgr Sanschagrin, et plus de 500 notables et citoyens, réunis dans l'auditorium de la polyvalente.

Tous ces gens avaient jugé bon de "se dédier" pour participer à une fête de reconnaissance envers les Bénévoles et pour honorer six d'entre eux, qui — selon le maire — ont mérité d'être "cités en exemple à leurs concitoyens".

Cette "Fête des Bénévoles" était organisée pour la 2e année consécutive: elle est devenue une très heureuse tradition à St-Hyacinthe. Elle prendra sûrement l'envergure l'an prochain, par suite de la fusion de quatre municipalités: St-Hyacinthe, Douville, La Providence et St-Joseph, qui doit se faire le 1er janvier 1976.

Le bénévolat

Le maire Grégoire Girard n'a pas manqué d'insister sur la nécessité et l'importance du bénévolat. "Il est vraiment intéressant de constater, a-t-il souligné, que certains organismes de services tiennent le coup depuis plusieurs années et obtiennent un haut degré d'efficacité grâce au dévouement de leurs membres bénévoles."

Le premier magistrat de St-Hyacinthe ajoutait: "il s'agit de ce type de bénévoles qui aide sans poser de questions, sans se demander ce qu'on va penser de lui ou d'elle, qui ne formule jamais d'exigence pour lui-même ou pour elle."

"Malheureusement, on dit parfois de ces bénévoles qu'ils cherchent à se mettre en évidence, qu'ils devraient s'occuper plus de leurs affaires et moins de celles des autres, qu'ils ont des intérêts personnels à promouvoir. C'est là une

réaction normale chez la personne qui tente de se justifier de rester en dehors du bénévolat."

4,000 bénévoles

On estime que sur une population de 35,000 habitants, on compte à St-Hyacinthe sur le dévouement d'au moins 4,000 bénévoles, en différents secteurs communautaires. L'an prochain, la Ville saura encore leur dire un cordial merci.

En outre, le maire Girard recommande que "pour reconnaître les mérites des organismes de service, un hommage particulier soit rendu, dès l'an prochain, à l'un d'entre eux, spécialement réputé pour son rendement, l'importance de ses services rendus et sa nécessité dans le milieu."

À leur arrivée à la polyvalente Hyacinthe-Delorme, tous les invités ont été priés de signer le "Livre d'honneur". À l'issue de la cérémonie d'hommage aux bénévoles, ils ont eu la joie d'entendre et d'applaudir le chœur des "Variétés Canadiennes", sous la direction de Marcel Scott. Cet ensemble vocal a vraiment de la classe et le maire Girard a bien raison de le citer comme "symbole de l'épanouissement culturel" à St-Hyacinthe!

Il y eut ensuite coquetel et souper, sans table d'honneur.

Les six "lauréats"

L'an dernier, la Ville de St-Hyacinthe avait honoré six personnes, toutes des plus méritantes sur le plan du bénévolat. Elle avait décerné à chacune le diplôme de son Ordre du Mérite et une magnifique médaille d'argent, au ruban jaune et bleu.

Cette année, six autres "lauréats" ont reçu les mêmes honneurs. L'animateur de la cérémonie des présentations fut alors M. Léo Bibeau, membre du Conseil municipal, président de la Commission

scolaire de St-Hyacinthe et benévole de la première heure dans les loisirs de cette ville.

Pour présenter chacun des six récipiendaires, on avait choisi autant de personnalités maskoutaines en divers domaines, qui surent d'une façon simple et attrayante mettre en lumière les mérites des bénévoles à l'honneur. Voici la liste des derniers:

Mlle Benoîte Bonin, membre des Filles d'Isabelle depuis 24 ans, et responsable des Camps de Santé;

M. Louis-Honoré Charbonneau, handicapé de la 2e Grande guerre, président de la Légion, pionnier et dirigeant de l'OTJ St-Sacrement;

M. Frédéric Petit, syndicaliste, président de la Société St-Vincent-de-Paul;

M. Léopold Fortier, pionnier de l'OTJ de St-Hyacinthe, président de l'OTJ centrale et de l'OTJ diocésain;

le Père Thomas Demers, dominicain, ardent promoteur du scoutisme dans la paroisse N.-D.-du-Rosaire et dans St-Hyacinthe;

le Dr Yves Lafleur, du ministère des Affaires sociales, président de la Ligue de baseball junior de St-Hyacinthe.

Le Dr Lafleur s'est fait le porte-parole des décorés pour remercier les responsables de cette "Fête des Bénévoles". Il en a conclu: "De plus en plus, on constate que le bénévolat est devenu plus que jamais indispensable dans notre société. Il doit répondre aux besoins actuels, mais aussi aux besoins de réalisations nouvelles pour l'avenir."

D'autre part, hommage a été rendu aux bénévoles par S.E. Mgr Sanschagrin, évêque de St-Hyacinthe. Il a adressé un merci sincère à tous ces dévoués citoyens qui sont "cause du bonheur des autres".

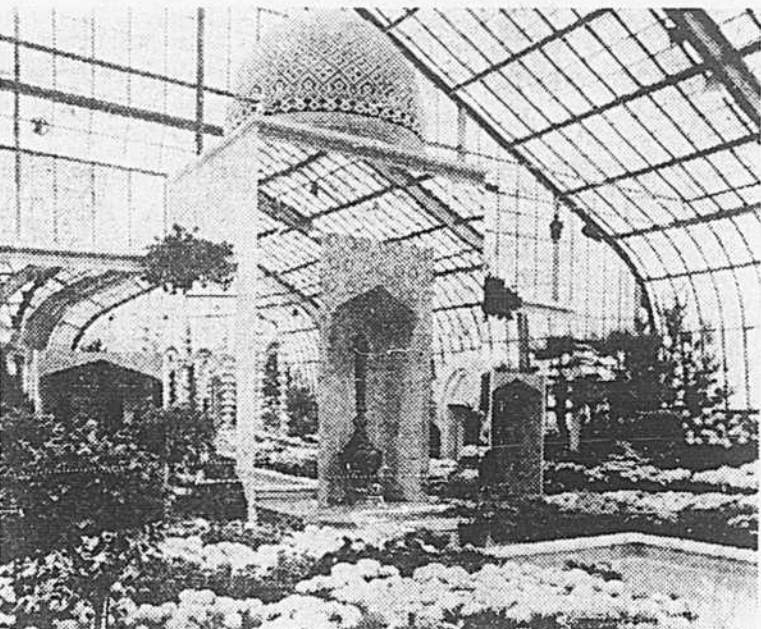


photo Michel Gravel, LA PRESSE

"Jardin d'Iran", tel est le thème de l'exposition annuelle des chrysanthèmes qui vient de s'ouvrir dans la grande serre du Jardin botanique de Montréal. Le public aura grande joie à visiter ce féerique salon floral. Les fleurs d'automne y sont présentées dans un décor s'inspirant de l'Iran, avec une mosquée aux murs de miroir dans lequel se reflètent une longue pièce d'eau et autres ornements de style persan. C'est un spectacle à ne pas manquer! Il est gratuitement offert aux Montréalais, jusqu'à la mi-décembre, tous les jours, de 9 h du matin à 6 h du soir. Les photographes amateurs y sont servis à souhait.

DES COURS

Sessions d'auto-analyse

Les LOISIRS ST-ÉDOUARD ne craignent pas d'inscrire des nouveautés à leur programme. À la suite des cours spécialement consacrés à la généalogie, et qui connaissent un remarquable succès, voilà que le président, M. CLAUDE PERRAULT, nous annonce 4 sessions d'auto-analyse.

"Pourquoi rester esclave de ses tensions, prisonnier de ses tensions, victime de son stress?" demande-t-il. "Pourquoi courir après le bonheur comme un chien après sa queue, au lieu d'extirper en soi le mal et la peur qui nous en privent."

"Les Loisirs St-Édouard de Montréal sont fort heureux d'être les premiers au Québec à offrir au public l'occasion de vivre l'auto-analyse du comportement humain."

M. Perrault nous précise que ces 4 sessions seront animées par des spécialistes de DACC international. Avec le tableau "Horizon", ces animateurs proposeront une technique nouvelle, sûre et simple, de s'auto-analyser et de s'épanouir, pour réussir sa vie, dans un monde paniqué, pessimiste, et de plus en plus alimenté par la violence.

La première session s'ouvrira le lundi 17 novembre, à 8 h du soir, à la salle Charbonneau du Centre St-Édouard, 6517, rue St-Denis, angle Beaubien. Les inscriptions se feront sur place. Pour tout renseignement: 277-0841 ou 277-9415.

Pour Noël

De leur côté, les Loisirs Christ-

Roi offrent au public la possibilité de fabriquer les décorations de Noël, avec des accessoires très simples et faciles à trouver.

À cette fin, une série de 3 cours seront donnés durant autant de mercredis consécutifs, le 1er débutant le 19 novembre, de 7 h 30 à 10 h du soir. Les leçons auront lieu au sous-sol de l'église, 9400, rue Lajeunesse, angle Louvain. Pour renseignements: Mme Bissonnette (384-5409).

D'autre part, l'Association des Chasseurs et Pêcheurs Unis de Montréal organise une série de cours de topographie, cartes et boussole.

Ces leçons se tiendront les samedis 15 et 22 novembre, de 9 h 30 du matin à 12 h 30, ainsi que les lundis 17 et 24 novembre, de 7 h 30 à 10 h 30 du soir, au centre récréatif Pierre-Bernard, 3055, rue Mousseau, dans l'est de Montréal. Renseignements: 872-2954.

Pour les handicapés

Une importante réunion doit se tenir le samedi 22 novembre, à la Maison Lucie Bruneau, 2222 est, rue Laurier. Elle marquera la création officielle de l'Association régionale de loisirs et sports pour handicapés de l'île de Montréal et de l'île Jésus.

L'animateur-coordonnateur de ces assises, Diane Chayer, nous précise que l'inscription des partici-

pants se fera sur place, le matin, dès 8 h 30.

De 9 h à midi, se dérouleront les travaux en 4 ateliers différents. Ils auront pour thème: les structures administratives d'une association régionale de loisirs pour handicapés; — le service de formation; — le service d'information; — les services techniques.

De midi à 1 h 30, il y aura buffet froid, et de 1 h 30 à 5 h, assemblée générale de fondation du nouvel organisme régional pour les handicapés du Grand Montréal, sous la direction de M. Jacques Corbeil, président du comité provisoire.

À la même occasion, se fera l'élection du premier conseil permanent d'administration de la nouvelle association et la formation de son exécutif.

Grâce à la collaboration du Service régional des Loisirs de Montréal, l'Association régionale de loisirs et sports pour les handicapés de l'île de Montréal et de l'île Jésus a son secrétariat au siège social du S.R.L.M., 445, rue St-François-Xavier. Pour tout renseignement: 844-8473, poste 260.

Le nouvel organisme bénéficie également de la collaboration de la Fédération des loisirs et sports pour handicapés du Québec, ainsi que du Haut-Commissariat. Tous les groupements intéressés au secteur du loisir pour handicapés sont cordialement invités à participer à la rencontre du 22 novembre.



Le maire de St-Hyacinthe, M. Grégoire Girard (ci-haut, au centre), a reçu à son bureau, pour les féliciter chaleureusement, les six bénévoles que la Ville a honorés en leur décernant sa médaille du Mérite. Ce sont: (de gauche à droite) M. Louis-Honoré Charbonneau, M. Léopold Fortier, Mlle Benoîte Bonin, M. Frédéric Petit, le Père Thomas Demers, o.p., et le Dr Yves Lafleur, dentiste. Bien d'autres villes du Québec auraient avantage à imiter le bel exemple d'appréciation et de gratitude envers ses citoyens dévoués que donne St-Hyacinthe!

Paul VI dénonce le gaspillage des denrées alimentaires dans le monde

CITE DU VATICAN (AP) — S'adressant hier, au Vatican, au nouveau directeur

général de la FAO, M. Edouard Saouma, le pape Paul VI a dénoncé "le scandale du gaspillage" de denrées alimentaires dans le monde.

Autoroute 13 : nouvelle section ouverte à la circulation

Une nouvelle section de l'autoroute 13 doit être ouverte à la circulation ce soir, à compter de 18 heures. Il s'agit du tronçon compris entre la Transcanadienne (40) et l'autoroute 520 (Côte de Liesse).

Cette section s'étend sur 19 kilomètres (environ 12 milles) et s'ajoute à la portion d'autoroute ouverte le 5 octobre dernier.

Rappelons que l'autoroute 13 constitue un nouveau lien routier en direction de Mirabel mais qu'elle s'arrêtera à l'autoroute 640 pour les prochaines années.

Il reste encore à ouvrir la section entre la route 2 et la Côte-de-Liesse.

Le pape qui a déjà manifesté à sept reprises l'intérêt particulier qu'il porte aux travaux de la FAO, recevait une délégation comprenant, outre M. Saouma qui est le premier catholique à occuper le poste de directeur du "fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture", les chefs de délégation de la 18e session de la FAO qui vient de se réunir à Rome, et son directeur sortant, M. Abdeke Boerma.

Le pape, qui s'exprimait en français, a notamment déclaré: "Vous vous intéressez à la partie la plus nombreuse et trop souvent la plus méprisée de l'humanité: le monde rural, en particulier celui du tiers monde."

"Ensuite, et ceci peut paraître paradoxal, la tâche économique élémentaire qui consiste à nourrir l'homme constitue un précieux régulateur pour la vie économique

tout entière: elle met l'accent sur le scandale du gaspillage dont les consciences perçoivent mieux le caractère intolérable à l'heure où d'innombrables êtres humains meurent de faim, elle oriente ses efforts vers les besoins vrais, là où souvent l'économie est dissimulée et dévoyée par des moyens factices."

LES MAUX DE NOTRE LANGUE

PAR PIERRE BEAUDRY (collaboration spéciale)

Limonade ou citronnade?

Il y a des régions en France où l'on appelle limonade la "boisson faite avec de l'eau, du jus de citron et du sucre", mais elles sont de plus en plus rares. C'est pourquoi l'avertissement vx (vieux) figure devant cette définition au Petit ROBERT.

Par ailleurs, le même dictionnaire signale qu'en français moderne, la limonade est une "boisson gazeuse d'eau légèrement sucrée et acidulée". Elle correspond donc, comme je le disais hier, à la plupart des "soft drinks" à l'exception des coias.

Quant à la limonade d'autrefois, elle porte maintenant le nom de citronnade et la définition qu'en donne le Petit ROBERT est la suivante: boisson rafraîchissante et sucrée, parfumée au citron. D'où il ressort que si le nom a changé, c'est que la réalité n'est plus exactement la même, peu de gens prenant aujourd'hui la peine de presser des citrons, alors qu'il est plus facile de fabriquer des boissons à l'aide de concentrés.

Êtes-vous observateur?

SOLUTION

- 1) Main gauche de l'homme plus longue.
- 2) Un cactus plus court sous sa main droite.
- 3) Arrière du sombrero incomplet.
- 4) Un cactus plus long au pied devant le sombrero.
- 5) Un pied de cactus plus épais, derrière l'homme.
- 6) Dune modifiée, devant la femme à gauche.
- 7) Bras droit de la femme non indiqué.
- 8) Première bosse de la montagne noire plus haute.

décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

REMERCIEMENTS

BOISVERT (Marie-Louise) — Sr Rose-Dolima Boisvert et Joseph Boisvert remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de Marie-Louise Boisvert, survenu le 27 octobre dernier, soit par offrande de messe, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ceci comme remerciements, la grève des Postes rendant toute correspondance impossible.

DUBOIS (Léo) — Mme Marguerite-R. Dubois remercie sincèrement les personnes qui par leur présence, messes, fleurs, télégrammes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles, ont voulu rendre un dernier hommage d'amitié à Léo Dubois, décédé le 14 octobre 1975. Veuillez considérer ceci comme remerciements personnels, la grève des Postes rendant toute correspondance impossible.

FONTAINE (Georges) — Mme Yvonne Fontaine et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies soit par offrande de messe, tributs floraux, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles, de son époux, M. Georges Fontaine, décédé le 3 octobre dernier à L'Assomption. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

VERVILLE - TURCOTTE — (Mme Alice) — La famille de feu Mme Alice Turcotte-Verville désire remercier toutes les personnes qui ont témoigné leurs sympathies par offrandes de messes ou de fleurs, lors de son décès survenu dernièrement.



M. Charles Bastien

La famille de M. Charles Bastien remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu offrir leurs sympathies, soit par offrandes de fleurs, messes, télégrammes, visite aux salons ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Charles Bastien, il était directeur des Travaux publics de ville St-Laurent. Que ces remerciements soient considérés comme personnels.

MERGLER (Bernard) — La famille de feu Bernard Mergler tient à exprimer ses remerciements les plus sincères aux camarades, amis et parents qui ont manifesté leurs sympathies. À l'occasion du décès de ce grand humaniste qui était également un mari, un père, un grand-père et un frère tendrement aimé.

VEL (Mgr Origène) — M. et Mme Raymond Vel, de Montréal, Mme Bella Miller, d'Isabelle, Porto-Rico; M. et Mme Joseph-L. Pagé (Cécile), de Montréal; Mme Sylvanie Vel, de Sainte-Anne-de-la-Rochelle; Mme Léopold Vel, de Sherbrooke, remercient les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mgr Origène Vel, p.d., survenu à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 6 novembre 1975. Que ces remerciements soient considérés comme personnels.

RHEAUME (Charles) — Mme Charles Rheaume et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Charles Rheaume, survenu le 7 octobre dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, télégrammes, soit par bouquet spirituel, visite aux salons ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



M. J.-Roméo Campeau

Mme Dozia Arsenault Campeau remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de son époux M. J.-Roméo Campeau, survenu le 23 septembre 1975, soit par offrandes de messes, bouquet spirituel, fleurs, sympathies ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



M. Jean-Louis Guimond

Mme Gabrielle Guimond, son épouse, ses enfants: Pierrette (Mme William Fausnet), Dr Jean Guimond et son épouse Hélène, Andrée et son époux Dr Pierre Rollin, ses sœurs: Mlle Maria Guimond, Marie-Louise (Mme Gérard Globensky), Cécilia (Mme Aimé Charron), ses frères: M. Henri Guimond et son épouse Adrienne, M. Paul Guimond et son épouse Madeline, ses beaux-frères et leurs épouses: M. et Mme Gilbert Gélinas, M. et Mme Julien Marsolais s'unissent pour remercier toutes les personnes qui ont témoigné leur amitié, soit par offrandes de messes, de fleurs, télégrammes, condoléances, dons à l'Association de la fibrose kystique, visite ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Jean-Louis Guimond, le 21 septembre dernier. En raison de la grève des Postes, prière de considérer ces remerciements comme personnels.



M. Armand Galardo

M. et Mme Ronald Forté (Lucille), M. et Mme Ben Prini (Colette), remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, à l'occasion du décès de leur père M. Armand Galardo, survenu le 5 juillet 1975, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, sympathies ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



M. Armand Despatis

Mme Cécile Despatis et ses enfants: Françoise, Pierre, Hélène (Rayle), épouse de Pierre Despatis, remercient sincèrement parents et amis du témoignage de sympathie offert lors du décès de M. Armand Despatis, survenu à Boucherville le 25 septembre 1975 à l'âge de 59 ans. Toutes les personnes qui ont offert si généreusement tributs floraux, messes, visite aux salons ou assistance aux funérailles sont priées de considérer ces remerciements comme personnels, étant donné l'impossibilité de les faire parvenir par courrier.

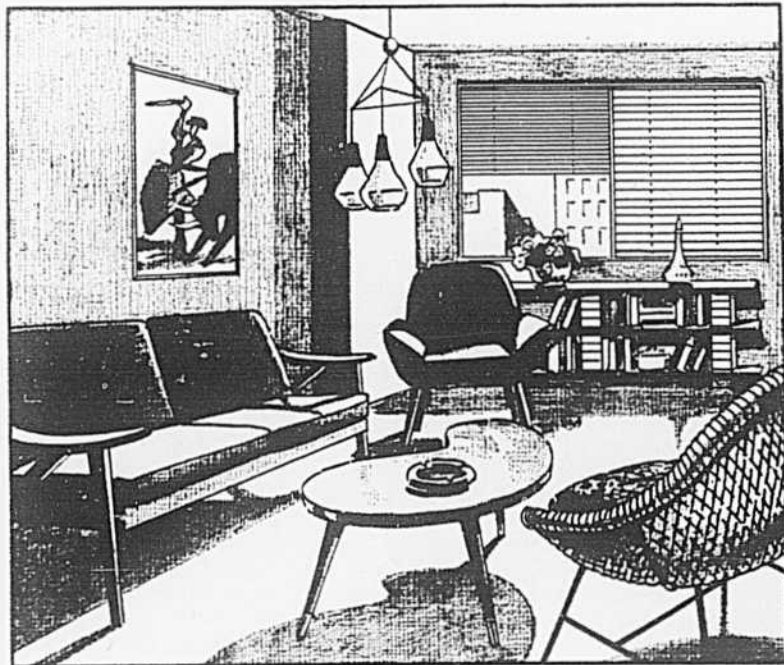
RENAUD (Mme Origène "née Jeanne St-Germain") — résidant 26 Sainte-Anne-des-Plaines. Pour avoir partagé leur peine, lors du décès de Mme Origène Renaud, le 15 octobre 1975, à l'âge de 55 ans et 2 mois, son époux M. Origène Renaud, ainsi que ses enfants: M. et Mme Denis Villeneuve (Jeannette), M. et Mme Jean-Guy Benoit (Lucia), M. et Mme Jean-Louis Goyer (Louise), M. et Mme Roland Thibodeau (Claire), M. et Mme Félix Renaud, M. et Mme Denis Renaud, Germain, Marcel, Daniel, ainsi que sa sœur Mme Henri Beauchamp (Pierrette), son frère Jean St-Germain et ses belles-sœurs et beaux-frères remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, de fleurs, télégrammes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. Vu la grève des Postes, il nous est malheureusement impossible d'adresser des remerciements individuels.

M. Thomas Jodoin

À la douce mémoire de M. Thomas Jodoin, époux de Léona Gélinas et frère de Marie-Claire Provencher, décédé le 19 novembre 1974. À tous ceux qui l'ont connu et aimé, nous demandons un pieux souvenir. Une messe le 1er anniversaire sera célébrée à l'église Ste-Odile le 19 novembre à 4h30 p.m. Parents et amis sont aussi invités à assister à la messe du souvenir à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal également le 19 novembre à 8h30 p.m.

LAUVIGNE (Jean-Louis) — En souvenir d'un frère très cher, une messe 31ème anniversaire sera célébrée à l'église St-Pierre-Claver, le 19 novembre 1975, à 4 h. 15 p.m. Ses frères: Paul, Edouard, Maurice, ses sœurs: Fleur-Ange, Marie-Jeanne, Juliette.

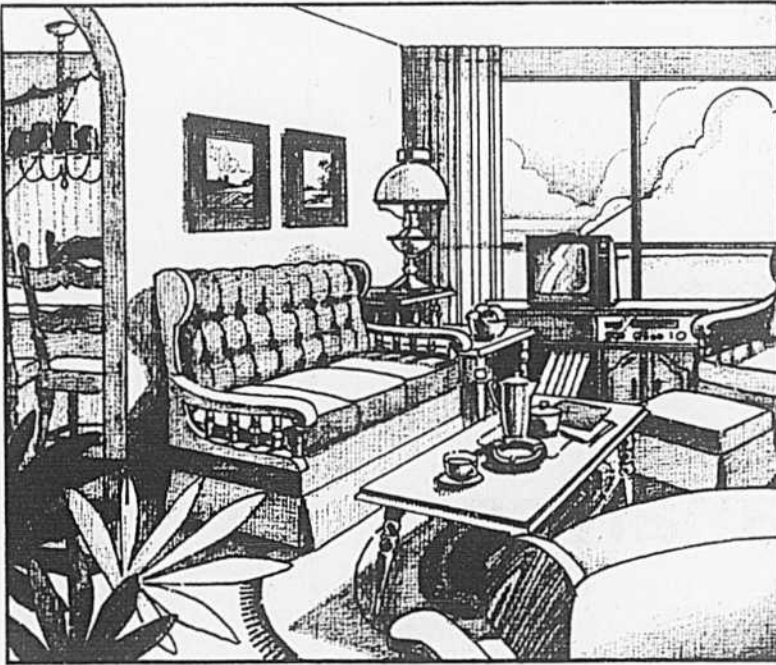
Combien votre ménage valait-il...



Hier, c'était un mobilier tout neuf... votre joie et votre orgueil. C'était aussi votre premier "chez vous" bien à vous. Un petit trois pièces et demie où vous pouviez fermer la porte et vous retirer loin du monde.

Hier, pour meubler votre foyer, vous aviez—souvenez-vous—presque fermé les deux comptes en banque, emprunté un peu d'argent aux parents, parfois même acheté à crédit. Vous n'aviez que quelques meubles simples et fonctionnels et une bibliothèque qui n'existait que grâce à vos dons de bricoleur. Vous attendiez avec amour des jours meilleurs et un avenir ensoleillé.

Combien votre mobilier vaut-il...



Aujourd'hui, les temps ont changé. Vous avez un plus vaste logement, et votre plus grand souci a été, le jour du déménagement, de savoir où placer tous les nouveaux meubles que vous aviez achetés.

Aujourd'hui que votre nouveau "chez vous" est bien à votre goût, ce serait peut-être le temps de jeter un coup d'oeil à votre police d'assurance-incendie. Aujourd'hui, vous possédez probablement trois fois ce que vous aviez à l'époque. Regardez donc autour de vous, avec des yeux nouveaux, puis consultez-nous car chez Wawanesa, nous sommes à votre disposition pour vous offrir toute la protection dont vous avez besoin.

pour ne pas repartir à zéro

Veuillez compléter les cases appropriées et poster à:

WAWANESA, 8585 Boul. Décarie, Montréal, Qué.

Veuillez m'envoyer votre nouvelle brochure gratuite ☐ J'aimerais également recevoir gratuitement et sans obligations un estimé du coût de l'assurance de mes biens ☐ Je suis propriétaire ☐ locataire ☐ d'une maison unifamiliale ☐ d'un duplex ☐ triplex ☐ autre ☐ construit en briques/piers/blocs de ciment ☐ bois ☐ avec revêtement extérieur métallique ☐ avec chauffage central ☐ ou chauffé en partie par moi ☐.

J'aimerais obtenir les protections suivantes:

Bâtisse \$ _____ Contenu \$ _____

Ma police d'assurance arrive à échéance le _____ 19 _____

Nom _____ Tél. _____

Adresse _____

Ville _____ Code _____



décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

ASSELIN (Eva) — A Montréal, le 13 novembre 1975, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Eva Guimond, épouse de M. Asselin, née de M. Petit (Denise), épouse de M. Réjean. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Omer Duquette Inc. 1350, rue Beaubien est, pour se rendre à l'église Ste-Basile, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Marie-Louise) — A Ste-Ursule, le 12 novembre 1975, à l'âge de 89 ans 6 mois est décédée Mme Marie-Louise Baril, née Marie-Louise Pichette, demeurant 1740 Rang Beauré, Ste-Ursule. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 15 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Irénée Gagnon & Fils, 111 rue St-Louis, Ste-Ursule, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Ste-Ursule, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BAROLET (Adélard) — A Montréal, le 11 novembre 1975 est décédé M. Adélard Barolet, ex-employé de la Cie Prudential d'Amérique, épouse de Régina Messier. Outre son épouse, il laisse un frère Albert. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 4737, rue de Lorimier, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Roland) — A Montréal, le 13 novembre 1975 est décédé M. Roland Beauregard, époux de feu Simone Legrand, fils bien-aimé de feu M. et Mme Eugène Beauregard. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Bonnier, Dulos et Bonnier, 3503 rue Papineau, pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Ferdinand) — A Chomedey, le 13 novembre 1975, à l'âge de 72 ans, 10 mois, est décédé M. Ferdinand Bertrand, époux de Bernadette Goyer, demeurant 677, 73e Avenue, Chomedey, père de Jean-Guy, Fernand, Gérard, Thérèse (Mme Garneau), René et François. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire F. Brisebois Inc. 1565, boul. Labelle, Chomedey pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière St-Edouard, de Fabreville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BIBAUD (Carmen) — A LaSalle, le 14 novembre 1975, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Carmen Bibaud, née Carmen Brisebois. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 9135, rue Airline, LaSalle, pour se rendre à l'église St-Téléphore, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de Pierreville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h p.m.

BOYER (Lucien) — A Ottawa, le 14 novembre 1975, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Lucien Boyer, fils bien-aimé de feu M. et Mme Michel-Aldéric Boyer. Il laisse dans le deuil 2 frères: G.P. Raoul et Marcel, d'Ottawa, une sœur Mlle Edith Boyer. Il était président honoraire des Artisans Coopive, section d'Ottawa, membre des anciens des frères des Ecoles Chrétiennes, membre des anciens de l'Université d'Ottawa et ancien employé des Postes, division du Transport aérien. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Racine, Robert et Gauthier 259, rue St-Patrick, Ottawa pour se rendre à la basilique, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN (Henri) — Subitement, à Montréal, le 13 novembre 1975, à l'âge de 67 ans, est décédé Henri Brien, gérant chez Montreal Moto Sport, époux de Rose-Anita Paquette, père de Michel, publiciste au Journal de Montréal, époux de Francine Pigeon, Daniel, assistant-contremaître chez Montreal Offset, époux de Ginette Proteau, Sylvain, étudiant aux Arts Graphiques, frère de feu Paul-A. Brien, autrefois publiciste au Photo Journal, ses sœurs Gilberte, épouse de Dr André Jean, et Mlle Marie-Paula, ses petits-enfants: Nathalie, Stéphane, Isabelle et Mélanie. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Paul et Fortin 835 est, avenue Laurier à midi, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 1 h et de là à destination de l'église paroissiale de St-Calixte, où un libre sera chanté, inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, le salon sera fermé de 5 à 7 h.

BRODEUR (Alberta) — A Ste-Geneviève, le 13 novembre 1975, à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Henri Brodeur, née Alberta Pilon. Elle laisse dans le deuil ses enfants Henri (époux de Madeleine Carrière), Hermance (épouse de Gilles Abrah), Monique (épouse de Paul Auger), Thérèse (épouse de Marcel Daigle), Noëlla (épouse de Claude Richard), Roland (époux de Denyse-Lynde Choquette), Lise et Roger (époux de Colette Crevier), ainsi que 14 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-A. Legault, 16114 boul. Gouin ouest, pour se rendre à l'église Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 11h30, et de là au cimetière de Ste-Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (William) — A l'hôpital Hôtel-Dieu, mercredi le 12 novembre 1975, est décédé M. William Couture, contremaître retraité de Watertown, époux d'Yvonne de Lafontaine, père de Mme Paul Pelletier (Ghislaine), Mme Claude Ferland (Hélène), Philippe, Mme Ronald Forler (Yvette) et Yvon, grand-père de 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Clarke, MacGillivray, White, 1459, rue Towers, coin Maisonneuve, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Stationnement sur les lieux.

DAGENAIS (Mlle Carole) — A Rivière-des-Prairies, le 13 novembre 1975, à l'âge de 21 ans, 7 mois, est décédée Mlle Carole Dagenais, fille de Marcel Dagenais et de Germaine Desjardins. Elle laisse une sœur, Mme Simon Toulouse (Diane). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc. 8671, boul. Rivière-des-Prairies pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Elaine) — A Montréal, le 14 novembre 1975 à l'âge de 64 ans est décédée Mme Elaine Delisle, née Eliane Ethier. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Carl) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Carl Dubuc, époux de Madeleine Leblanc, père d'Alain, Geneviève, Dominique, frère de Paule (Mme Fred Lamoreaux), Madeleine (Mme Jacques Tremblay), Françoise Dagenais, Claude (époux de Ruth Trimmingham), Marcel (époux de Marion Halsall) et une belle-sœur Mme Pierrette Dubuc. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. R. Deslauriers et Urgel Bourgeois Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, départ à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Exposé samedi à 4 h.

DUPUIS (Raymond) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Raymond Dupuis, époux de Laurencia Lancot. Il laisse un fils Gilles, son épouse Rose Irène Lemoy, ses petits-enfants: Manon, Alain et Yvon. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Omer Duquette Inc. 1350, rue Beaubien est pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Yvonne) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Avila Dussault, née Yvonne Maranda. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 4240, rue Adam, pour se rendre à l'église St-Très-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

DENIS (Fernand) — A Outremont, le 25 octobre 1975, à l'âge de 75 ans, est décédé accidentellement Fernand Denis, journaliste, ancien rédacteur en chef du Petit Journal et ancien président du Cercle des Journalistes de Montréal, époux d'Annette Collette. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole (Mme Claude Paquette), Alain, époux de Colombe Fortin, Daniel, époux de Sandra Graves, Martine, ainsi que 8 petits-enfants. Lui survivent également sa sœur Marielle, sa belle-sœur Mme Juliette Collette Beauregard et un beau-frère Henri Collette. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc. et J.-S. Vallée Ltée, 1111 ouest, rue Laurier, Outremont, à 10 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

De REPENTIGNY (Delphis) — A LaSalle, le 13 novembre 1975 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Delphis De Repentigny, époux de feu Mériella Huot, père de Guy (époux de Doris Ledoux), Alban, André et Marie-Paule (Mme Edouard Jaworski). Il laisse également ses petits-enfants: Louis, Louise et Lynne Jaworski; Danielle, Josée et Eve De Repentigny. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgeois Inc. 1750, rue Notre-Dame, angle 18e Avenue, Lachine, pour se rendre à l'église St-Nazaire, de LaSalle où le service sera célébré à 14 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

DOLBEC (Gilberte) — A Montréal, le 14 novembre 1975 à l'âge de 64 ans est décédée Mme Louis Dolbec, née Gilberte Masson, mère de Mme Guy Devault (Claude) et Mme Gaétan Préfontaine (Monique); elle laisse aussi dans le deuil 1 sœur, Mme Moïse Beauvais (Colombe) et 1 belle-sœur Mme Alfred Bastien. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 400, rue Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-Benoît, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Carl) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Carl Dubuc, époux de Madeleine Leblanc, père d'Alain, Geneviève, Dominique, frère de Paule (Mme Fred Lamoreaux), Madeleine (Mme Jacques Tremblay), Françoise Dagenais, Claude (époux de Ruth Trimmingham), Marcel (époux de Marion Halsall) et une belle-sœur Mme Pierrette Dubuc. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. R. Deslauriers et Urgel Bourgeois Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Frère Gaston) — A l'hôpital St. Mary's, le 14 novembre 1975 à l'âge de 59 ans, est décédé Frère Gaston Hamelin, c.s.c., fils de feu Lionel Hamelin et de Berthe Galsie. Il laisse dans le deuil un frère, Frère Roger Hamelin, c.s.c. et une sœur, Cécile (Mme Elphège Blais). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers et Urgel Bourgeois Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUOT (Sr Simone) — A l'hôpital d'Ottawa, le 12 novembre 1975 est décédée Sr Simone Huot (Sr Aimé-Martyr) de la Congrégation de Ste-Croix, autrefois principale de l'école Ste-Rita's d'Ottawa. sœur de M. A. Renaud (Alice), Cornwall, Mme J. Lowe (Gabrielle), Lachute, Mme M. Carter (Agnès), d'Ottawa, et col. J. Aimé, d'Ottawa, et Sr Cécile, c.s.c., d'Alexandria, Réal, d'Alexandria, Hubert, Terrebonne, Claude d'Ottawa et Thérèse, d'Alexandria. La dépouille mortelle est exposée au couvent des Soeurs Ste-Croix, 1026 Chemin Baseline, Ottawa, où les funérailles auront lieu samedi le 15 courant à 10 h et de là transportée à Montréal pour le service et l'inhumation.

LAUZON (Anselme) — A Montréal, le 13 novembre 1975, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Anselme Lauzon, époux d'Yvonne Martineau, père de Diane (Mme Raymond Marchand), Colette, Jean-Claude, Gilbert et Marielle, il laisse également dans le deuil, plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 745, rue Crémazie est pour se rendre à l'église St-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Irene) — A Ste-Eustache, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Octave Leblanc, née Irene Thérien, autrefois de Ste-Julienne-de-Montcalm, demeurant 260, rue St-Eustache à Ste-Eustache, mère de Simone (Mme Jacques Paquette). Elle laisse 2 petites-filles: Louise (Mme Jean-Guy Lavoie), Nicole (Mme Michel Filion). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Donat Martin et Fils, 105, rue St-Eustache, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Eustache, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Ste-Julienne-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

LEBLANC (Alfred) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alfred Leblanc, époux de Fernande Major. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Jos Lussier et Fils, 4733, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Irene) — A Ste-Eustache, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Octave Leblanc, née Irene Thérien, autrefois de Ste-Julienne-de-Montcalm, demeurant 260, rue St-Eustache à Ste-Eustache, mère de Simone (Mme Jacques Paquette). Elle laisse 2 petites-filles: Louise (Mme Jean-Guy Lavoie), Nicole (Mme Michel Filion). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Donat Martin et Fils, 105, rue St-Eustache, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Eustache, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Ste-Julienne-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

LEBLANC (Irene) — A Ste-Eustache, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Octave Leblanc, née Irene Thérien, autrefois de Ste-Julienne-de-Montcalm, demeurant 260, rue St-Eustache à Ste-Eustache, mère de Simone (Mme Jacques Paquette). Elle laisse 2 petites-filles: Louise (Mme Jean-Guy Lavoie), Nicole (Mme Michel Filion). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Donat Martin et Fils, 105, rue St-Eustache, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Eustache, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Ste-Julienne-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

LEBLANC (Irene) — A Ste-Eustache, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Octave Leblanc, née Irene Thérien, autrefois de Ste-Julienne-de-Montcalm, demeurant 260, rue St-Eustache à Ste-Eustache, mère de Simone (Mme Jacques Paquette). Elle laisse 2 petites-filles: Louise (Mme Jean-Guy Lavoie), Nicole (Mme Michel Filion). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Donat Martin et Fils, 105, rue St-Eustache, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Eustache, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Ste-Julienne-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

LECLAIRE (Roland) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Roland Leclaire, retraité du Journal La Presse, époux de Rolande Rivet, demeurant rue Parc Lafontaine, Montréal. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Jean (Jeannine Savard), sa petite-fille Linda, ses frères et sœurs, son beau-frère et ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Richard-Georges Godin Ltée, 528 est, rue Rachel, à 9h45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Roland) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 13 novembre 1975, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Roland Léger, époux de Marie-Anne Robidoux, il laisse sa mère Mme Florida Léger, 4 frères: Léo, Léon, Lionel et Marcel, ainsi que leurs épouses. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 781 rue Ogilvy (Parc Extension) à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Maurice) — A Montréal, le 14 novembre 1975 à l'âge de 52 ans est décédé Maurice Lemieux, époux de Muguette Chartrand, père de Liette, épouse de Gaston Dostie, Lorraine, Robert, époux de Gisèle Gosselin et Manon, ses petits-enfants: Martin et Christine, ses frères: Aimé, époux de Juliette Nadon, Gérard, époux de Jeannette Jobin, ses sœurs: Jeannette, épouse de Aimé Joly, Marguerite, épouse de Oscar Baune. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Paul et Fortin, 835 est, avenue Laurier, pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Veillon, où le service sera célébré à 9h30 et de là au cimetière de Ste-Marthe-sur-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACDONALD (John Alexander) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 61 ans, est décédé M. John Alexander Macdonald, époux de Laurette Goudet, Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: John Jr, époux de Micheline Roy, Mme Sheldon Malley (Mary), Laurie, Douglas, époux de Micheline Tremblay, ses petits-enfants: Danny, Nancy, son frère Finley et sa sœur Mme Mary Robertson. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Roland Bisson Engr., 130, boul. Henri-Bourassa est pour se rendre à l'église St-Vital de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi à 2 h p.m.

MALLETTE (Yvon) — A Montréal, le 14 novembre 1975 à l'âge de 47 ans, est décédée M. Yvon Mallette, époux de Rita Giroux. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son père et sa mère: M. et Mme R. Beauront, deux fils: Pierre, époux de Nicole Dion, et Claude. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120, rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures p.m.

MASSON (Raymond) — A Montréal, le 14 novembre 1975 à l'âge de 49 ans est décédé M. Raymond Masson, époux de Monique Perreault. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Giroux et Fils Inc., 8890 boul. St-Michel, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Raymond) — A Montréal, le 14 novembre 1975 à l'âge de 49 ans est décédé M. Raymond Masson, époux de Monique Perreault. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Giroux et Fils Inc., 8890 boul. St-Michel, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHEL (Philippe) — A Montréal, le 13 novembre 1975 à l'âge de 86 ans, est décédé M. Philippe Michel, ex-marchand du Lac St-Jean, époux de Marie Michel, il laisse dans le deuil, une fille Marcelle, un fils Raymond, un petit-fils Pierre, et un frère Nick. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 745, rue Crémazie est pour se rendre à l'église orthodoxe St-Georges, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MIRON (Héribert) — Accidentellement à L'Assomption, le 14 novembre 1975 à l'âge de 78 ans est décédé M. Héribert Miron, époux de Aurèle Giroux, demeurant au 92, rue Forest, L'Assomption; outre son épouse, il laisse 5 enfants: Noëlla (Mme Raymond Michaud), Yvette (Mme Claude Lafortune), M. l'abbé Bernard, professeur au Collège de Montréal, Normand, entrepreneur-électricien à St-Laurent et son épouse Shirley De Pauw et Huguette, ainsi que 3 sœurs et 9 petits-enfants, plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi après-midi le 17 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Edgar Guibault, 371, boul. L'Ange-Gardien, L'Assomption, à 10h45 pour se rendre à l'église paroissiale de L'Assomption, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h. Exposé ce soir à 7 h.

PACKWOOD (Régis) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Régis Packwood, époux de Gabrielle Leduc, il laisse dans le deuil, ses enfants: Gisèle, Denise, Roland, Robert, Ronald, André et Richard. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 745 est, Crémazie, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lallemand où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PHENIX (Anita) — A Longueuil, le 13 novembre 1975, est décédée Anita (Lilith Levac, chanteuse), épouse de Maurice Phenix. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed. Darche et Fils Inc. 86, rue St-Charles ouest à Longueuil, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Saint-Antoine-de-Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

PROULX (Alexandrine) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Alexandre Proulx, née Alexandrine Monique, mère de Mme Claude Sarrasin (Jeannine), Mme Raymond Lafontaine (Lucille), Roland (artiste à l'emploi de la ville de Montréal), Lucien (épicière), J. Maurice (notaire), Dr Claude Proulx, ainsi qu'un gendre M. Jean-Guy Prud'homme (à l'emploi de l'Imperial Tobacco). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alexandrine) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Alexandre Proulx, née Alexandrine Monique, mère de Mme Claude Sarrasin (Jeannine), Mme Raymond Lafontaine (Lucille), Roland (artiste à l'emploi de la ville de Montréal), Lucien (épicière), J. Maurice (notaire), Dr Claude Proulx, ainsi qu'un gendre M. Jean-Guy Prud'homme (à l'emploi de l'Imperial Tobacco). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alexandrine) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Alexandre Proulx, née Alexandrine Monique, mère de Mme Claude Sarrasin (Jeannine), Mme Raymond Lafontaine (Lucille), Roland (artiste à l'emploi de la ville de Montréal), Lucien (épicière), J. Maurice (notaire), Dr Claude Proulx, ainsi qu'un gendre M. Jean-Guy Prud'homme (à l'emploi de l'Imperial Tobacco). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alexandrine) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Alexandre Proulx, née Alexandrine Monique, mère de Mme Claude Sarrasin (Jeannine), Mme Raymond Lafontaine (Lucille), Roland (artiste à l'emploi de la ville de Montréal), Lucien (épicière), J. Maurice (notaire), Dr Claude Proulx, ainsi qu'un gendre M. Jean-Guy Prud'homme (à l'emploi de l'Imperial Tobacco). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alexandrine) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Alexandre Proulx, née Alexandrine Monique, mère de Mme Claude Sarrasin (Jeannine), Mme Raymond Lafontaine (Lucille), Roland (artiste à l'emploi de la ville de Montréal), Lucien (épicière), J. Maurice (notaire), Dr Claude Proulx, ainsi qu'un gendre M. Jean-Guy Prud'homme (à l'emploi de l'Imperial Tobacco). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alexandrine) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Alexandre Proulx, née Alexandrine Monique, mère de Mme Claude Sarrasin (Jeannine), Mme Raymond Lafontaine (Lucille), Roland (artiste à l'emploi de la ville de Montréal), Lucien (épicière), J. Maurice (notaire), Dr Claude Proulx, ainsi qu'un gendre M. Jean-Guy Prud'homme (à l'emploi de l'Imperial Tobacco). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alexandrine) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Alexandre Proulx, née Alexandrine Monique, mère de Mme Claude Sarrasin (Jeannine), Mme Raymond Lafontaine (Lucille), Roland (artiste à l'emploi de la ville de Montréal), Lucien (épicière), J. Maurice (notaire), Dr Claude Proulx, ainsi qu'un gendre M. Jean-Guy Prud'homme (à l'emploi de l'Imperial Tobacco). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alexandrine) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Alexandre Proulx, née Alexandrine Monique, mère de Mme Claude Sarrasin (Jeannine), Mme Raymond Lafontaine (Lucille), Roland (artiste à l'emploi de la ville de Montréal), Lucien (épicière), J. Maurice (notaire), Dr Claude Proulx, ainsi qu'un gendre M. Jean-Guy Prud'homme (à l'emploi de l'Imperial Tobacco). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alexandrine) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Alexandre Proulx, née Alexandrine Monique, mère de Mme Claude Sarrasin (Jeannine), Mme Raymond Lafontaine (Lucille), Roland (artiste à l'emploi de la ville de Montréal), Lucien (épicière), J. Maurice (notaire), Dr Claude Proulx, ainsi qu'un gendre M. Jean-Guy Prud'homme (à l'emploi de l'Imperial Tobacco). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alexandrine) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Alexandre Proulx, née Alexandrine Monique, mère de Mme Claude Sarrasin (Jeannine), Mme Raymond Lafontaine (Lucille), Roland (artiste à l'emploi de la ville de Montréal), Lucien (épicière), J. Maurice (notaire), Dr Claude Proulx, ainsi qu'un gendre M. Jean-Guy Prud'homme (à l'emploi de l'Imperial Tobacco). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alexandrine) — A Montréal, le 14 novembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Alexandre Proulx, née Alexandrine Monique, mère de Mme Claude Sarrasin (Jeannine), Mme Raymond Lafontaine (Lucille), Roland (artiste à l'emploi de la ville de Montréal), Lucien (épicière), J. Maurice (notaire), Dr Claude Proulx, ainsi qu'un gendre M. Jean-Guy Prud'homme (à l'emploi de l'Imperial Tobacco). Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funéraire

avis légaux • appels d'offres • soumissions

VENTE DE FAILLITE

VENTE DE FAILLITE

D'ÉQUIPEMENTS ET MOBILIER DE BUREAU

WESTGATE REALTIES INC., (EN FAILLITE)

Principalement et pour notre compte et ou de certaines autres parties.

SUITES EXECUTIVES—SALLES DE RECEPTION — SALLES DE CONFERENCE — MACHINES A ECRIRE—CALCULATRICES, ETC...

La liquidation a lieu à notre entrepôt

***Lundi au merc. 9h à 17h. Jeudi et vend. 9h à 21h.**

Samedi 9h à 17h.

jusqu'à écoulement de la marchandise.

Au 10551, rue RAY-LAWSON, VILLE D'ANJOU,

Vente dirigée par

VENTES TRANS-CANADA Inc.,

ENCAUTEUR LIQUIDATEUR

272-3195 352-3564

VENTE DE FAILLITE

SOUSSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de: **CORMIER & RENAUD INCORPORÉE**
Havre Aubert
Iles-de-la-Madeleine
Québec

THE CANADA TRUST COMPANY, en sa qualité de fiduciaire en vertu d'un acte de fiducie exécutoire par CORMIER & RENAUD INCORPORÉE, en faveur de THE CANADA TRUST COMPANY, vend par voie de soumissions les biens suivants de CORMIER & RENAUD INCORPORÉE:

LOT N°1 A L'ENTREPOT:
50' x 100', servant aussi de bureau, construit sur le lot N°1-1, ayant une superficie de 22182 pieds carrés.

VALEUR AUX LIVRES \$55,210.00

LOT N°2 B CHAMBRE FROIDE:
Préfabriquée, 50' x 30' x 10' de dimension.

VALEUR AUX LIVRES \$32,600.00

LOT N°3 C MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU

EVALUATION \$1,125.00

LOT N°4 D GARAGE:
Construit en blocs de ciment avec une superficie approximative de 2835 pieds carrés, situé sur le lot N°1-1.

VALEUR AUX LIVRES \$22,736.00

LOT N°5 E EQUIPEMENT D'OUTILLAGE

EVALUATION \$3,000.00

LOT N°6 F PIÈCES POUR RÉPARATIONS DE VEHICULES

AT COUT DE \$6,616.00

EVALUATION

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de la faillite de: **MANOIR RICHELIEU LIMITEE**, corps corporatif et politique, légalement constitué et ayant son siège social dans la ville de Montréal et sa principale place d'affaires à Pointe-au-Pic, Québec.

LE FAILLI

Les soumissions scellées accompagnées d'un chèque visé de \$100,000 seront acceptées par le syndicat soussigné à son bureau jusqu'à 11 h 30 du matin, le mardi 2 décembre 1975, pour l'achat en bloc de l'ensemble hôtelier situé à Pointe-au-Pic, Québec. Pointe-au-Pic se trouve à environ 90 milles au nord-est de la ville de Québec, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

L'ensemble hôtelier comprend un hôtel de première classe de 350 chambres, la maison du personnel et un garage, un édifice consacré aux loisirs et connu sous le nom de Pavillon des sports avec piscine adjacente, un édifice d'entreposage et d'outillage, une écurie, 5 chalets, 18 verres d'entraînement, un parcours de golf de 18 trous avec chalet et installations sportives, des courts de tennis, des pistes d'équitation, de marche et de ski, ainsi qu'une serre, le tout couvrant une superficie d'environ 742 acres. Un pavillon de pêche donnant sur un lac privé fait également partie de la propriété.

On peut inspecter la propriété sur rendez-vous avec le soussigné.

On peut obtenir une description de la propriété, ainsi qu'un exemplaire des conditions de vente, au moment de l'inspection ou sur demande faite au soussigné. Toutes les offres seront assujetties aux dites conditions de vente.

La soumission du plus offrant, ou toute autre soumission, ne sera pas nécessairement acceptée. Toutes les taxes de vente ou autres, ainsi que les droits applicables aux biens meubles seront en sus du prix soumissionné et seront à la charge de l'acheteur. Tous les impôts fonciers seront redressés en date de la clôture.

Toutes les enveloppes contenant des offres doivent porter la mention: "OFFRE RELATIVE A MANOIR RICHELIEU LIMITEE".

Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à 11h30, mardi le 2 décembre 1975.

Charles W. BISSEGGER, C.A.
Syndic

Bureau de: **Clarkson, Gordon & Cie**
630 ouest, boul. Dorchester
Suite 2100
Montréal, (Québec)
(514) 875-6060

INSPECTION DE L'ACTIF

Les biens mentionnés aux lots ci-dessus décrits pourront être inspectés, à la place d'affaires de la compagnie, entre 10 h 30 et 18 h 30, mercredi le 13 novembre 1975.

CONDITIONS ET RESERVES

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente de l'actif pourra être obtenu au bureau de l'Agent ou lors de l'inspection de l'actif. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres.

MERCURE, BELIVEAU & ASSOCIÉS
Agent

Bureau de: **MERCURE, BELIVEAU & ASSOCIÉS**
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal, Québec
H4Z 1G1
Tél: (514) 879-4383

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de: **IMPERIAL HOSIERY MILLS LTD., 7070, St-Urbain, Montréal, Qué.**

Des soumissions sous pli fermé, accompagnées d'un chèque visé pour 20% du montant de l'offre et portant sur l'enveloppe la mention "soumission — Imperial Hosiery Mills Ltd." seront reçues au bureau du syndic Peter A. Lawrence, 630 ouest, boul. Dorchester, suite 2654, Montréal, au plus tard à 11:00 A.M., jeudi le 20 novembre 1975, pour l'achat des lots suivants:

LOT N°1 Machinerie et équipement servant à la confection de bas (grèves) \$35,000

LOT N°2 Machinerie et équipement servant à la confection de bas (non-grèves) \$10,000

Les lieux plus haut mentionnés seront ouverts pour une visite préalable lundi le 17 novembre 1975 entre 10:00 h A.M. et 4:00 h P.M.

CONDITIONS DE VENTE

L'offre ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions. L'acheteur acceptera la soumission en présumant que l'acquéreur a inspecté l'actif et aucune garantie n'est exprimée ou ne pourra l'être de quelque manière que ce soit.

Toute taxe fédérale et/ou provinciale s'imposant sur cette vente, devra être payée par l'acheteur, en plus du prix d'achat.

Les soumissionnaires doivent indiquer les montants soumis pour chaque lot séparément.

On peut se procurer sur demande, une liste de l'inventaire.

L'acheteur prendra possession de la marchandise telle quelle, ou elle se trouve, à ses propres frais, sans recours contre le syndic.

Les soumissions seront ouvertes jeudi le 20 novembre 1975 à 11:00 A.M. au bureau du syndic.

Tous les soumissionnaires sont invités à être présents à l'ouverture.

AVIS

Le dépôt sera retourné au soumissionnaire dont l'offre n'aurait pas été retenue.

Le soumissionnaire dont l'offre aurait été acceptée verrait son dépôt confisqué en dommages-intérêts, s'il ne complète pas la transaction.

PETER A. LAWRENCE
Syndic

Bureau de: **COOPERS & LYBRAND**
630 ouest, boul. Dorchester,
Suite 2654
Montréal, Qué.
H3B 1W6
866-6331

ENCAN DE MOBILIER ET ACCESSOIRES MÉNAGERS EN BON ÉTAT

LUNDI, LE 17 NOVEMBRE 1975 À 9H30

Lot de meubles de choix, presque neufs, comprenant: mobilier de chambre à coucher, Fancher de 3 morceaux, très grand lit; mobilier de chambre à coucher style régional français, 5 morceaux; mobilier de salle à manger Drexel de 12 morceaux, comprenant table ovale, 6 chaises à dossier cannelé et 2 fauteuils, desserte à dessus d'ardoise, buffet et vaisselier; tables d'appoint "Espritano" de Drexel; plusieurs fauteuils d'appoint incluant 2 garnis de velours ou à dossier incurvé capitonné, 2 à haut dossier garnis de soie or, 1 à coussin de siège rembourré de duvet garni de tissu imprimé or etivoire; grande table cocktail style rustique; table de jeu à plateau et dessus de cuir; 4 chaises en bois de rose garnies de velours noir, etc.; AUSTIN table à pilette en acajou à dessus pivotant et rabattant; Sofa style victorien garni de brocat or; Sofa et 2 fauteuils à moulures sculptées garnis de velours ciselé. Causeuse à moulure sculptée garnie de brocat bleu-vert. Sofa incurvé moderne et 2 fauteuils garnis de velours strié bleu. Mobilier de chambre à coucher suédois moderne de 5 morceaux. Chaise longue garnie de velours blanc. Mobilier de salle à manger de 5 morceaux. Piano d'appartement Challen. Berceuse sur plateforme garnie de velours vert. Commode à 7 tiroirs, sculptée, et petit bureau assorti. Bar, 2 tabourets de bar. Berceuse à moulure sculptée garnie de brocat. Plusieurs lits. Bureau en pin. Plusieurs tables d'appoint, incluant tables gigognes en acajou, tables-étagères, table console en chêne, table cocktail en bois de tek, etc. Plusieurs chaises et fauteuils d'appoint, incluant fauteuil à oreillettes, chaise à dossier et dossier à barres horizontales, etc. Table de cuisine dessus "arborée" avec rallonges. Mobilier de cuisine de 5 morceaux, chaises pivotantes. Plusieurs lampes, incluant grandes lampes pour table, lampe genre applique avec abat-jour, plafonniers, lampes style colonial, etc. Miroirs. Appareils électriques. Assortiment de meubles pour salon, salle à manger, chambre à coucher et cuisine. Tableaux à l'huile, aquarelles, gravures, reproductions. Argenterie, argent plume, porcelaine, verrerie, laiton, décorations, etc.

EXPOSITION: Samedi, le 15 novembre 1975 de 9h30 à 17h et juste avant la vente le lundi.

FRASER BROS. LTD.
Encans hebdomadaires: 8010 Devonshire, angle Ferrier
Téléphone 342-0050
(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

ENCAN PUBLIC

Le samedi 22 nov. à 11 h a.m. Inspection le matin même de l'encan à 8 h a.m.

Nous avons reçu instruction de vendre par encan public tout l'équipement de garage d'un vendeur de voitures, ainsi que tout l'équipement de bureau d'un marchand en faillite.

Aussi plusieurs centaines de balances de rouleaux de tapis d'un marchand de tapis qui ferme ses portes. Les items en vente sont: équipement de garage tel que jacks hydrauliques, balanceur à pneus, machine à démonter les pneus Coates Buffer, Sprader Power Lift "Vulcan" pour remorqueuse 1 tonne, Camionnette 4 x 4 et ordinaire, camion de service équipé d'un compresseur. Une grande quantité de pneus de camions neufs, 400 pneus d'auto rechapsés grandeur populaire, roues de camions neufs, etc. Roulotte Cassita plante, sans toile, tracteur sur roues 4 x 4 avec souffler à neige arrière et pelle avant. Aménagement de bureau, machine à écrire et à additionner. Moto-neige usagée, etc.

CLAUDE V. GÉLINAS Encanteur
332 av. Saint-Sacrement, Québec.
681-7351 683-3932



Appel d'offres RMS Numéro 6760

Des soumissions cachetées, adressées à: La Direction de l'Approvisionnement Direction générale de l'Administration Le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (Cojo) Case Postale 1976 Montréal, Québec H3C 3A6

Soumission pour l'Impression de quatre publications:

Brochures des Participants
Brochures des Résultats
Programmes du jour
Encarts

Ces soumissions seront reçues jusqu'à 14 heures (heure de Montréal) le mardi 2 décembre 1975. Un dépôt de soumission équivalant à 10 p. 100 (10%) du montant total de la soumission doit accompagner cette dernière. Ce dépôt, payable à l'ordre du Cojo peut être, soit un chèque visé, ou un cautionnement d'une compagnie d'Assurance reconnue et acceptable par le Cojo.

Les intéressés peuvent obtenir le cahier des charges au Cojo, bureau 014, 155, rue Notre-Dame est, Montréal, Québec, à partir du jeudi 13 novembre 1975.

Nous vous signalons que les seules soumissions prises en considération seront celles présentées en duplicata, sur les formulaires fournis par la direction de l'Approvisionnement, et remplies conformément aux directives contenues dans ces formulaires. Ces soumissions nous seront ensuite retournées dans l'enveloppe-retour fournie spécialement à cet effet.

Le Cojo ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

Raymond Barnabe
Téléphone: (514) 286-3179

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur des Services financiers et administratifs, (Capitale Nationale), ministère des Travaux publics, pièce 108, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, pièce 110, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario), K1A 0M3 sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Numero 077930-003 réparation de la superstructure, pont Alexandra, Ottawa, Ontario et Hull, Québec.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations des Constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: Mardi le 9 décembre 1975
Dépôt: 250.00 \$

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque à laquelle s'applique la Loi sur les banques ou la Loi sur les banques d'épargne du Québec, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Administrateur, Services financiers et administratifs, (Capitale Nationale) W.R. Ewing.

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur des Services financiers et administratifs, (Capitale Nationale), ministère des Travaux publics, pièce 108, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, pièce 110, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario), K1A 0M3 sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Numero 077930-003 réparation de la superstructure, pont Alexandra, Ottawa, Ontario et Hull, Québec.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations des Constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: Mardi le 9 décembre 1975
Dépôt: 250.00 \$

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque à laquelle s'applique la Loi sur les banques ou la Loi sur les banques d'épargne du Québec, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Administrateur, Services financiers et administratifs, (Capitale Nationale) W.R. Ewing.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de: **IMPERIAL HOSIERY MILLS LTD., 7070, St-Urbain, Montréal, Qué.**

Des soumissions sous pli fermé, accompagnées d'un chèque visé pour 20% du montant de l'offre et portant sur l'enveloppe la mention "soumission — Imperial Hosiery Mills Ltd." seront reçues au bureau du syndic Peter A. Lawrence, 630 ouest, boul. Dorchester, suite 2654, Montréal, au plus tard à 11:00 A.M., jeudi le 20 novembre 1975, pour l'achat des lots suivants:

LOT N°1 Machinerie et équipement servant à la confection de bas (grèves) \$35,000

LOT N°2 Machinerie et équipement servant à la confection de bas (non-grèves) \$10,000

Les lieux plus haut mentionnés seront ouverts pour une visite préalable lundi le 17 novembre 1975 entre 10:00 h A.M. et 4:00 h P.M.

CONDITIONS DE VENTE

L'offre ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions. L'acheteur acceptera la soumission en présumant que l'acquéreur a inspecté l'actif et aucune garantie n'est exprimée ou ne pourra l'être de quelque manière que ce soit.

Toute taxe fédérale et/ou provinciale s'imposant sur cette vente, devra être payée par l'acheteur, en plus du prix d'achat.

Les soumissionnaires doivent indiquer les montants soumis pour chaque lot séparément.

On peut se procurer sur demande, une liste de l'inventaire.

L'acheteur prendra possession de la marchandise telle quelle, ou elle se trouve, à ses propres frais, sans recours contre le syndic.

Les soumissions seront ouvertes jeudi le 20 novembre 1975 à 11:00 A.M. au bureau du syndic.

Tous les soumissionnaires sont invités à être présents à l'ouverture.

AVIS

Le dépôt sera retourné au soumissionnaire dont l'offre n'aurait pas été retenue.

Le soumissionnaire dont l'offre aurait été acceptée verrait son dépôt confisqué en dommages-intérêts, s'il ne complète pas la transaction.

PETER A. LAWRENCE
Syndic

Bureau de: **COOPERS & LYBRAND**
630 ouest, boul. Dorchester,
Suite 2654
Montréal, Qué.
H3B 1W6
866-6331

AVIS D'ENCAN

Par ordre de C. W. Bissegger C.A. Agent pour une banque à charte et compagnie de fiducie.

RE: STEDFAST SCREW CO. LTD. MACHINERIE À VIS

TÊTES DE FORAGE — MACHINES À FILETAGE — MACHINES À MORTAISER — PRESSES — PINCH POINTERS — MACHINES À OUTILS — MATRICES ET OUTILS — PRODUITS FINIS — MATÉRIAUX BRUTS — EQUIPEMENT D'EXPÉDITION ET DE BUREAU

seront vendus par

ENCAN PUBLIC

En lots détaillés sans réserve

LE MARDI 25 NOV. - 10h30 a.m.
sur les lieux

4950, DES GRANDES-PRAIRES SAINT-LÉONARD - MONTRÉAL

Pour plus de précisions, voir le journal de samedi prochain.

INSPECTION:
LUNDI 24 NOV. - 9h00 à 5h00 p.m.

CONDITIONS DE VENTE:
Comptant ou chèques visés et selon conditions affichées.

Pour information sur les lieux. Tél.: 327-2133

ENCANTEURS CONTINENTAL

LIMITÉE

478, rue McGill 514/842-9588

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de: **LES ASSAISONNEMENTS DU CHEF INC. SPICE MASTER SEASONINGS INC. 4170, De Courtrai, Québec**

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'à VENTREMI, le 21 novembre 1975, à dix heures (10:00) de l'avant-midi, pour l'achat des actifs ci-après mentionnés soit en bloc ou en lots séparés:

1. Marchandises VALEUR D'INVENTAIRE \$2,911.34
2. Equipement VALEUR D'INVENTAIRE \$2,215.00
3. Fournitures VALEUR D'INVENTAIRE \$775.00
4. Mobilier et équipement de bureau VALEUR D'INVENTAIRE \$171.00

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs pourront être inspectés, LUNDI, le 17 novembre 1975, entre midi et 6:00 p.m., à l'endroit ci-haut mentionné.

CONDITIONS DE VENTE

- a) Seules les enveloppes scellées portant la mention "SOUMISSION — LES ASSAISONNEMENTS DU CHEF INC." seront considérées.
- b) Seules les soumissions accompagnées d'un chèque visé ou d'un mandat de 20% à titre d'arrhes seront considérées. Le solde devant être remis et exhibé sur acceptation ou à tels termes acceptables au syndic et aux inspecteurs; si votre soumission n'est pas acceptée, votre dépôt vous sera retourné par courrier recommandé le même jour.
- c) Le syndic et les inspecteurs se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.
- d) Les prix d'inventaire prévus, les plus et les moins à être ajustés sur cette base.
- e) Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs et aucune garantie, sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie.
- f) Les acquéreurs devront prendre possession d'actifs sur place, à leurs propres frais, sans aucune responsabilité de la part du syndic et ce, dans les trois (3) jours suivant l'acceptation de leur soumission.
- g) Toutes taxes découlant de la vente de ces actifs seront à la charge de l'acquéreur en plus du prix d'achat.
- h) Si pour une raison quelconque, le soumissionnaire retire sa soumission avant l'assemblée des inspecteurs ou l'ouverture des soumissions, ou si sa soumission est acceptée et qu'il n'y donne suite, le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts.
- i) Copie de la liste d'inventaire sera disponible sur demande aux frais du soumissionnaire.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes à dix heures (10:00) de l'avant-midi, VENTREMI, le 21 novembre 1975, au bureau du syndic soussigné. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Prière de communiquer avec le syndic soussigné.

Date à Montréal, le 10ème jour de novembre 1975.

C.A. MICHAUD SYNDIC

Bureau de: **C.A. MICHAUD, SYNDIC**
119 ouest, Place Grenville, suite 200
Montréal, Québec. Tél.: 582-6141

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Article 80 (4)

Dans l'affaire de la faillite de: **JEAN MARCHAND**, épicière, domiciliée et résidant au 8310-12 d'Alouette, Ville d'Anjou et **CLAUDE JARRY**, épicière, domiciliée et résidant au 150, L'Anse-au-Gascon, à Laval-sur-le-Lac, district de Montréal, tous les deux faisant affaires en société comme épicières-boulangères sous les noms et raison sociale de **Marché Marchand Jarry Inc.**, ayant sa place d'affaires au 9280 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. faillite

Avant est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre JEAN MARCHAND et CLAUDE JARRY le 10e jour de novembre 1975 et que la première assemblée des créanciers n'a pas été fixée sur la greffe des postes. Les créanciers seront avisés par courrier une fois la greffe terminée.

Date de Montréal, ce 12e jour de novembre 1975

ARMAND GAGNON SYNDIC

PERRAS, GAGNON & ASSOCIÉS
1400, Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal, P.Q.
H4Z 1G1
Tél: (514) 879-1385

ENCAN PUBLIC

Le samedi 22 nov. à 11 h a.m. Inspection le matin même de l'encan à 8 h a.m.

Nous avons reçu instruction de vendre par encan public tout l'équipement de garage d'un vendeur de voitures, ainsi que tout l'équipement de bureau d'un marchand en faillite.

Aussi plusieurs centaines de balances de rouleaux de tapis d'un marchand de tapis qui ferme ses portes. Les items en vente sont: équipement de garage tel que jacks hydrauliques, balanceur à pneus, machine à démonter les pneus Coates Buffer, Sprader Power Lift "Vulcan" pour remorqueuse 1 tonne, Camionnette 4 x 4 et ordinaire, camion de service équipé d'un compresseur. Une grande quantité de pneus de camions neufs, 400 pneus d'auto rechapsés grandeur populaire, roues de camions neufs, etc. Roulotte Cassita plante, sans toile, tracteur sur roues 4 x 4 avec souffler à neige arrière et pelle avant. Aménagement de bureau, machine à écrire et à additionner. Moto-neige usagée, etc.

CLAUDE V. GÉLINAS Encanteur
332 av. Saint-Sacrement, Québec.
681-7351 683-3932

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Article 80 (4)

Dans l'affaire de la faillite de: **JEAN MARCHAND**, épicière, domiciliée et résidant au 8310-12 d'Alouette, Ville d'Anjou et **CLAUDE JARRY**, épicière, domiciliée et résidant au 150, L'Anse-au-Gascon, à Laval-sur-le-Lac, district de Montréal, tous les deux faisant affaires en société comme épicières-boulangères sous les noms et raison sociale de **Marché Marchand Jarry Inc.**, ayant sa place d'affaires au 9280 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. faillite

Avant est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre JEAN MARCHAND et CLAUDE JARRY le 10e jour de novembre 1975 et que la première assemblée des créanciers n'a pas été fixée sur la greffe des postes. Les créanciers seront avisés par courrier une fois la greffe terminée.

Date de Montréal, ce 12e jour de novembre 1975

ARMAND GAGNON SYNDIC

PERRAS, GAGNON & ASSOCIÉS
1400, Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal, P.Q.
H4Z 1G1
Tél: (514) 879-1385

ENCAN PUBLIC

Le samedi 22 nov. à 11 h a.m. Inspection le matin même de l'encan à 8 h a.m.

Nous avons reçu instruction de vendre par encan public tout l'équipement de garage d'un vendeur de voitures, ainsi que tout l'équipement de bureau d'un marchand en faillite.

Aussi plusieurs centaines de balances de rouleaux de tapis d'un marchand de tapis qui ferme ses portes. Les items en vente sont: équipement de garage tel que jacks hydrauliques, balanceur à pneus, machine à démonter les pneus Coates Buffer, Sprader Power Lift "Vulcan" pour remorqueuse 1 tonne, Camionnette 4 x 4 et ordinaire, camion de service équipé d'un compresseur. Une grande quantité de pneus de camions neufs, 400 pneus d'auto rechapsés grandeur populaire, roues de camions neufs, etc. Roulotte Cassita plante, sans toile, tracteur sur roues 4 x 4 avec souffler à neige arrière et pelle avant. Aménagement de bureau, machine à écrire et à additionner. Moto-neige usagée, etc.

CLAUDE V. GÉLINAS Encanteur
332 av. Saint-Sacrement, Québec.
681-7351 683-3932

L'HOPITAL MONTREAL CHILDREN'S APPEL D'OFFRES

AMENAGEMENT DE SALLES DE NEURO-RADIOLOGIE

PROPRIÉTAIRE: L'Hôpital Montreal Children's 2300, rue Tupper, Montréal, Québec H3H 1P3

Des soumissions avec somme forfaitaire seront reçues jusqu'à 12:00 heures, heure locale, vendredi le 19 décembre 1975 au bureau du Directeur Général Adjoint de l'Hôpital Montreal Children's, 2300, rue Tupper, suite D-169, pour des travaux d'aménagement de salles de neuro-radiologie. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Les soumissions (l'original et deux copies) devront être déposées dans une enveloppe cachetée portant la mention: "SOUMISSION POUR SALLES DE NEURO-RADIOLOGIE".

Les plans, devis et tous documents contractuels peuvent être obtenus au bureau du Directeur des Services Auxiliaires sur rendez-vous téléphonique (514) 937-8511, poste 261, contre un dépôt de \$100. Ce dépôt sera remboursé si les conditions des instructions aux soumissionnaires sont remplies. Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque certifié, valide pour cent vingt (20) jours après l'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution des travaux pour pages, matériaux et services, chacun équivalent à cinquante pour cent (50%) du montant de la soumission. Les sous-traitants régis par le Bureau des Soumissions Déposées du Québec devront être accompagnés d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque certifié, valide pour cent vingt (20) jours après l'ouverture des soumissions, d'un montant égal à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission et libellé à l'ordre de "The Montreal Children's Hospital".

Avant la signature du contrat, les soumissionnaires désignés adjudicataires devront fournir un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour pages, matériaux et services, chacun équivalent à cinquante pour cent (50%) du montant de la soumission. Les sous-traitants régis par le Bureau des Soumissions Déposées du Québec devront déposer leurs soumissions avant 12:00 heures, heure locale, le 12 décembre 1975.

Seules sont autorisées à soumissionner pour ces travaux les personnes et les compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec. L'entrepreneur soumissionnaire demeure responsable du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions. Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Directeur Général, J. S. Charters, M.D.
Le 10 novembre 1975.

Ville d'Anjou AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la susdite ville,

Aux propriétaires inscrits, le 4 novembre 1975, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble impossible situé dans le secteur St-Zotique, tel que ci-dessous décrit.

Que lors d'une séance régulière tenue le 4 novembre 1975, le Conseil de cette ville a adopté le règlement no 1057, décrétant l'exécution des travaux d'acqueduc et d'égouts combinés, sur l'avenue St-Zotique, d'un emprunt totalisant la somme de \$85,500.00, valeur nominale, y compris les frais contingents et incidents, et dont l'objet et l'emploi des deniers sont suffisamment décrits par le titre, ledit secteur St-Zotique étant délimité, tel qu'il apparaît aux plans et devis des ingénieurs annexés au règlement no 1057, comme suit: à partir de l'avenue Duquesne, dans la Ville d'Anjou, jusqu'aux limites de la Ville d'Anjou.

Que les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 4 novembre 1975, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 38 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 1057 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 309 à 410 de la même Loi.

Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 308a à 389 de la Loi des cités et villes et qu'aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question, auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, les 26 et 27 novembre 1975, au bureau de la Ville, située au 7701 boulevard Louis-H. Lafontaine, en la Ville d'Anjou.

Donné à Ville d'Anjou ce 15e jour de novembre mil neuf cent soixante-quinze.

AVIS POUR PERMIS SPÉCIAL

Prenez avis que Conway & Brown Trucking Company Limited s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisée à tirer les remorques de la compagnie Brazeau Transport Inc., en vertu des clauses (c) à (z) (aa) à (zz) (aaa) à (iii) du permis no 6793-V de Brazeau Transport Inc., laquelle compagnie fait une demande de permis de courtier en transport routier.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.

Signé: **PAQUETTE, PAQUETTE, PERRAULT, RIVET & GROLEAU**
200 ouest, rue St-Jacques, Suite 900, Montréal, P.Q.

Canada Province de Québec District de Montréal Commission des Transports du Québec

AVIS POUR PERMIS SPÉCIAL

Prenez avis que Conway & Brown Trucking Company Limited s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisée à tirer les remorques de la compagnie Brazeau Transport Inc., en vertu des clauses (c) à (z) (aa) à (zz) (aaa) à (iii) du permis no 6793-V de Brazeau Transport Inc., laquelle compagnie fait une demande de permis de courtier en transport routier.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.

Signé: **PAQUETTE, PAQUETTE, PERRAULT, RIVET & GROLEAU**
200 ouest, rue St-Jacques, Suite 900, Montréal, P.Q.

avis légaux
appels d'offres
soumissionsavis légaux
appels d'offres
soumissionsavis légaux
appels d'offres
soumissionsavis légaux
appels d'offres
soumissionsVILLE DE SAINT-LAURENT
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donne que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la Ville de Saint-Laurent, seront vendus à l'enchère publique, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 777 boulevard Laurentien, Saint-Laurent, LUNDI, le VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE, MIL NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE (24 novembre 1975), à DIX heures de l'avant-midi (10:00 A.M.), pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Noms des propriétaires	Cadastre	Subdivisions	Superficie
Metro Ind. Leasehold Ltd.	P. 560		Superficie: 250,849 p.c.
C.S.B. Realty Ltd.	493	P. 3	Avec bâtisses
C.S.B. Realty Ltd.	493	P. 3	Superficie: 107,302 p.c.
Jean Légaré	468	247,248	Avec bâtisses
Nettoyeur Roy (1973) Inc.	468	249,250	
	409	132A, 132	Avec bâtisses
	409	133	
	409	134A, 134	
	409	135	
M.J.J. Co. Inc.	190	4	Avec bâtisses
Bonac Building Corp.	239	57	Superficie: 4,637 p.c.
Mme Francis A. Klein	475	310	Avec bâtisses
Mme Stamat Kamateros	250	185	Avec bâtisses
Donora Realty Ltd.	86	314	Superficie: 5,550 p.c.
Construction Mirabel Ltée	86	296	Superficie: 5,850 p.c.
Forty Two Ltd.	42	7-P. 4	Superficie: 2,315 p.c.
Domaine des Cormiers Inc.	P. 84		Superficie: 166,340 p.c.
	P. 85		
Domaine des Cormiers Inc.	P. 84		Superficie: 195,610 p.c.
	P. 84		
Domaine des Cormiers Inc.	P. 85		Superficie: 64,681 p.c.
	P. 85		
Domaine des Cormiers Inc.	P. 86		
	P. 83		Superficie: 50,513 p.c.

Les immeubles susdits sont tous du Cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent et situés dans la Ville de Saint-Laurent.

Le Commission municipale, par une décision en date du 23 septembre 1975, a autorisé l'énumération abrégée des numéros de cadastre des propriétés ci-haut énumérées.

Donné à Saint-Laurent, ce quatorzième jour de novembre 1975.

Marie-Paule ACHIM,
Greffier

ENCAN

LA CURATELLE PUBLIQUE
DU QUÉBEC
2745, rue CLARK
MONTREAL, QUÉBEC
H2R 2Y4

SAMEDI LE 22 NOVEMBRE 1975, À 10 HEURES DE L'AVANT-MIDI À L'ADRESSE SPÉCIFIÉE CI-HAUT SERONT VENDUS AUX ENCHÈRES PUBLIQUES LES EFFETS CI-APRÈS MENTIONNÉS:

QUELQUES ANTIQUITÉS — PIANO DROIT — MOBILIERS DE CHAMBRE À COUCHER — MOBILIERS DE CUISINE — MOBILIER DE SALLES À MANGER — VAISSELIERS — ARMOIRES — GARDE-ROBE — CABINETS — TABLES — COMMODOES — CHAISES — TÉLÉVISIONS ET RADIOS — RÉFRIGÉRATEURS — LESSIVEUSES AUTOMATIQUES — POÊLES ÉLECTRIQUES — CHAUFFÈRETTES — BALAYEUSE — 1 LOT DE LIVRES DIVERS — LAMPES — MIROIRS — TAPIS — OUTILS — BIBLES — LOTS ET BRIC-À-BRAC — QUELQUES BIJOUX — DES PEINTURES À L'HUILE — CARTONS, VALISES ET MALLES REMPLIS D'EFFETS DIVERS — ETC.

HEURES DE VISITE: 9h00 à 10h00 a.m. Samedi le 22 novembre 1975

TERMES: ARGENT COMPTANT
MONTREAL, LE 15 NOVEMBRE 1975

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL

No: 500-02-035-921-757

COUR PROVINCIALE
GUY DE REPENTIGNY,
gentilhomme, résidant et
domicilié au 23, chemin Senneville, à Senneville, district de Montreal, province de Québec.

FEDERAL INSURANCE
COMPANY, corps politique
légalement constitué ayant sa
place d'affaires au 800 ouest,
boulevard Dorchester, en les
cité et district de Montreal,
province de Québec.

DEMANDEURS
VS
DOUGLAS BROWN,
DEFENDEUR

AVIS
Le défendeur, DOUGLAS BROWN, pour lequel une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été déposée au bureau de cette Cour, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis.

TANSEY LAVERY JOHN-STON
O'DONNELL CLARK CARRIÈRE
Procureurs des demandeurs

No 11-001262-753
DANS L'AFFAIRE DE LA
FAILLITE DE:
IMPERIAL HOSIERY MILLS LTD.,
corps politique et incorporé, dument
constitué selon la loi et ayant son
siège social et sa principale place
d'affaires dans les cité et district de
Montreal, Province de Québec, à
7070 rue St-Urbain.

DEBITRICE
AVIS DE REJET DE PROPOSITION
ET DE MISE EN FAILLITE

AVIS est par les présentes donné que la proposition soumise par la compagnie débitrice sus-mentionnée a été refusée par les créanciers à une assemblée tenue au bureau du Séquestre Officiel, 10, rue Notre-Dame, 1er étage, Montreal, Québec, le 6 jour de novembre, 1975, avec le résultat que la compagnie a été déclarée en faillite, en date du 19 septembre 1975.

DATE à Montreal, ce 7e jour de novembre, 1975.

PETER A. LAWRENCE, C.A.
SYNDIC

Bureau de:
COOPERS & LYBRAND
630 ouest, boul. Dorchester
Suite 2554
Montreal, Qué.
H3B 1W5
864-6331

AVIS

COUR SUPÉRIEURE
(EN FAILLITE)

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTREAL

No: 11-001255-753

Dans l'affaire de la faillite de: Interchange Rare Coin Shop Inc., une corporation dument incorporée en vertu de la loi du Québec, ayant son siège social à 5251 ouest, rue Sherbrooke, dans la Ville et District de Montreal, débitrice, et Swiss Corporation for Canadian Investments Ltd., une corporation dument incorporée en vertu des lois du Canada, ayant son siège social à 800 ouest, rue Dorchester, dans les Ville et District de Montreal, requérante.

Par ordre de la Cour: La débitrice Interchange Rare Coin Shop Inc. est par la présente sommée de comparaître dans un délai de trente jours. Une copie de la pétition en vue d'une ordonnance de sequestration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure pour le district de Montreal, division de faillite. Et prenez avis qu'à défaut d'une comparution ou une contestation produite par la débitrice au dossier de la Cour dans le délai ci-haut spécifié, la requérante pourra procéder à obtenir un jugement déclarant la débitrice en faillite sans autre avis.

Montreal, ce 14 novembre 1975. Martineau, Walker, Allison, Beaulieu, MacKell & Clermont, procureurs de la requérante, Suite 3400, Place Victoria, Montreal.

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Caisse populaire d'Outremont qui aura lieu le lundi 24 novembre 1975, à 20 heures au local de la Caisse.

Rienvenez à tous

LA CAISSE POPULAIRE D'OUTRE-MONT

1145, avenue Bernard,
Outremont, H2V 1V4, Qué.

CONVOCAION

Nous vous convoquons

la critique du samedi

musique cinéma danse théâtre variétés

Le ballet au bordel

LES GRANDS BALLET CANADIENS. Nouveau spectacle, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Première hier soir, autres représentations: ce soir ainsi que les 20, 21, 22 et 23 nov.

PROGRAMME:
"Variations Diabelli" — musique: Beethoven (sur une valse de Diabelli); chorégraphie: Brian Macdonald; décors et costumes: Robert Prévost.
"Variations pour une souvenance" — musique: Ann Martine (sur bande); chorégraphie: Linda Rabin; costumes: Trudi Hinz.
"Variations pour une voix ténébreuse" — musique: Harry Somers ("Songs for Dark Voice"); chorégraphie: Maureen Forrester; décors et costumes: Peter Horn, Nicole Martine et John Stangle.
"Variations polissonnes" — musique: Zet Confort (sur bande et "live"); chorégraphie: Brian Macdonald; décors: Colin McIntyre; costumes: Myon Duhime.
Éclairages des quatre chorégraphes: Nicholas Cernovitch.

par Claude GINGRAS

Qu'un ancien danseur des Grands Ballets Canadiens s'habille en

femme et fasse pendant une grosse demi-heure toutes les folies imaginables, voilà qui n'apporte probablement pas grand-chose à l'art de Terpsichore. Mais voilà bien pourtant le principal souvenir qu'on rapporte de ce nouveau spectacle des GBC, spectacle marqué de quelques bons moments, de quelques gaucheries et d'insupportables longueurs, et qui ne fait que démontrer une fois encore l'impasse où se trouve actuellement la recherche chorégraphique. On ne sait tout simplement plus quoi inventer pour attirer l'attention et surtout pour la retenir. On a beau faire tous les efforts du monde, on se rend compte que le corps humain n'a que deux bras et deux jambes!

L'idée d'un ballet se déroulant dans un bordel n'est pas nouvelle, mais elle est toujours drôle. Comme les vieilles farces plates de Libera. Et ces "Variations polissonnes", qui terminent (très tard!) le spectacle, sont drôles, très drôles même. L'ancienne directrice artistique des Grands Ballets — "Madame", comme l'appellent ses ouailles — riait à fendre l'air de son siège hier soir en voyant cette "Madame" d'un autre genre recevoir les clients, les diriger vers telle ou telle de ses jeunes poulx et opérer sa caisse enregistreuse en multipliant pirouettes et entrechats. Et elle avait parfaitement raison. Moi aussi, j'ai ri comme un fou. Parce que ces danseurs, en plus de montrer une extraordinaire habileté pour le genre "charleston", font preuve d'un étonnant talent comique. Il y a de tout dans cette maison de fous, jusqu'à un curé en soutane et un ancien combattant en chaise roulante. A certains moments, la folie générale se déroule à la vitesse d'un film muet!

Non, on ne s'ennuie pas toujours à la danse. Non, on ne s'ennuie pas continuellement à ce spectacle.

Pas continuellement, mais un peu, quand même.

Parce que ce qui précède se veut très, très sérieux et surtout très, très "danse moderne"...

Le spectacle commence par une chorégraphie de Brian Macdonald, le nouveau directeur artistique des GBC, sur les "33 Variations sur une valse de Diabelli", de Beethoven. L'œuvre est jouée par un pianiste, à gauche de la scène, mais l'ordre des variations a été complètement chambardé, sans doute pour des raisons d'ordre chorégraphique... Les variations sont successivement dansées par un, par deux, par quatre, par six danseurs et danseuses, d'avantage même; à un moment donné, ils sont bien une trentaine en scène, peut-être, justement, 33... L'ensemble fait tour à tour Balanchine et "ballroom".

Hélas! la variété créée par Beethoven à travers cette œuvre de 45 minutes ne se retrouve pas chez Macdonald, dont la gestuelle a d'ailleurs peu de lien avec la musique. Et, sur le plan de la "ligne" des corps, on n'est guère mieux servi. Les actuels danseurs et danseuses des Grands Ballets sont peu

intéressants à regarder: les garçons font de l'embonpoint et les filles souffrent, dirait-on, de sous-alimentation. Et si on ajoute que la pianiste dans son coin fait une multitude de fausses notes, on comprend que l'affaire se solde par un demi-échec.

Peu de monde dans la salle (la tempête de neige y est sûrement pour quelque chose). On trouve quand même le moyen de rompre le déroulement en applaudissant idiotement entre les variations. A la fin, des sifflets se mêlent à l'ovation.

Entre ces deux chorégraphies très opposées de Macdonald — dont le talent convient peut-être mieux au genre "slapstick" qu'à la danse pure — on a placé deux ballets "tourmentés", du genre fort à la mode au temps de Martha Graham.

"Variations pour une souvenance", signé Linda Rabin, réunit sept filles et sept chaises. Elles (les filles) ont des têtes d'enterrement et des costumes à faire peur au monde et semblent vouloir raconter une histoire. Quoi, au juste, je l'ignore. Elles dansent et surtout

miment avec beaucoup de conviction, mais cela dure une éternité...

"Variations pour une voix ténébreuse", de Brydon Paige, illustre, comme les "Diabelli" de son directeur artistique, cette obsession malade des gens qui s'adonnent actuellement à la chorégraphie à vouloir à tout prix ajouter un élément visuel à une musique qui pourtant est déjà très complète en elle-même.

Cette fois, une jeune fille (Sonia Vartanian, remarquable) a beau se garrocher dans tous les sens, avec sa tête à la Piaf, c'est encore la musique de Harry Somers, merveilleusement chantée par Maureen Forrester (non nommée dans le programme!), qui retient avant tout l'attention. On ne regarde pas, on écoute.

Bref, l'aumône de son génie que M. Macdonald a faite à M. Beethoven, les chaises de Mlle Rabin et les gestes effrénés de la "ténébreuse" créature de M. Paige s'écroulent bien vite sur le seuil de la maison close que le même M. Paige, travesti, anime d'une façon délirante. Pour sa seule "performance", le spectacle vaut le déplacement.

BAD BOY

LA PLUS GRANDE VENTE AU MONDE

LA SEMAINE DE LA SALLE À MANGER DÉBUTE LUNDI

LUNDI DE 9 À 18 HEURES, PROFITEZ DE CETTE INCROYABLE AUBAINE!

SOLDE DE TOUTES NOS SALLES À MANGER

Notre stock entier de mobiliers de salles à manger vous sera offert à prix réduits. Il y a déjà plusieurs mois que nos acheteurs ont placé leurs commandes... avant la hausse des prix... et c'est vous qui épargnez aujourd'hui!

AUBAINE EXCEPTIONNELLE
LUNDI SEULEMENT

Offre no 1

MOBILIER DE SALLE À MANGER — 6 pièces d'inspiration méditerranéenne, création Broyhill

ÉPARGNE
INCOMPARABLE DE
\$200

L'ensemble comprend: table ovale avec rallonge, buffet avec vaisselier éclairé et étagères vitrées. Magnifique construction, panneaux sculptés d'allure méditerranéenne... de beaux meubles... de bons prix... juste à temps pour les réceptions des fêtes... Ce qui se fait de mieux!



Votre choix
tel qu'illustré ou
provincial français

LUNDI
ESCOMPTE EXCEPTIONNEL
6 pièces

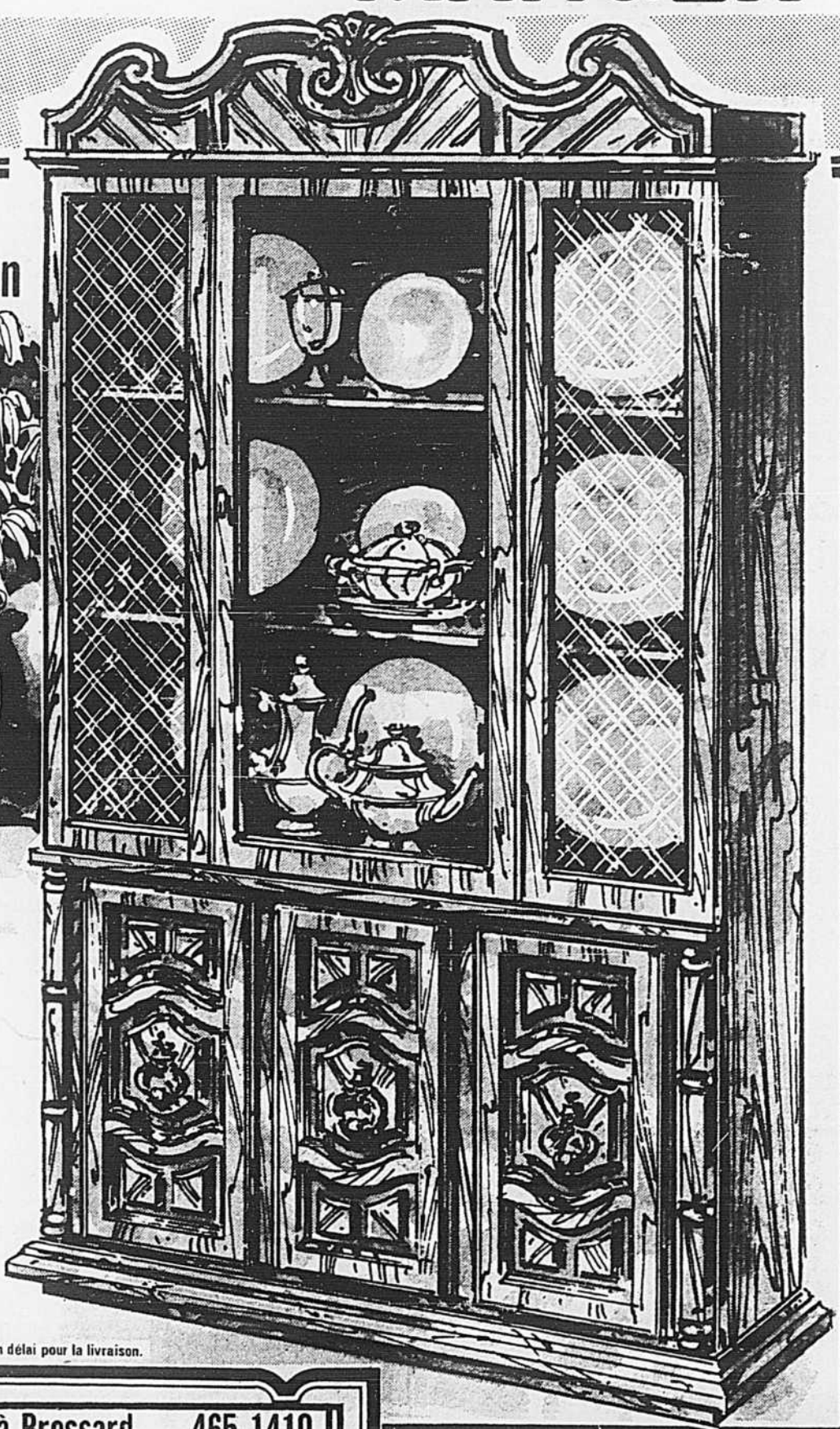
Notre prix courant \$599.99

HATEZ-VOUS, à ce bas prix, notre stock
risque de s'épuiser rapidement!

\$399⁹⁹

...et, même
à ce prix
réduit,
la
livraison
est
gratuite.

Veuillez nous accorder un certain délai pour la livraison.



ACHETEZ SANS TARDER
AUCUN VERSEMENT
AVANT LE 15 FÉVRIER PROCHAIN

Aucuns frais de financement si l'achat
est payé dans un délai de 30 jours.



1875 PANAMA à Brossard
6875 est, JEAN-TALON
à St-Léonard
3400 CÔTE-VERTU
à St-Laurent

465-1410

254-9986

334-9304

**AUCUNS FRAIS
POUR LIVRAISON**



LA SALLE À MANGER DONT VOUS RÊVEZ AU PRIX
QUE VOUS SOUHAITEZ PAYER — UNE OCCASION À
NE PAS MANQUER — VOUS EN AUREZ PLUS POUR
VOTRE ARGENT.

**PERSONNE NE SURPASSE
L'ENFANT TERRIBLE**